



Information  
financière  
au 31 décembre 2010

**REXEL**

ELECTRICAL SUPPLIES



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital social de 1 301 064 980 euros  
Siège social : 189-193, boulevard Malesherbes  
75017 Paris  
479 973 513 R.C.S. Paris

## **Information financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010**

I. Rapport d'activité .....	page 2
II. Etats financiers consolidés .....	page 21
III. Rapport des commissaires aux comptes .....	page 94

# I. Rapport d'activité

# 1. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

Le rapport d'activité est présenté en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans le rapport d'activité sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite à la centaine de milliers d'euros la plus proche. Par conséquent, en raison des arrondis, les chiffres et pourcentages peuvent être différents des chiffres et pourcentages calculés à partir des chiffres présentés et les montants peuvent ne pas s'additionner.

## 1.1 | Situation financière du Groupe

### 1.1.1 | Présentation générale du Groupe

Le Groupe est l'un des premiers réseaux mondiaux de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles par le chiffre d'affaires et le nombre d'agences. Il organise son activité autour des trois principales zones géographiques dans lesquelles il opère : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Cette répartition par zone géographique a été déterminée sur la base de la structure du *reporting* financier du Groupe. Les marchés dans un secteur différent de l'activité principale du Groupe et les activités pilotées par le Groupe, sont réunis et présentés dans la rubrique intitulée « Autres marchés & activités », telle que décrite ci-dessous, qui inclut également les frais de siège non alloués.

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 11.960,1 millions d'euros, dont 6.966,8 millions d'euros dans la zone Europe (soit 58 % du chiffre d'affaires), 3.530,8 millions d'euros dans la zone Amérique du Nord (soit 30 % du chiffre d'affaires), 1.116,3 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 9 % du chiffre d'affaires) et 346,2 millions d'euros pour les Autres marchés & activités (soit 3 % du chiffre d'affaires).

La zone Europe comprend la France (qui représente environ 33 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone), l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Autriche, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, ainsi que plusieurs autres pays d'Europe centrale et du nord (la Slovaquie, la Hongrie, la République Tchèque, la Pologne, la Russie et les Pays Baltes).

La zone Amérique du Nord comprend les Etats-Unis et le Canada. Les Etats-Unis représentent environ 70 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et le Canada environ 30 %.

La zone Asie-Pacifique comprend l'Australie, la Nouvelle Zélande et la Chine, ainsi que certains pays de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Singapour et Thaïlande). L'Australie représente environ 63 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone, la Chine près de 20% et la Nouvelle-Zélande près de 12 %.

Le segment « Autres marchés & activités », qui représentent environ 3 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur la période, inclut notamment ACE, la division *Agencies/Consumer Electronics* acquise dans le cadre de la transaction Hagemeyer à partir du deuxième trimestre 2008. En février 2010, le Groupe a cédé Hagemeyer Cosa Liebermann en Asie (HCL Asie), une activité non stratégique héritée du groupe Hagemeyer et opérant comme négociant de produits de luxe dans les pays asiatiques. En juin 2010, le groupe a cédé Haagtechno B.V., une société spécialisée dans l'import et la distribution des produits électroniques de Panasonic aux Pays-Bas. Les Autres marchés & activités incluent aussi le Chili, qui représente moins de 1 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur l'exercice 2010 et certaines activités commerciales pilotées par le Groupe. Les frais généraux non affectés du Groupe (principalement les frais de personnel et les loyers relatifs au siège) sont également inclus dans ce segment, de même que l'élimination des opérations intervenues entre les zones géographiques.

Dans la présente analyse, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions, et avant autres produits et autres charges (EBITA), séparément pour chacune de ses trois zones géographiques et pour le segment Autres marchés & activités.

### **1.1.2 | Saisonnalité**

Malgré une faible saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie avec, en règle générale, environ la moitié du flux net de trésorerie disponible généré au premier semestre, le troisième trimestre étant plus faible en raison d'une augmentation du besoin en fonds de roulement résultant de ventes élevées en septembre, et le quatrième trimestre étant plus fort.

### **1.1.3 | Effets liés aux variations du prix du cuivre**

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est exposé indirectement aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles ont constitué environ 17 % du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre a représenté environ 60 % de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe, appréciés dans le cadre des procédures de *reporting* interne mensuel du Groupe Rexel :

- l'effet récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur de la part de cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires ;
- l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute). En pratique, l'effet non récurrent sur la marge brute est déterminé par comparaison entre le prix d'achat historique et le tarif fournisseur en vigueur à la date de la vente des câbles par le Groupe Rexel. Par ailleurs, l'effet non récurrent sur l'EBITA correspond à l'effet non récurrent sur la marge brute diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10 % de la variation de la marge brute).

Ces deux effets sont évalués, dans la mesure du possible, sur l'ensemble des ventes de câbles de la période, une majorité du chiffre d'affaires étant ainsi couverte. Les procédures internes du Groupe Rexel prévoient par ailleurs que les entités qui ne disposent pas des systèmes d'information leur permettant d'effectuer ces calculs sur une base exhaustive doivent estimer ces effets sur la base d'un échantillon représentant au moins 70 % des ventes de la période, les résultats étant ensuite extrapolés à l'ensemble des ventes de câbles de la période. Compte tenu du chiffre d'affaires couvert, le Groupe Rexel considère que les effets ainsi mesurés constituent une estimation raisonnable.

### **1.1.4 | Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe**

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions qui peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. Les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

#### **Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions**

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les

résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

### **Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change**

Les fluctuations de taux de change vis-à-vis de l'euro ont un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du compte de résultat et du bilan. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

### **Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre**

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au 1.1.3 ci-dessus, est éliminée dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d'« ajustées » dans le reste de ce document.

### **Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires**

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe indique généralement le chiffre d'affaires retraité de cet effet en comparant les chiffres publiés au titre de l'exercice en cours aux chiffres de la même période de l'exercice précédent ajustés proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- en données comparables, ce qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires et les effectifs ;
- en données comparables et à nombre de jours constant, ce qui signifie en données comparables et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- en données comparables ajustées, ce qui signifie en données comparables et retraitées de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et l'EBITA.

Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus. Elles font l'objet de diligences des commissaires aux comptes réalisées en application de l'article L.823-10 du Code de commerce.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'EBITA. L'EBITA n'est pas un agrégat comptable normé répondant à une définition unique et généralement acceptée. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA Ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges</b>	<b>190,2</b>	<b>145,5</b>	<b>593,1</b>	<b>450,2</b>
Effets de périmètre		(1,8)		(1,0)
Effets de change		7,8		25,6
Effet non récurrent lié au cuivre	(10,2)	(7,2)	(23,4)	(19,5)
Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions	4,4	4,8	22,8	19,2
<b>EBITA Ajusté en données comparables</b>	<b>184,4</b>	<b>149,1</b>	<b>592,5</b>	<b>474,6</b>

## 1.2 | Evènements importants survenus pendant l'exercice 2010

L'année 2010 a été marquée par un retour progressif à la croissance organique à partir du deuxième trimestre (+2,3%) qui s'est renforcé aux trimestres suivants (respectivement +3,2% et +5,2% au troisième et quatrième trimestre). Le groupe a également amélioré sa rentabilité trimestre après trimestre pour atteindre 5,0% de marge d'EBITA ajusté sur l'ensemble de l'année, à comparer à 4,0% en 2009.

Par ailleurs, le groupe a renoué avec des opérations de croissance externe en réalisant les acquisitions de Grossauer en Suisse et de LuckyWell en Chine.

## 1.3 | Comparaison des résultats aux 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009

### 1.3.1 | Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour les années et quatrièmes trimestres 2010 et 2009, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>3 173,9</b>	<b>2 904,7</b>	<b>9,3%</b>	<b>11 960,1</b>	<b>11 307,3</b>	<b>5,8%</b>
Marge brute	786,7	715,1	10,0%	2 945,6	2 769,5	6,4%
Frais administratifs et commerciaux <sup>(1)</sup>	(592,1)	(564,8)	4,8%	(2 329,7)	(2 300,0)	1,3%
<b>EBITA</b>	<b>194,6</b>	<b>150,3</b>	<b>29,5%</b>	<b>615,9</b>	<b>469,5</b>	<b>31,2%</b>
Amortissement des actifs incorporels <sup>(2)</sup>	(4,4)	(4,8)	(9,5)%	(22,8)	(19,2)	18,5%
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	<b>190,2</b>	<b>145,5</b>	<b>30,7%</b>	<b>593,1</b>	<b>450,2</b>	<b>31,7%</b>
Autres produits et charges	(64,2)	(26,4)	143,2%	(107,7)	(134,4)	(19,8)%
Résultat opérationnel	126,1	119,0	5,9%	485,4	315,8	53,7%
Frais financiers	(49,6)	(75,5)	(34,4)%	(203,1)	(203,1)	-
Quote part de résultat dans les entreprises associées	1,5	-	-	4,7	-	-
Impôt sur le résultat	(16,5)	(9,1)	80,9%	(57,8)	(31,7)	82,4%
Résultat net	61,5	34,4	78,7%	229,2	81,0	183,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	1,9%	1,2%		1,9%	0,7%	
<sup>(1)</sup> Dont amortissements	(18,6)	(22,2)	(16,5)%	(76,1)	(83,5)	(8,9)%
<sup>(2)</sup> Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions.						

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>3 173,9</b>	<b>3 017,6</b>	<b>5,2%</b>	<b>11 960,1</b>	<b>11 779,6</b>	<b>1,5%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			5,2%			1,3%
Marge brute	776,1	737,2	5,3%	2 920,9	2 863,9	2,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,5%	24,4%		24,4%	24,3%	
Frais administratifs et commerciaux	(591,7)	(588,1)	0,6%	(2 328,4)	(2 389,3)	(2,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(18,6)%	(19,5)%		(19,5)%	(20,3)%	
<b>EBITA</b>	<b>184,4</b>	<b>149,1</b>	<b>23,7%</b>	<b>592,5</b>	<b>474,6</b>	<b>24,8%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,8%	4,9%		5,0%	4,0%	

### Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel a affiché une croissance de 5,8 % pour s'établir à 11.960,1 millions d'euros. Les cessions, nettes des acquisitions, ont représenté une diminution du chiffre d'affaires de 126,7 millions d'euros (environ 1%), essentiellement liée aux ventes de HCL et de Haagtechno B.V., tandis que l'effet des variations de taux de change était positif, à hauteur de 599,1 millions d'euros (environ 5%), du fait de l'appréciation des dollars australien, canadien et américain par rapport à l'euro.

Le tableau ci-dessous analyse l'évolution de la croissance du chiffre d'affaires entre les exercices 2010 et 2009 en données réelles et en données comparables à nombre de jours constant :

	Croissance 2010 vs. 2009					
	T1	T2	S1	T3	T4	Année
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	(5,7)%	2,3%	(1,6)%	3,2%	5,2%	1,3%
Effet du nombre de jours	0,0%	0,9%	0,4%	(0,0)%	(0,0)%	0,2%
<i>Croissance organique</i>	(a) (5,7)%	3,2%	(1,2)%	3,2%	5,2%	1,5%
Effets de périmètre	(0,3)%	(0,8)%	(0,5)%	(1,5)%	(1,9)%	(1,1)%
Effets de change	2,0%	6,3%	4,2%	7,0%	5,8%	5,3%
<i>Total des effets périmètre et change</i>	(b) 1,8%	5,5%	3,7%	5,5%	3,9%	4,2%
Croissance réelle (a) x (b) <sup>(1)</sup>	(4,0)%	8,9%	2,4%	8,9%	9,3%	5,8%

<sup>(1)</sup> Croissance organique composée avec les effets de périmètre et de change

En 2010, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 1,3 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. L'effet positif de la hausse des prix des câbles à base de cuivre par rapport à l'exercice 2009 est estimé à 2,9 points de pourcentage. L'effet négatif des fermetures d'agences est estimé à 1,4 point de pourcentage sur le chiffre d'affaires total réalisé en 2010. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a affiché une croissance de 5,2 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant, bénéficiant de la hausse du prix des câbles à base de cuivre, qui a représenté un impact positif de 2,6 points de pourcentage. Nos trois zones géographiques affichent une tendance à la hausse, malgré des volumes qui restent faibles à l'exception de la zone Asie-Pacifique.

### Marge brute

En 2010, la marge brute s'est établie à 2.945,6 millions d'euros, en hausse de 6,4 % par rapport à 2009. En données comparables ajustées, le taux de marge brute a enregistré une légère amélioration de 10 points de base, passant de 24,3 % en 2009 à 24,4 % en 2010. Cette résilience traduit l'effet favorable des ventes par canal de distribution (plus grande proportion de ventes sur stocks par rapport aux ventes directes), l'attention particulière portée à la marge et la hausse des synergies d'achats dégagées avec Hagemeyer. Au quatrième trimestre 2010, la marge brute s'est améliorée de 10 points de base en données comparables ajustées, passant de 24,4 % à 24,5 %.

### Frais administratifs et commerciaux

En 2010, les frais administratifs et commerciaux ont été réduits de 2,5 % par rapport à 2009 en données comparables ajustées, contre une hausse de 1,5 % du chiffre d'affaires bénéficiant principalement de l'impact des restructurations initiées depuis 2009. Les charges de personnel ont été réduites de 0,4 % en données comparables ajustées, suite aux mesures de rationalisation des effectifs. Au 31 décembre 2010, le Groupe comptait 27.391 collaborateurs, soit une baisse de 2,9 % par rapport au 31 décembre 2009 en données comparables. Les coûts de loyer et de maintenance ont diminué en raison notamment de la réorganisation du réseau (fermeture de 86 agences au cours des 12 derniers mois en 2010) et des renégociations de loyer. Les pertes sur créances douteuses ont diminué de 13,4 % par rapport à l'exercice 2009, pour s'établir à 0,4 % du chiffre d'affaires.

### EBITA

En 2010, l'EBITA s'est élevé à 615,9 millions d'euros, soit une hausse de 31,2 % par rapport à 2009 en données publiées. En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 24,8 % et la marge d'EBITA s'est améliorée de 100 points de base, passant de 4,0 % en 2009 à 5,0 % en 2010. L'amélioration de la marge brute et les effets des actions mises en place en 2009 visant à réduire les coûts administratifs et commerciaux sont venus s'ajouter à l'impact de la hausse des ventes. Au quatrième trimestre 2010, l'EBITA ajusté a augmenté de 23,7 % et la marge d'EBITA ajusté s'est améliorée de 90 points de base, passant de 4,9 % à 5,8 % en données comparables.

## **Autres produits et autres charges**

Au cours de l'exercice 2010, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 107,7 millions d'euros, intégrant 65,2 millions d'euros de coûts de restructuration principalement liés à des plans de restructuration mis en place depuis 2009 en vue d'adapter la structure du groupe à la conjoncture actuelle. Ces programmes ont permis d'ajuster le niveau des effectifs, à réduire la taille du réseau de distribution et à intégrer les entités Hagemeyer. En Europe, ils se sont élevés à 48,3 millions d'euros et à 12,6 millions d'euros en Amérique du Nord.

Par ailleurs, les autres charges comprennent : (i) 36,6 millions d'euros de dépréciation de goodwill relatif aux activités aux Pays-Bas pour 23,5 millions d'euros, en Nouvelle-Zélande pour 8,9 millions d'euros et en Slovénie pour 4,2 millions d'euros, (ii) les pertes liées aux cessions de certains actifs de ACE pour 10,6 millions, (iii) une charge de 2,3 millions d'euros au titre des garanties de passif accordées par le Groupe dans le cadre des cessions de participations, (iv) ainsi que des frais connexes aux acquisitions d'entreprises pour 2,2 millions d'euros.

Les autres produits incluent notamment : (i) une indemnité reçue de PPR d'un montant de 3,7 millions d'euros, dans le cadre d'une garantie accordée à Rexel en 2005, (ii) des plus-values de 2,9 millions d'euros liées principalement à la cession de deux agences en Suède, (iii) un produit de 2,5 millions d'euros lié notamment à des reprises de provisions pour restructuration non utilisées en France, (iv) des gains de 3,6 millions d'euros liés à la réduction des engagements de retraite.

## **Résultat financier**

Au cours de l'exercice 2010, les charges financières nettes se sont élevées à 203,1 millions d'euros égales à celles enregistrées au cours de l'exercice 2009, représentant un taux effectif d'intérêt de respectivement 7,1 % et 6,1 %.

Au quatrième trimestre 2010, le taux effectif d'intérêt ressortait à 7,1 % par rapport à 7,7% au quatrième trimestre 2009.

## **Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence**

Au cours de l'exercice 2010, la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence a représenté un profit de 4,7 millions d'euros. Ce gain provient de l'investissement dans DPI, un distributeur de produits électroniques grand public aux Etats-Unis, consolidé selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 31 décembre 2009.

## **Impôt**

Le taux effectif d'impôt était de 20,5 % au 31 décembre 2010 contre 28,1 % au 31 décembre 2009. Le taux effectif d'impôt a diminué en 2010 en raison de la reconnaissance d'un actif d'impôt différé relatif à des pertes fiscales encourues en France au titre de l'exercice précédent.

## **Résultat net**

Le résultat net s'est élevé à 229,2 millions d'euros au cours de l'exercice 2010 et 61,5 millions d'euros au quatrième trimestre 2010, contre 81,0 millions d'euros au cours de l'exercice 2009 et 34,4 millions d'euros au quatrième trimestre 2009.

Le résultat net récurrent, constitué du résultat opérationnel ajusté avant autres produits et charges diminué des frais financiers et de l'effet d'impôt relatif à ces éléments, s'est élevé à 270,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2010 et à 112,0 millions d'euros au quatrième trimestre 2010 par rapport à 163,3 millions d'euros au cours de l'exercice 2009 et à 45,5 millions d'euros au quatrième trimestre 2009.

### 1.3.2 | Europe (58% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>1 864,3</b>	<b>1 777,5</b>	<b>4,9%</b>	<b>6 966,8</b>	<b>6 705,1</b>	<b>3,9%</b>
Marge brute	488,2	460,6	6,0%	1 813,6	1 739,5	4,3%
Frais administratifs et commerciaux	(351,4)	(348,9)	0,7%	(1 367,0)	(1 399,8)	(2,3)%
<b>EBITA</b>	<b>136,7</b>	<b>111,7</b>	<b>22,4%</b>	<b>446,5</b>	<b>339,7</b>	<b>31,4%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,3%</i>	<i>6,3%</i>		<i>6,4%</i>	<i>5,1%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 864,3</b>	<b>1 815,1</b>	<b>2,7%</b>	<b>6 966,8</b>	<b>6 830,6</b>	<b>2,0%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>2,8%</i>			<i>1,4%</i>
Marge brute	481,0	465,2	3,4%	1 795,1	1 751,2	2,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>25,8%</i>	<i>25,6%</i>		<i>25,8%</i>	<i>25,6%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(351,3)	(356,5)	(1,5)%	(1 366,4)	(1 426,1)	(4,2)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(18,8)%</i>	<i>(19,6)%</i>		<i>(19,6)%</i>	<i>(20,9)%</i>	
<b>EBITA</b>	<b>129,7</b>	<b>108,8</b>	<b>19,3%</b>	<b>428,8</b>	<b>325,1</b>	<b>31,9%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,0%</i>	<i>6,0%</i>		<i>6,2%</i>	<i>4,8%</i>	

En 2010, le chiffre d'affaires en Europe a augmenté de 3,9 % par rapport à 2009, pour atteindre 6.966,8 millions d'euros. Les acquisitions nettes des cessions ont représenté une baisse de 3,2 millions d'euros. Les variations des taux de change se sont traduites par une hausse de 128,7 millions d'euros, essentiellement liée à l'appréciation de la couronne suédoise, de la couronne norvégienne, de la livre sterling et du franc suisse par rapport à l'euro. En données comparables et à nombre de jours ouvrés constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,4 % en 2010, bénéficiant de l'augmentation des prix des câbles à base de cuivre par rapport à 2009. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,8 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant.

En France, le chiffre d'affaires s'est établi à 2.331,1 millions d'euros pour l'exercice 2010, en augmentation de 2,0 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. Les secteurs tertiaire et industriel ont soutenu à la croissance tandis que le marché résidentiel est resté faible. Rexel a mis en œuvre des initiatives qui ont contribué à la croissance du chiffre d'affaires généré par les grands comptes et les projets d'envergure. Le Groupe estime avoir gagné des parts de marché. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 2,0 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant.

Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires s'est établi à 896,3 millions d'euros en 2010, en recul de 3,2 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. L'environnement économique reste fragile au vu des coupes budgétaires prévues par le gouvernement. Le volume des projets a diminué tandis que les ventes se sont stabilisées et que le repli général a été atténué par des initiatives de croissance ciblées. Le Groupe estime avoir enregistré une performance supérieure à celle du marché. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 2,4 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant.

En Allemagne, le chiffre d'affaires s'est établi à 912,9 millions d'euros pour l'exercice 2010, en hausse de 11,6 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. Cette progression s'explique par la forte progression du chiffre d'affaires dégagé dans le photovoltaïque et par l'augmentation des prix des câbles à base de cuivre. Le marché de la construction est resté stable à un niveau faible. Les ventes se sont améliorées sur le marché industriel, notamment dans le secteur automobile, l'industrie chimique et autres secteurs industriels. Le Groupe estime avoir enregistré une performance supérieure à celle du marché. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a reculé de 1,7 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant en raison du repli des ventes de panneaux photovoltaïques avant la baisse des subventions en 2010.

En Scandinavie, le chiffre d'affaires s'est établi à 836,6 millions d'euros pour l'exercice 2010, en augmentation de 0,7 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. En Finlande, le chiffre d'affaires a augmenté de 8,5 % grâce à la demande du secteur public et des grandes entreprises nationales. Le Groupe estime que la performance enregistrée a été supérieure à celle du marché. En Suède, le chiffre d'affaires s'est contracté de 0,3 %, essentiellement du fait de la baisse dans le secteur des services publics. Cependant, cette baisse a été atténuée par les projets réalisés auprès des acteurs industriels. En Norvège, le chiffre d'affaires a reculé de 3,0 % principalement à cause d'une baisse d'activité dans le secteur public en partie compensée par les clients industriels. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires en Scandinavie a enregistré une hausse de 2,8 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant.

En 2010, la marge brute s'est établie à 1.813,6 millions d'euros, soit une hausse de 4,3 % par rapport à 2009. En données comparables ajustées, la marge brute s'est établie à 25,8 % du chiffre d'affaires en 2010, une amélioration de 20 points de base par rapport à 25,6 % du chiffre d'affaires en 2009. De meilleures conditions d'achat, notamment grâce aux synergies réalisées avec l'intégration de Hagemeyer, ont fortement contribué à cette performance. Au quatrième trimestre 2010, la marge brute a augmenté de 20 points de base en données comparables ajustées, passant de 25,6 % à 25,8 %.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont été réduits de 4,2 %, contre une hausse de 2,0 % du chiffre d'affaires. Afin d'adapter la structure de coûts au niveau de la demande, les mesures spécifiques mises en œuvre en 2009 ont été poursuivies en 2010 dans certains pays. Les synergies attendues de l'intégration de Hagemeyer ont progressé conformément aux prévisions. Les charges de personnel ajustées ont diminué de 2,0 % par rapport à l'exercice 2009. Au 31 décembre 2010, le Groupe comptait 16.450 collaborateurs, soit une baisse de 2,8 % par rapport au 31 décembre 2009, en données comparables. Les coûts de loyer et de maintenance ont diminué par rapport à l'exercice 2009 en raison de la rationalisation du réseau d'agences (fermeture de 47 agences au cours des 12 derniers mois) et des actifs immobiliers. Au quatrième trimestre 2010, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 1,5 % en données comparables ajustées, contre une hausse de 2,7 % du chiffre d'affaires.

L'EBITA s'est établi à 446,5 millions d'euros, soit une hausse de 31,4 % par rapport à l'exercice 2009. En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 31,9 % et la marge d'EBITA a progressé de 140 points de base pour atteindre 6,2 % en 2010. Au quatrième trimestre 2010, l'EBITA ajusté a augmenté de 19,3 % en données comparables ajustées et la marge d'EBITA ajusté s'est appréciée de 100 points de base à 7,0 % du chiffre d'affaires.

### 1.3.3 | Amérique du Nord (30% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>934,2</b>	<b>773,4</b>	<b>20,8%</b>	<b>3 530,8</b>	<b>3 315,4</b>	<b>6,5%</b>
Marge brute	205,2	168,5	21,7%	769,0	709,2	8,4%
Frais administratifs et commerciaux	(160,2)	(142,8)	12,1%	(645,9)	(626,2)	3,1%
<b>EBITA</b>	<b>45,0</b>	<b>25,7</b>	<b>75,0%</b>	<b>123,1</b>	<b>83,0</b>	<b>48,3%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,8%</i>	<i>3,3%</i>		<i>3,5%</i>	<i>2,5%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>934,2</b>	<b>856,0</b>	<b>9,1%</b>	<b>3 530,8</b>	<b>3 583,2</b>	<b>(1,5)%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>9,1%</i>			<i>(1,2)%</i>
Marge brute	202,7	185,4	9,3%	763,4	767,2	(0,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>21,7%</i>	<i>21,7%</i>		<i>21,6%</i>	<i>21,4%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(160,0)	(158,0)	1,3%	(645,3)	(673,2)	(4,1)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(17,1)%</i>	<i>(18,5)%</i>		<i>(18,3)%</i>	<i>(18,8)%</i>	
<b>EBITA</b>	<b>42,7</b>	<b>27,5</b>	<b>55,5%</b>	<b>118,1</b>	<b>94,0</b>	<b>25,7%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,6%</i>	<i>3,2%</i>		<i>3,3%</i>	<i>2,6%</i>	

En 2010, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 3.530,8 millions d'euros, en hausse de 6,5 % par rapport à 2009. Cette progression intègre l'effet favorable de la variation des taux de change, à hauteur de 267,8 millions d'euros, du fait de la hausse des dollars canadien et américain par rapport à l'euro. En données comparables et à nombre de jours ouverts constant, le chiffre d'affaires a reculé de 1,2 % en 2010 par rapport à 2009, malgré un prix des câbles à base de cuivre plus élevé qu'en 2009. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a renoué avec la croissance pour le deuxième trimestre consécutif et a été en hausse de 9,1 % en données comparables et à nombre de jours constant.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires s'est établi à 2.474,7 millions d'euros au cours de l'exercice 2010, un recul de 3,4 % en données comparables et à nombre de jours ouverts constant. L'effet des fermetures d'agences représente à 3,1 points de pourcentage de cette baisse. Le marché industriel s'est inscrit en hausse tandis que le marché résidentiel a stagné et que le marché tertiaire est resté faible. L'accent placé sur les ventes ciblées a permis d'augmenter les ventes au secteur public, contribuant ainsi à compenser le recul significatif et persistant des marchés tertiaires privés. Malgré la conjoncture économique, Rexel a investi dans des initiatives de croissance, notamment dans les domaines de l'économie d'énergie, du transport, des infrastructures, de la formation et de la santé. Ces dernières ont également contribué à limiter la chute du chiffre d'affaires. La reprise des ventes auprès des détaillants nationaux s'est poursuivie. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 6,8 % en données comparables et à nombre de jours ouverts constant.

Au Canada, le chiffre d'affaires s'est établi à 1.056,1 millions d'euros en 2010, soit une hausse de 4,3 % en données comparables et à nombre de jours ouverts constant. Le marché tertiaire ainsi que les secteurs institutionnel et industriel se sont montrés robustes, en particulier au Québec et en Ontario, performance en partie contrebalancée par un faible niveau d'activité dans l'ouest du Canada, région dont l'activité semble néanmoins s'améliorer. Le nombre d'appels d'offres est resté soutenu et les carnets de commandes est supérieur à celui de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 14,5 % en données comparables et à nombre de jours ouverts constant.

En 2010, la marge brute a atteint 769,0 millions d'euros, soit une hausse de 8,4 % par rapport à 2009. En données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 20 points de base par rapport à 2009, à 21,6 % du chiffre d'affaires. Cette hausse s'explique notamment par une plus grande

proportion de ventes sur stocks par rapport aux ventes directes. Au quatrième trimestre 2010, la marge brute est resté stable par rapport au quatrième trimestre 2009, à 21,7 % du chiffre d'affaires en données comparables ajustées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont été réduits de 4,1 %, contre une baisse de 1,5 % du chiffre d'affaires. Les frais de personnel étaient en recul de 1,8 % en données comparables ajustées suite aux mesures portant sur les avantages sociaux et les ajustements d'effectifs initiés depuis 2009. Les effectifs ont été réduits de 5,4 % par rapport au 31 décembre 2009, en données comparables, pour un total de 7.268 collaborateurs au 31 décembre 2010. Les coûts de construction ont bénéficié de la réorganisation du réseau (fermeture de 37 agences au cours des 12 derniers mois) et des renégociations de loyer. Au quatrième trimestre 2010, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 1,3 % en données comparables ajustées, contre une hausse de 9,1 % du chiffre d'affaires.

En 2010, l'EBITA s'est établi à 123,1 millions d'euros, en hausse de 48,3 % par rapport à 2009. En données comparables ajustées, l'EBITA a progressé de 25,7 % et la marge d'EBITA s'est appréciée de 70 points de base pour atteindre 3,3 % en 2010. Au quatrième trimestre 2010, l'EBITA a augmenté de 55,5 % en données comparables ajustées et le taux d'EBITA ajusté s'est apprécié de 140 points de base, à 4,6 % du chiffre d'affaires.

#### 1.3.4 | Asie-Pacifique (9% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>295,8</b>	<b>223,4</b>	<b>32,4%</b>	<b>1 116,3</b>	<b>847,7</b>	<b>31,7%</b>
Marge brute	63,8	49,0	30,2%	242,9	188,7	28,7%
Frais administratifs et commerciaux	(46,0)	(37,2)	23,8%	(179,2)	(142,6)	25,6%
EBITA	<b>17,7</b>	<b>11,8</b>	<b>50,4%</b>	<b>63,7</b>	<b>46,1</b>	<b>38,3%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	6,0%	5,3%		5,7%	5,4%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>295,8</b>	<b>259,8</b>	<b>13,9%</b>	<b>1 116,3</b>	<b>1 006,9</b>	<b>10,9%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			13,1%			10,9%
Marge brute	63,1	56,5	11,5%	242,2	226,5	7,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	21,3%	21,8%		21,7%	22,5%	
Frais administratifs et commerciaux	(46,0)	(43,5)	5,9%	(179,2)	(172,0)	4,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(15,6)%	(16,7)%		(16,1)%	(17,1)%	
EBITA	<b>17,0</b>	<b>13,1</b>	<b>30,3%</b>	<b>63,1</b>	<b>54,4</b>	<b>15,9%</b>
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,8%	5,0%		5,7%	5,4%	

En 2010, le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique a enregistré une croissance de 31,7 % par rapport à 2009, à 1.116,3 millions d'euros, soit une hausse de 10,9 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. Les acquisitions ont représenté une hausse de 2,1 millions d'euros, notamment du fait du rachat de Suzhou Xidian en février 2009. A cette hausse, se sont ajoutés des effets de change favorables à hauteur de 157,1 millions d'euros, principalement dus à l'appréciation du dollar australien par rapport à l'euro. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a augmenté de 13,1 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant par rapport à 2009.

En Australie, le chiffre d'affaires s'est établi à 708,8 millions d'euros, soit une hausse de 8,3 % par rapport à 2009 en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. Cette croissance a été portée par les projets, notamment dans les services publics. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre

d'affaires a enregistré une hausse de 11,1 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant.

En Nouvelle-Zélande, le chiffre d'affaires s'est établi à 133,2 millions d'euros en 2010, en baisse de 1,4 % par rapport à 2009 en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. La baisse des marchés de la construction résidentielle et tertiaire a continué à peser sur les ventes. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 1,5 % en données comparables et à nombre de jours constant.

En Asie, le chiffre d'affaires s'est établi à 274,3 millions d'euros au cours de l'exercice 2010, soit une hausse de 26,4 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant par rapport à 2009, avec une très bonne performance dans le secteur de l'automatisation. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 25,2 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant.

Au cours de l'exercice 2010, la marge brute a augmenté de 28,7 % à 242,9 millions d'euros. En données comparables ajustées, la marge brute s'est dégradée de 80 points de base pour atteindre 21,7 % en 2010. Cette baisse s'explique essentiellement par la modification de la répartition des ventes régionales (augmentation de la part de l'Asie où la marge brute est plus faible) ainsi que par la baisse de la marge brute en Chine (attribuable au mix entre grossistes et industriels) et en Australie (part plus importante des projets et pression sur la marge des câbles). Au quatrième trimestre 2010, la marge brute a baissé de 50 points de base en données comparables ajustées, passant de 21,8 % à 21,3 %.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 4,2 % par rapport à 2009, parallèlement à une croissance du chiffre d'affaires de 10,9 %. Les frais de personnel ont augmenté de 3,6 % en données comparables ajustées. En données comparables, les effectifs ont progressé de 1,5 % par rapport au 31 décembre 2009 et comptaient 2 632 collaborateurs au 31 décembre 2010. Au quatrième trimestre 2010, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 5,9 % en données comparables ajustées, contre une hausse de 13,9 % du chiffre d'affaires.

L'EBITA s'est établi à 63,7 millions d'euros pour l'exercice 2010, en augmentation de 38,3 % par rapport à 2009. En données comparables ajustées, il a augmenté de 15,9 %, passant de 5,4 % du chiffre d'affaires en 2009 à 5,7 % en 2010. Au quatrième trimestre 2010, l'EBITA a augmenté de 30,3 % en données comparables ajustées et la marge d'EBITA ajusté s'est appréciée de 80 points de base, progressant de 5,0 % en 2009 à 5,8 % en 2010.

### 1.3.5 | Autres marchés & activités (3% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
Chiffre d'affaires	<b>79,6</b>	<b>130,4</b>	<b>(38,9)%</b>	<b>346,2</b>	<b>439,1</b>	<b>(21,2)%</b>
Marge brute	29,6	37,0	(20,1)%	120,1	132,0	(9,0)%
Frais administratifs et commerciaux	(34,4)	(35,9)	(4,1)%	(137,6)	(131,4)	4,7%
<b>EBITA</b>	<b>(4,9)</b>	<b>1,1</b>		<b>(17,4)</b>	<b>0,7</b>	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(6,1)%</i>	<i>0,8%</i>		<i>(5,0)%</i>	<i>0,2%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES  (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en %	2010	2009	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>79,6</b>	<b>86,8</b>	<b>(8,3)%</b>	<b>346,2</b>	<b>359,0</b>	<b>(3,6)%</b>
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(8,2)%</i>			<i>(3,4)%</i>
Marge brute	29,4	30,0	(2,0)%	120,1	119,0	0,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>36,9%</i>	<i>34,5%</i>		<i>34,7%</i>	<i>33,2%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(34,4)	(30,2)	14,1%	(137,6)	(118,0)	16,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(43,3)%</i>	<i>(34,8)%</i>		<i>(39,7)%</i>	<i>(32,9)%</i>	
<b>EBITA</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(0,2)</b>		<b>(17,5)</b>	<b>1,1</b>	
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(6,3)%</i>	<i>(0,2)%</i>		<i>(5,0)%</i>	<i>0,3%</i>	

En 2010, l'activité ACE (70 % du segment) a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires de 11,0 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. Le Chili (23 % du segment) a affiché un chiffre d'affaires en hausse de 24,5 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant. Les cessions ont représenté une baisse de 125,6 millions d'euros, notamment liée à la vente de H.C.L. Asia et de Haagtechno B.V. tandis que la variation des taux de change a eu un effet favorable de 45,5 millions d'euros, essentiellement lié à l'appréciation du dollar australien par rapport à l'euro. Au quatrième trimestre 2010, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 8,2 % en données comparables et à nombre de jours ouvrés constant.

En données comparables ajustées, la baisse de l'EBITA s'explique principalement par une moindre performance de la division ACE et du Chili, ainsi que par des dépenses plus élevées liées à la participation aux résultats de l'entreprise et à des paiements fondés sur des actions en raison de l'augmentation de la performance du Groupe.

## 1.4 | Perspectives

Les trois priorités de Rexel en 2011 sont :

- Renforcer ses positions concurrentielles grâce à la croissance organique et aux acquisitions

Rexel prévoit une croissance continue de ses ventes en 2011, résultant de l'alliance de la croissance organique et de la croissance externe.

Dans des marchés qui devraient continuer à s'améliorer progressivement tout au long de l'année, Rexel vise une croissance des volumes qui viendra soutenir la croissance organique.

En complément, Rexel continuera à réaliser des opérations de croissance externe dans les prochains trimestres. Les acquisitions déjà annoncées en décembre 2010 (Suisse) et janvier 2011 (Brésil, Inde et Chine) représentent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 200 millions d'euros.

- Améliorer sa rentabilité et optimiser ses capitaux engagés pour atteindre ses objectifs à moyen-terme d'une marge d'EBITA proche de 6.5% et d'un retour sur capitaux engagés (ROCE) proche de 14%

Au travers d'une optimisation continue de sa marge brute et d'un strict contrôle de ses coûts, Rexel vise une amélioration de sa rentabilité d'environ 50 points de base en 2011 et confirme son objectif à

moyen-terme d'une marge d'EBITA proche de 6.5%. Allié à l'optimisation des capitaux engagés, cet accroissement de la rentabilité permettra à Rexel d'atteindre son objectif à moyen-terme d'un retour sur capitaux engagés (ROCE) proche de 14%.

- Générer un cash flow solide

Grâce à une gestion serrée de son besoin en fonds de roulement (y compris dans un contexte de reprise des volumes) et à une faible intensité capitalistique, Rexel devrait générer en 2011 plus de 500 millions d'euros de flux net de trésorerie disponible avant intérêts et impôts, permettant au Groupe de financer sa croissance externe tout en maintenant une structure financière saine.

## 2. | TRÉSORERIE ET CAPITAUX DU GROUPE

### 2.1 | Flux de trésorerie du Groupe aux 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie de Rexel pour les années et les quatrièmes trimestres 2010 et 2009.

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2010	2009	Variation en valeur	2010	2009	Variation en valeur
Flux de trésorerie d'exploitation <sup>(1)</sup>	193,7	134,6	59,1	580,2	446,8	133,4
Intérêts	(a) (40,9)	(45,3)	4,4	(160,7)	(149,3)	(11,4)
Impôts	(a) 11,8	(4,6)	16,4	(36,9)	(52,7)	15,8
Variation du besoin en fonds de roulement	134,2	165,6	(31,4)	42,0	471,6	(429,6)
Flux nets des activités opérationnelles	(b) 298,8	250,3	48,5	424,6	716,4	(291,8)
Flux nets des activités d'investissement	(87,3)	(18,3)	(69,0)	(106,8)	(84,5)	(22,3)
Dont immobilisations opérationnelles <sup>(2)</sup>	(c) (22,0)	(9,8)	(12,2)	(52,4)	(38,5)	(13,9)
Flux nets des activités de financement	(100,7)	(412,1)	311,4	(332,4)	(1 038,2)	705,8
Variation nette de la trésorerie	110,8	(180,1)	290,9	(14,6)	(406,3)	391,7
<b>Trésorerie disponible après investissements nets</b>						
<b>(« Free cash flow ») :</b>						
- avant intérêts et impôts (b) – (a) + (c)	305,9	290,4	15,5	569,8	879,9	(310,1)
- après intérêts et impôts (b) + (c)	276,8	240,5	36,3	372,2	677,9	(305,7)
<b>Besoin en Fonds de Roulement, en % du chiffre d'affaires<sup>(3)</sup> au :</b>				<b>31 décembre</b>	<b>31 décembre</b>	
				<b>2010</b>	<b>2009</b>	
Données financières publiées				9,9%	10,5%	
Données financières comparables				10,6%	11,0%	

<sup>(1)</sup> Avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement.

<sup>(2)</sup> Nettes des cessions.

<sup>(3)</sup> Besoin en fonds de roulement, fin de période, divisé par le chiffre d'affaires des 12 derniers mois.

#### 2.1.1 | Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

##### Flux de trésorerie d'exploitation

L'augmentation de 133,4 millions d'euros est essentiellement liée à l'amélioration de l'EBITDA (résultat opérationnel avant autres produits et autres charges et avant amortissements) qui est passé de 553,0 millions d'euros au cours de l'exercice 2009 à 691,9 millions d'euros au cours de l'exercice 2010.

##### Intérêts et impôts

Au cours de l'exercice 2010, les intérêts versés se sont élevés à 160,7 millions d'euros contre 149,3 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des taux de marge de crédit en 2010 comparé à 2009, suite au refinancement du Groupe en juillet 2009.

Au cours de l'exercice 2010, l'impôt sur le résultat décaissé s'est élevé à 36,9 millions d'euros contre 52,7 millions d'euros versés au cours de l'exercice précédent.

## Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement a représenté une ressource de 42,0 millions d'euros au cours de l'exercice 2010, contre une ressource de 471,6 millions d'euros au cours de l'exercice précédent, qui reflétait la baisse du chiffre d'affaires et les mesures d'ajustement prises par le Groupe pour adapter le niveau du fonds de roulement en 2009.

En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, le besoin en fonds de roulement s'est amélioré, passant de 11,0 % au 31 décembre 2009 à 10,6 % au 31 décembre 2010 en données comparables et en excluant l'effet de la déconsolidation de créances commerciales dans le cadre d'un programme de titrisation hors-bilan aux Etats-Unis. Au 31 décembre 2010, le besoin en fonds de roulement inclut 82,2 millions d'euros d'effet positif lié à la déconsolidation de créances titrisées dans le cadre de ce programme qui a représenté une amélioration supplémentaire de 70 points de base, soit 9,9%.

### 2.1.2 | Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle a représenté un emploi de 106,8 millions d'euros au cours de l'exercice 2010 contre 84,5 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre 2010, la trésorerie nette provenant des activités d'investissement a représenté un emploi de 87,3 millions d'euros comparé à un emploi de 18,3 millions d'euros au quatrième trimestre 2009, reflétant principalement l'impact de l'acquisition de Grossauer en Suisse en décembre 2010.

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
Acquisitions d'immobilisations opérationnelles	(22,7)	(20,2)	(57,5)	(51,1)
Produits de cession d'immobilisations opérationnelles	0,8	10,0	7,0	13,4
Variation nette des dettes et créances sur immobilisations	(0,2)	0,4	(1,9)	(0,8)
<b>Flux nets des activités d'investissement opérationnel</b>	<b>(22,0)</b>	<b>(9,8)</b>	<b>(52,4)</b>	<b>(38,5)</b>
Acquisitions d'immobilisations financières	(66,4)	(8,7)	(67,3)	(46,5)
Produits de cession d'immobilisations financières	0,6	-	13,3	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	1,4	-	1,4	-
<b>Flux nets des activités d'investissement financier</b>	<b>(64,4)</b>	<b>(8,7)</b>	<b>(52,6)</b>	<b>(46,5)</b>
Variation nette des placements à long terme	(0,9)	0,2	(1,8)	0,5
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>(87,3)</b>	<b>(18,3)</b>	<b>(106,8)</b>	<b>(84,5)</b>

## Acquisitions et cessions d'immobilisations

Le montant des acquisitions d'immobilisations net des cessions a représenté un emploi de trésorerie de 52,4 millions d'euros au cours de l'exercice 2010 contre 38,5 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2010, les dépenses brutes d'investissements opérationnels se sont élevées à 57,5 millions d'euros, soit 0,5 % du chiffre d'affaires de la période, dont 25,0 millions d'euros étaient dédiés aux systèmes d'information, 16,8 millions d'euros à la rénovation des agences existantes et à l'ouverture de nouvelles agences, 11,6 millions d'euros à la logistique et 4,1 millions d'euros à d'autres investissements. Au cours de l'exercice 2010, les cessions d'immobilisations se sont élevées à 7,0 millions d'euros, résultant principalement de ventes d'immeubles en Suède, en Lettonie et en Italie. La variation nette des dettes et créances correspondantes s'est élevée à 1,9 million d'euros, majorant d'autant les investissements nets de la période.

Au cours de l'exercice 2009, les dépenses brutes d'investissement avaient représenté 51,1 millions d'euros, soit 0,5 % du chiffre d'affaires de la période, dont 25,1 millions d'euros étaient consacrés aux systèmes d'information, 19,1 millions d'euros à la rénovation des agences existantes et à l'ouverture de nouvelles agences, 5,7 millions d'euros à la logistique et 1,2 million d'euros à d'autres investissements. Au cours de l'exercice 2009, les cessions d'immobilisations s'étaient établies à 13,4 millions d'euros, correspondant principalement à la cession de trois agences, une aux Etats-Unis, deux au Royaume-Uni ainsi qu'un immeuble en Chine. La variation des dettes et créances correspondantes s'était élevée à 0,8 million d'euros, majorant d'autant les investissements nets de la période.

### **Investissements financiers**

Les flux nets des investissements financiers ont représenté un emploi net de 52,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2010 contre un emploi net de 46,5 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2010, les entrées de trésorerie ont concerné les cessions de HCL Asie et de Haagtechno B.V., à due concurrence de 3,4 millions d'euros et de 10,2 millions d'euros nets de la trésorerie cédée. Les sorties de trésorerie comprenaient principalement l'acquisition de la société Grossauer en Suisse pour 64,1 millions d'euros. Les compléments et ajustements de prix sur des acquisitions au titre des périodes antérieures se sont élevés à un montant net de 1,1 million d'euros. Les dividendes reçus de la société mise en équivalence DPI se sont élevés à 1,4 million d'euros.

Au cours de l'exercice 2009, les sorties de trésorerie au titre des investissements financiers comprenaient principalement l'acquisition de 63,5 % des actions de Suzhou Xidian Co. Ltd. en Chine pour 41,0 millions de yuans (4,7 millions d'euros), l'augmentation de la part du Groupe dans Huazhang Electrical Automation Co. Ltd en Chine, de 51 % à 70 %, par l'exercice d'une option d'achat, pour 34,6 millions de yuans (3,6 millions d'euros) et l'acquisition de titres Hagemeyer pour 27,2 millions d'euros, y compris coûts d'acquisition. Les compléments et ajustements de prix sur des acquisitions antérieures s'étaient élevés à un montant net de 10,7 millions d'euros.

### **2.1.3 | Trésorerie nette provenant des activités de financement**

La trésorerie nette provenant des activités de financement comprend les remboursements de la dette financière et l'émission d'actions.

Au cours de l'exercice 2010, les activités de financement se sont traduites par un emploi net de 332,4 millions d'euros. Les emplois comprennent :

- la diminution du Contrat de Crédit Senior 2009 pour 407,8 millions d'euros ;
- la diminution des programmes de cession de créances commerciales pour 34,3 millions d'euros ;
- les variations des autres lignes de crédit pour 24,4 millions d'euros ;
- les paiements relatifs aux dettes de location-financement pour 5,2 millions d'euros ;
- les coûts de transaction relatifs aux opérations de refinancement pour 5,0 millions d'euros.

Tandis que les ressources se composaient de:

- l'émission d'obligations senior non assorties de sûretés complémentaires pour 75,0 millions d'euros (76,7 millions d'euros incluant une prime d'émission) ;
- l'émission de billets de trésorerie pour 56,9 millions d'euros ;
- fonds reçus, pour un montant total de 9,7 millions d'euros, relatifs aux augmentations de capital au titre des exercices d'options de souscription d'actions et de l'offre d'actions aux salariés.

Au cours de l'exercice 2009, les activités de financement se sont traduites par un emploi net de 1.038,2 millions d'euros. Les emplois comprenaient :

- le remboursement du Contrat de Crédit Senior 2008 pour 2.401,0 millions d'euros ;
- la diminution des programmes de cession de créances commerciales pour 236,2 millions d'euros ;
- les coûts de transaction relatifs aux opérations de refinancement pour 64,1 millions d'euros ;
- les paiements relatifs aux contrats de location-financement pour 7,7 millions d'euros.

Tandis que les ressources se composaient de:

- la souscription du Contrat de Crédit Senior 2009 pour 1.082,0 millions d'euros ;
- l'émission d'obligations senior non assorties de sûretés pour 575,0 millions d'euros ;
- des cessions nettes d'actions propres pour 8,6 millions d'euros ;
- des variations des autres lignes de crédit pour 4,5 millions d'euros.

## 2.2 | Sources de financement du Groupe

En plus de la trésorerie provenant de son activité et de ses capitaux propres, le Groupe se finance principalement au moyen de lignes de crédit multilatérales, d'emprunts obligataires et de cessions de créances commerciales. Au 31 décembre 2010, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 2.273,3 millions d'euros et s'analysait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations Senior	-	669,5	669,5	-	575,0	575,0
Ligne de Crédit Senior	-	761,5	761,5	-	1 091,2	1 091,2
Titrisation	-	1 067,6	1 067,6	-	1 056,6	1 056,6
Emprunt auprès des établissements de crédit	6,6	1,9	8,5	3,9	2,3	6,2
Billets de trésorerie	56,9	-	56,9	-	-	-
Concours bancaires et autres emprunts	66,6	-	66,6	83,5	-	83,5
Location financement	5,7	7,2	12,9	6,9	11,0	17,9
Intérêts courus <sup>(1)</sup>	5,2	-	5,2	5,7	-	5,7
Moins coûts de transaction	(19,0)	(44,2)	(63,2)	(16,5)	(58,8)	(75,3)
<b>Total des dettes financières et intérêts courus</b>	<b>122,0</b>	<b>2 463,5</b>	<b>2 585,5</b>	<b>83,5</b>	<b>2 677,3</b>	<b>2 760,8</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(311,9)			(359,6)
Dérivés de couverture de juste valeur			(0,3)			
<b>Endettement financier net</b>			<b>2 273,3</b>			<b>2 401,2</b>

<sup>(1)</sup> dont intérêts courus sur les Obligations Senior pour un montant de 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2010 (1,5 million d'euros au 31 décembre 2009)

L'endettement financier net est décrit dans la note 19 des états financiers consolidés au 31 décembre 2010 du Groupe Rexel.

Le 20 janvier 2010, Rexel a émis un montant complémentaire d'obligations de 75 millions d'euros, en complément de l'émission réalisée le 21 décembre 2009 pour un montant de 575 millions d'euros. Les nouvelles obligations sont entièrement assimilables aux obligations émises le 21 décembre 2009, portant intérêt au taux de 8,25% et sont remboursables le 15 décembre 2016.

Elles ont été émises à 102,33% du montant principal, soit un montant total de 76,7 millions d'euros. Les intérêts sont payés semestriellement le 15 juin et le 15 décembre, avec un premier paiement effectué le 15 juin 2010.

En septembre 2010, Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie d'un montant maximum de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 décembre 2010, la liquidité du Groupe s'élevait à 930,5 millions d'euros, dont 192,0 millions d'euros de trésorerie nette des découverts et retraitée des billets de trésorerie émis ainsi que 738,5 millions d'euros non tirés sur les lignes de crédits.

Le ratio d'endettement (Endettement net consolidé ajusté / EBITDA consolidé ajusté sur les 12 derniers mois) est comparé au covenant tous les 6 mois. Les limites définies dans le contrat de dette senior signé le 21 décembre 2009 sont indiquées ci-dessous :

Date	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014
Limite	4.90x	4.50x	4.00x	3.75x	3.50x	3.50x	3.50x	3.50x

Au 31 décembre 2010, le ratio d'endettement, calculé selon les termes du contrat de crédit sénior, s'élève à 3,19 (contre 4,32 à fin décembre 2009).

(en millions d'euros)	31 décembre 2010
Dette nette, calculée à taux de clôture	2 273,3
Dette nette, calculée à taux moyen (A)	2 228,2
EBITDA <sup>(1)</sup> sur les 12 derniers mois (B)	699,3
<b>Ratio d'endettement (A)/(B)</b>	<b>3,19</b>

<sup>(1)</sup> calculé selon les termes du contrat de dette senior

## 2.3 | Évènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de sa politique de croissance externe, le Groupe a annoncé en janvier 2011, les acquisitions des sociétés Nortel Suprimentos Industriais au Brésil, Yantra Automation Private Ltd en Inde et Wuhan Rockcenter Automation en Chine, lui permettant ainsi d'élargir sa présence mondiale dans trois pays émergents.

La société Nortel Suprimentos Industriais est un des trois principaux distributeurs nationaux de matériel électrique. Elle est basée à Campinas dans l'état de São Paulo et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 110 millions d'euros. Cette acquisition est réalisée en deux étapes : une prise de participation majoritaire initiale de 75% réalisée en janvier 2011 suivie de l'acquisition du reste des droits au capital début 2013 à un prix fixé en fonction des performances opérationnelles des exercices 2011 et 2012.

La société Yantra Automation Private Ltd est un distributeur spécialisé dans les automatismes et contrôles industriels. Basée à Pune dans l'état du Maharashtra, elle réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 12 millions d'euros. Le contrat d'acquisition prévoit une prise de participation majoritaire initiale à hauteur de 74% dans le capital de Yantra Automation Private Ltd, réalisée en janvier 2011, suivie de l'acquisition du reste des droits au capital, prévue en 2014, à un prix fixé en fonction des performances opérationnelles futures.

La société Wuhan Rockcenter Automation est basée à Wuhan, capitale de la province de Hubei dans le centre de la Chine, et a réalisée des ventes d'environ 10 millions d'euros en 2010. Le groupe a racheté les actifs et l'activité de cette société. Le prix d'acquisition intègre un complément de prix basé sur la performance future.

Le montant total de ces acquisitions s'élèvent à 59,3 millions d'euros. A la date d'arrêt des états financiers consolidés, le Groupe ne dispose pas encore des informations nécessaires à l'allocation de la contrepartie transférée au titre de ces acquisitions.

## II. Etats financiers consolidés

# SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé .....	23
Résultat global consolidé .....	24
Bilan consolidé .....	25
Tableau des flux de trésorerie consolidé .....	26
Tableau de variation des capitaux propres consolidés .....	27
Notes annexes aux états financiers consolidés .....	28
1.   Informations générales .....	28
2.   Principales méthodes comptables .....	28
3.   Regroupements d'entreprises .....	42
4.   Information sectorielle .....	44
5.   Frais administratifs et commerciaux .....	45
6.   Charges de personnel .....	46
7.   Autres produits et autres charges .....	46
8.   Charges financières nettes .....	49
9.   Impôt sur les bénéfices .....	49
10.   Actifs non courants .....	52
11.   Actifs courants .....	57
12.   Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	59
13. Synthèse des actifs financiers .....	60
14.   Capital social et prime d'émission .....	60
15.   Paiements fondés sur des actions .....	62
16.   Résultats par action .....	69
17.   Provisions et autres passifs non courants .....	69
18.   Avantages du personnel .....	71
19.   Endettement financier .....	73
20.   Risques de marché et instruments financiers .....	79
21.   Synthèse des passifs financiers .....	85
22.   Litiges .....	85
23.   Transactions avec les parties liées .....	88
24.   Engagements contractuels .....	88
25.   Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice .....	89
26.   Sociétés consolidées .....	90

## Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2010	2009
Chiffre d'affaires	4	11 960,1	11 307,3
Coût des ventes		(9 014,5)	(8 537,8)
<b>Marge brute</b>		<b>2 945,6</b>	<b>2 769,5</b>
Frais administratifs et commerciaux	5	(2 352,5)	(2 319,3)
<b>Résultat opérationnel avant autres produits et charges</b>		<b>593,1</b>	<b>450,2</b>
Autres produits	7	16,1	33,1
Autres charges	7	(123,8)	(167,5)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>485,4</b>	<b>315,8</b>
Produits financiers		49,3	47,7
Coût de l'endettement financier		(189,8)	(173,2)
Autres charges financières		(62,6)	(56,4)
Charges financières (nettes)	8	(203,1)	(203,1)
Quote part de résultat dans les entreprises associées	10,4	4,7	-
<b>Résultat net avant impôt</b>		<b>287,0</b>	<b>112,7</b>
Impôt sur le résultat	9	(57,8)	(31,7)
<b>Résultat net</b>		<b>229,2</b>	<b>81,0</b>
<b>Dont attribuable :</b>			
au Groupe		228,5	80,6
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		0,7	0,4
<b>Résultat net par action :</b>			
Résultat de base par action (en euros)	16	0,87	0,31
Résultat dilué par action (en euros)	16	0,87	0,31

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Résultat global consolidé

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
<b>Résultat net</b>	<b>229,2</b>	<b>81,0</b>
Ecart de conversion	154,8	103,7
Effet d'impôt	8,1	(1,4)
	162,9	102,3
Profit (Perte) sur couvertures de flux de trésorerie	17,7	(5,8)
Effet d'impôt	(7,9)	0,6
	9,8	(5,2)
Profit sur titres disponibles à la vente	-	0,6
Effet d'impôt	-	-
	-	0,6
<i>Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt</i>	<i>172,7</i>	<i>97,7</i>
<b>Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt</b>	<b>401,9</b>	<b>178,7</b>
<b>Dont attribuable :</b>		
au Groupe	400,4	178,6
aux intérêts ne conférant pas le contrôle	1,5	0,1

*Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.*

## Bilan consolidé

	<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Au 31 décembre	
			2010	2009
<b>Actif</b>				
Goodwill		10.1	3 931,2	3 759,4
Immobilisations incorporelles		10.1	934,4	927,8
Immobilisations corporelles		10.2	245,4	261,6
Actifs financiers non courants		10.3	132,1	53,3
Participations dans les entreprises associées		10.4	9,3	5,9
Actifs d'impôt différé		9.2	138,6	230,0
<b>Total des actifs non courants</b>			<b>5 391,0</b>	<b>5 238,0</b>
Stocks		11.1	1 203,1	1 141,4
Créances clients		11.2	2 022,0	1 901,5
Créances d'impôt courant			29,7	32,0
Autres actifs		11.3	406,4	371,9
Actifs destinés à être cédés		11.4	23,1	10,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie		12	311,9	359,6
<b>Total des actifs courants</b>			<b>3 996,2</b>	<b>3 816,9</b>
<b>Total des actifs</b>			<b>9 387,2</b>	<b>9 054,9</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		14	1 301,0	1 291,1
Prime d'émission		14	1 383,7	1 392,2
Réserves			1 140,4	720,9
<b>Total des capitaux propres attribuables au Groupe</b>			<b>3 825,1</b>	<b>3 404,2</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle			9,3	7,8
<b>Total des capitaux propres</b>			<b>3 834,4</b>	<b>3 412,0</b>
<b>Dettes</b>				
Dettes financières (part à long terme)		19	2 463,5	2 677,3
Avantages du personnel		18	174,4	173,8
Passifs d'impôt différé		9.2	144,5	221,7
Provisions et autres passifs non courants		17	156,3	235,4
<b>Total des passifs non courants</b>			<b>2 938,7</b>	<b>3 308,2</b>
Dettes financières (part à court terme)		19	116,8	77,8
Intérêts courus		19	5,2	5,7
Dettes fournisseurs			1 866,2	1 676,0
Dettes d'impôt exigible			39,8	22,9
Autres dettes		21	584,1	552,3
Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés		11.4	2,0	-
<b>Total des passifs courants</b>			<b>2 614,1</b>	<b>2 334,7</b>
<b>Total des passifs</b>			<b>5 552,8</b>	<b>5 642,9</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>			<b>9 387,2</b>	<b>9 054,9</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2010	2009
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Résultat opérationnel		485,4	315,8
Amortissements et dépréciations d'actifs		139,8	129,5
Avantages au personnel		(15,5)	(17,8)
Variation des autres provisions		(47,6)	7,3
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		18,1	12,0
Intérêts payés		(160,7)	(149,3)
Impôt payé		(36,9)	(52,7)
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>382,6</i>	<i>244,8</i>
Variation des stocks		(26,6)	232,9
Variation des créances clients		(48,8)	521,8
Variation des dettes fournisseurs		121,6	(305,5)
Variations des autres créances et autres dettes		(4,2)	22,4
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>		<i>42,0</i>	<i>471,6</i>
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>		<b>424,6</b>	<b>716,4</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(59,4)	(51,9)
Produits de cession d'immobilisations corporelles		7,0	13,4
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		(67,3)	(46,5)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		13,3	-
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>		<b>(106,8)</b>	<b>(84,5)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
Augmentation de capital	14	9,7	0,3
Augmentation de capital souscrite par les actionnaires ne détenant pas le contrôle		-	0,7
Vente (Achat) d'actions propres		1,1	8,6
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes financières	19.2	(303,6)	(803,6)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	19.2	(34,3)	(236,2)
Remboursement des dettes résultant des contrats de location-financement	19.2	(5,2)	(7,7)
<b>Trésorerie nette provenant des activités de financement</b>		<b>(332,4)</b>	<b>(1 038,2)</b>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(14,6)	(406,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	12	359,6	807,0
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation		(33,1)	(41,1)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>12</b>	<b>311,9</b>	<b>359,6</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Note	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Juste valeur	Actions propres	Total attribuable au groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2009</b>										
<b>Au 1er janvier 2009</b>										
Ecart de conversion		-	-	711,2	(141,8)	(24,5)	(10,5)	3 224,3	24,1	3 248,4
Couvertures de flux de trésorerie		-	-	-	102,6	-	-	102,6	(0,3)	102,3
Titres disponibles à la vente		-	-	-	-	(5,2)	-	(5,2)	-	(5,2)
		-	-	-	-	0,6	-	0,6	-	0,6
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>		-	-	-	<b>102,6</b>	<b>(4,6)</b>	-	<b>98,0</b>	<b>(0,3)</b>	<b>97,7</b>
Résultat net		-	-	80,6	-	-	-	80,6	0,4	81,0
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>		-	-	<b>80,6</b>	<b>102,6</b>	<b>(4,6)</b>	-	<b>178,6</b>	<b>0,1</b>	<b>178,7</b>
Augmentation de capital		10,8	(10,8)	-	-	-	-	-	-	-
Attribution gratuite d'actions		-	(6,9)	6,9	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions		0,3	-	5,3	-	-	-	5,6	-	5,6
Achats / Cessions d'actions propres		-	-	-	-	-	8,3	8,3	-	8,3
Transactions avec les actionnaires ne détenant pas le contrôle		-	-	(12,6)	-	-	-	(12,6)	(16,4)	(29,0)
<b>Au 31 décembre 2009</b>		<b>1 291,1</b>	<b>1 392,2</b>	<b>791,4</b>	<b>(39,2)</b>	<b>(29,1)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>3 404,2</b>	<b>7,8</b>	<b>3 412,0</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010</b>										
<b>Au 1er janvier 2010</b>										
Ecart de conversion		-	-	791,4	(39,2)	(29,1)	(2,2)	3 404,2	7,8	3 412,0
Couvertures de flux de trésorerie		-	-	-	162,1	-	-	162,1	0,8	162,9
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>		-	-	-	<b>162,1</b>	<b>9,8</b>	-	<b>171,9</b>	<b>0,8</b>	<b>172,7</b>
Résultat net		-	-	228,5	-	-	-	228,5	0,7	229,2
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>		-	-	<b>228,5</b>	<b>162,1</b>	<b>9,8</b>	-	<b>400,4</b>	<b>1,5</b>	<b>401,9</b>
Augmentations de capital	14	9,9	(0,2)	0,6	-	-	-	10,3	-	10,3
Attribution gratuite d'actions		-	(8,3)	8,3	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions		-	-	9,8	-	-	-	9,8	-	9,8
Achats / Cessions d'actions propres		-	-	-	-	-	0,4	0,4	-	0,4
<b>Au 31 décembre 2010</b>		<b>1 301,0</b>	<b>1 383,7</b>	<b>1 038,6</b>	<b>122,9</b>	<b>(19,3)</b>	<b>(1,8)</b>	<b>3 825,1</b>	<b>9,3</b>	<b>3 834,4</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Notes annexes

### 1. | INFORMATIONS GENERALES

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, l'industrie et les services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle-Zélande et en Chine).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010. Ils ont été arrêtés par le Directoire le 1er février 2011 et modifiés par le Directoire du 8 février afin de prendre en compte certaines informations relatives aux événements postérieurs à la clôture de l'exercice.

### 2. | PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

#### 2.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité à la fois avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne et celles émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables, de manière obligatoire, au 31 décembre 2010.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne : ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)).

#### 2.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- regroupements des actifs (notes 2.5 et 3),
- dépréciation du *goodwill* et des actifs incorporels (notes 2.5, 2.8 et 10.1),
- évaluation des obligations liées aux avantages du personnel (notes 2.14 et 18),
- provisions et passifs éventuels (notes 2.16, 17 et 22),
- valorisation des instruments financiers (notes 2.10.4 et 20),
- reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.20 et 9),
- évaluation des paiements fondés sur des actions (notes 2.15 et 15).

### **2.2.1 Nouvelles normes et interprétations applicables en 2010**

Le Groupe applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 les nouveaux amendements, normes et interprétations suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne, leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe :

- Les améliorations apportées à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », publiées en mai 2008 ;
- La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et l'amendement à IAS 27 « Comptes consolidés et individuels », publiés en janvier 2008, s'appliquent de manière prospective aux transactions réalisées à compter du 1er janvier 2010. La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui affectent l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle, la comptabilisation des frais connexes à l'acquisition, les principes de comptabilisation et d'évaluation des contreparties éventuelles et les regroupements d'entreprises réalisés par étapes. L'amendement à IAS 27 requiert que les variations du pourcentage d'intérêt d'une société mère dans une filiale sans perte de contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres (soit des transactions effectuées avec des propriétaires agissant en cette qualité). Par conséquent, ces opérations ne donnent plus lieu à la comptabilisation d'un *goodwill* ni d'un effet sur le résultat de la période. Par ailleurs, l'amendement modifie la comptabilisation des pertes encourues par une filiale et attribuables à des intérêts ne conférant pas le contrôle, ainsi que la perte de contrôle d'une filiale. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, l'application de la norme IFRS 3 révisée s'est traduite par la prise en compte d'une charge de 2,2 millions d'euros relative aux frais connexes d'acquisition présentée au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges ».
- L'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et Evaluation – Eléments éligibles à la couverture », publié en juillet 2008. Cet amendement présente la définition d'un risque unilatéral sur un élément couvert et la définition d'inflation en tant que composante d'un élément financier désigné comme élément couvert.
- Les interprétations IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » et IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients ».
- L'amendement à la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS : Exemption complémentaire pour les premiers adoptants ». L'amendement exonère les entités utilisant la méthode du coût complet de l'application rétrospective des IFRS pour ce qui concerne les actifs pétroliers et gaziers. Il exonère également les entités de requalifier la classification des contrats de location existants conformément à l'interprétation IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », si l'application des normes comptables nationales conduit au même résultat.
- Les amendements à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » – « Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions » clarifient le traitement de telles transactions lorsque, au sein d'un groupe, l'entité qui reçoit des biens ou des services n'est pas celle qui règle la transaction.

- Les améliorations d'avril 2009 clarifient ou apportent de légères modifications à différentes normes et interprétations.

Par ailleurs, le Groupe avait choisi d'appliquer par anticipation les interprétations suivantes approuvées par l'Union européenne. Leur application n'a donc pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe en 2010 :

- Interprétation IFRIC 12 – Accords de concession de services
- Interprétation IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net à l'étranger

### **2.2.2 Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne**

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouveaux amendements et interprétations suivants approuvés par l'Union européenne :

- L'amendement à la norme IAS32 « Instruments financiers – Présentation » - Classement des émissions de droits apporte des précisions sur la manière de comptabiliser certains droits (droits, options ou bons de souscriptions) lorsque les instruments émis sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur. Auparavant, ces droits étaient comptabilisés comme des instruments dérivés. Cependant, cet amendement prévoit que si certaines conditions sont remplies, de tels droits sont comptabilisés dans les capitaux propres quelle que soit la devise dans laquelle le prix d'exercice est libellé. Cet amendement applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> février 2010 n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.
- La version révisée de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées » clarifie la notion de partie liée et introduit certaines exemptions partielles lorsque cette partie liée est une société publique. Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ». Cette interprétation traite de la comptabilisation des effets de la renégociation d'un instrument de dette en contrepartie de l'émission d'instruments de capitaux propres en vue d'éteindre entièrement ou partiellement le passif financier. Cette interprétation est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.
- L'amendement à l'interprétation IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal » autorise les entités soumises à une obligation de financement minimum d'un régime de retraite et procédant à des paiements de cotisation d'avance à comptabiliser ces avances comme un actif. Cet amendement est applicable pour les exercices à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## **2.3 | Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rexel S.A., société mère du Groupe et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2010. Les filiales (y compris les entités *ad hoc*) sont des entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables actuels ou potentiels sont pris en considération.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où celui-ci cesse. Les états financiers des filiales sont établis pour la période correspondant à celle de l'exercice de présentation des états financiers consolidés du Groupe en utilisant des méthodes comptables homogènes. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes supportées par les filiales consolidées sont attribuées aux intérêts ne conférant pas le contrôle y compris lorsqu'elles conduisent à reconnaître des montants débiteurs.

Un changement dans le pourcentage de détention d'une filiale, sans perte de contrôle, est comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. En cas de perte de contrôle du Groupe sur la filiale, le Groupe :

- déconsolide les actifs (incluant le *goodwill*) et les passifs de la filiale,
- déconsolide la valeur des intérêts ne conférant pas le contrôle,
- déconsolide les écarts de conversion enregistrés dans les capitaux propres,
- enregistre la juste valeur de la rémunération reçue,
- enregistre la juste valeur de la participation conservée,
- enregistre le gain ou la perte dans le compte de résultat,
- reclasse les éléments reconnus antérieurement dans le résultat global en résultat ou dans les réserves selon le cas.

## 2.4 | Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle de Rexel et la monnaie de présentation des états financiers du Groupe sont l'euro.

### ***Transactions en monnaie étrangère***

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges sauf lorsque la comptabilité de couverture est appliquée (voir note 2.10.5). Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

### ***Activités à l'étranger***

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

### ***Investissement net dans une activité à l'étranger***

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

### ***Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger***

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

## 2.5 | Immobilisations incorporelles

### **Goodwill**

#### Acquisitions réalisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 2.8).

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

#### Acquisitions réalisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du *goodwill*,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et
- les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le *goodwill*.

### **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 2.8).

Les actifs incorporels identifiables acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans le cadre de l'affectation du coût de regroupement et évalués à la juste valeur. Les actifs incorporels sont considérés comme identifiables, s'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou s'ils sont séparables.

Les partenariats stratégiques, acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, résultent de droits contractuels. Ils sont évalués sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Les réseaux de distribution sont considérés comme des actifs séparables dans la mesure où ils pourraient être franchisés. Ils correspondent à la valeur apportée aux agences par leur appartenance à un réseau, notamment à travers les enseignes et les catalogues. Ils sont évalués en utilisant un taux de redevance applicable à des contrats de franchise et en tenant compte de leur rentabilité. Le taux de redevance est compris dans une fourchette de 0,4% à 0,8% des ventes, selon les pays.

Les partenariats stratégiques et les réseaux de distribution ont une durée de vie indéfinie, s'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce qu'ils génèrent des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Des relations clients sont reconnues lorsqu'une entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Elles sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et sont amorties sur leur durée de vie en fonction de leur attrition constatée sur une base historique.

Les logiciels informatiques acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Les logiciels développés par le Groupe, améliorant la productivité, sont immobilisés.

### **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie est réexaminée annuellement, afin de déterminer si l'appréciation du caractère indéfini de la durée d'utilité pour cet actif continue d'être justifiée. Lorsque la durée d'utilité devient déterminable, l'appréciation du caractère indéfini de la durée d'utilité est modifiée de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les frais de développement de logiciels activés sont comprises entre 5 et 10 ans.

## **2.6 | Immobilisations corporelles**

### **Actifs en pleine propriété**

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 2.8).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

### **Actifs en location**

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de locations sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur (voir note 2.8). Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente, lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements réalisés dans le cadre de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

### **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- |                                                        |             |
|--------------------------------------------------------|-------------|
| • Bâtiments administratifs et commerciaux              | 20 à 35 ans |
| • Agencements et aménagements, installations générales | 5 à 10 ans  |
| • Matériel de transport                                | 3 à 8 ans   |
| • Matériel informatique                                | 3 à 5 ans   |

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus et modifiés, si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

## 2.7 | Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées initialement à leur coût, qui inclut les coûts de transaction.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global, après prise en compte d'ajustements d'homogénéisation avec les méthodes comptables du Groupe.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à la valeur de sa participation dans l'entreprise associée, la valeur comptable est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes.

## 2.8 | Dépréciation

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks (voir note 2.9), les créances clients et autres créances (voir note 2.10.3), et les actifs d'impôt différé (voir note 2.20), est examinée à chaque date de clôture, afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-dessous.

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au *pro rata* de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

### **Calcul de la valeur recouvrable**

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau du pays, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

### **Reprise de la perte de valeur**

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## **2.9 | Stocks**

Les stocks comprennent essentiellement des marchandises. Ils sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé par référence à la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, en incluant les coûts de transport, remises et ristournes fournisseurs déduites. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé à la date de clôture, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente, en tenant compte de leur obsolescence technique ou commerciale et des risques liés à leur faible rotation.

## **2.10 | Actifs financiers**

### **2.10.1 | Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers non courants incluent principalement les investissements dans les sociétés non consolidées et les autres participations, les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité, ainsi que les prêts.

Les participations dans les sociétés non consolidées et les autres participations sont classées en tant qu'actifs disponibles à la vente et sont évaluées à la juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les investissements sont présentés à leur coût diminué d'une dépréciation si nécessaire. Les variations de juste valeur sont constatées en capitaux propres et transférées en résultat si les actifs concernés sont cédés ou si leur dépréciation devient définitive.

### **2.10.2 | Actifs financiers détenus à des fins de transaction**

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes correspondants sont reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction est le prix de marché vendeur à la date du bilan. Toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

### **2.10.3 | Créances clients et autres créances**

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir note 2.13), diminué du montant des pertes de valeur.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement à partir de 30 jours.

#### **2.10.4 | Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés, qui répondent aux critères de la comptabilité de couverture selon IAS 39, sont classés en instruments de couverture. Les instruments dérivés, qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien que mis en place dans une perspective de gestion des risques (les procédures du Groupe n'autorisent pas les transactions spéculatives), sont comptabilisés comme des instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir la méthode comptable décrite en note 2.10.5). Ils sont inscrits à l'actif ou au passif en fonction de leur juste valeur.

#### ***Risque de change et risque de taux***

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour se prémunir contre les risques de variations des cours de change et des taux d'intérêt. L'utilisation des instruments financiers dérivés dans un but spéculatif n'est pas autorisée par les procédures mises en place par le Groupe. Cependant, les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sont comptabilisés comme instruments détenus à des fins de transaction.

#### ***Estimation de la juste valeur***

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Le prix de marché coté utilisé pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le prix vendeur ; le prix de marché coté approprié pour les dettes financières est le prix acheteur. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) ou indirectement (c'est-à-dire déterminées à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la synthèse des actifs financiers (note 13) et dans la synthèse des passifs financiers (note 21).

#### **2.10.5 | Comptabilité de couverture**

#### ***Couverture de flux de trésorerie***

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif non financier ou un passif non financier, le profit (la perte) cumulé(e) correspondant(e) est sorti(e) des capitaux propres et inclus(e) dans le coût initial ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif non financier. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif financier, les profits et pertes associés, qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, sont repris dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles l'actif ou le passif affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisé).

Pour les couvertures de flux de trésorerie autres que celles visées par les deux dispositions précédentes, les profits (pertes) associé(e)s cumulé(e)s sont sorti(e)s des capitaux propres et inclus(e) dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat. La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à échéance, est vendu, résilié ou exercé, ou lorsque le Groupe révoque la désignation de la relation de couverture, mais s'attend toujours à ce que la transaction couverte prévue soit réalisée, le profit (la perte) cumulé(e) à cette date est maintenu(e) en capitaux propres et est comptabilisé(e) conformément à la méthode précédemment décrite lorsque la transaction est réalisée. Lorsque le Groupe anticipe que la transaction couverte ne se réalisera pas, le

profit (la perte) cumulé(e) latent(e), qui avait été comptabilisé(e) en capitaux propres, est comptabilisé(e) immédiatement en résultat.

### ***Couverture de juste valeur***

La comptabilité de couverture de juste valeur est utilisée lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné en tant que couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'une dette figurant au bilan (ou d'un engagement ferme), dont la dette financière à taux fixe, comme par exemple les obligations indexées et les autres emprunts à taux fixe.

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les éléments couverts sont réévalués à leur juste valeur pour la part du risque couvert. Les ajustements de la valeur nette comptable de l'élément couvert correspondant sont comptabilisés en résultat.

### ***Couverture d'un élément monétaire en devise étrangère***

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change sur un actif ou passif monétaire comptabilisé, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat (« couverture naturelle »).

## **2.10.6 | Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue, ainsi que les placements très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et qui ont une échéance à court terme.

## **2.11 | Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

Les actifs non courants (ou les groupes d'actifs) et les passifs sont classés comme « détenus en vue de la vente », si leur valeur comptable est recouvrable au travers d'une transaction de vente plutôt qu'au travers de leur utilisation. Le Groupe considère que cette condition est remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs) est disponible pour une vente immédiate en l'état. Le Groupe doit être engagé à vendre et la vente doit être hautement probable dans l'année qui suit la date de classification. L'évaluation des actifs (ou d'un groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) est mise à jour immédiatement avant la classification en « détenus en vue de la vente » en fonction des différentes normes IFRS qui leur sont applicables. Puis, lorsqu'ils sont classés dans les rubriques « Actifs destinés à être cédés » et « Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés », les actifs non courants (ou les groupes d'actifs) et les passifs sont évalués au plus faible de la valeur nette comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de cession.

## **2.12 | Capital**

### ***Rachat d'instruments de capitaux propres***

Lors du rachat par la Société de ses instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées, lorsqu'elles ne sont pas annulées, sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

### ***Dividendes***

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

## 2.13 | Dettes financières

### ***Emprunts portant intérêt***

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la reconnaissance initiale, les emprunts portant intérêt sont évalués à leur coût amorti selon lequel toute différence, entre la valeur nominale (nette des coûts de transaction) et la valeur de remboursement, est reconnue en résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### ***Taux d'intérêt effectif***

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

### ***Coûts de transaction***

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Ils incluent les honoraires et les commissions payés aux agents et aux conseils, ainsi que les taxes encaissées par les autorités de marché, les commissions de bourse et les droits d'enregistrement. En revanche, ils n'incluent ni les primes d'émission, ni l'allocation des frais administratifs internes et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'instrument.

### ***Dettes financières nettes***

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

## 2.14 | Avantages du personnel

Il existe différents régimes de retraite au sein des sociétés du Groupe. Certains de ces régimes sont financés auprès de sociétés d'assurance ou de fonds, selon la réglementation locale applicable.

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite, ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant la période d'activité) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies, qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément pour chaque plan, en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit, au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle, la juste valeur des actifs dédiés est ensuite déduite de ce montant. Le taux d'actualisation est le taux de rendement à la clôture des obligations de première catégorie, présentant une échéance similaire aux engagements du Groupe. Le calcul est réalisé périodiquement, par un actuaire indépendant, à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Le passif, enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies, représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs dédiés, ajustée des gains et pertes actuariels et des coûts de services passés non reconnus.

Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) à la suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution), liée aux services passés rendus par les employés, est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque les droits sont acquis immédiatement, le produit (la charge) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le Groupe utilise la méthode du corridor pour reconnaître les gains et pertes actuariels résultant des variations des hypothèses actuarielles. Selon cette méthode, lorsque le cumul des gains et pertes actuariels non reconnus excède 10% de la juste valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies ou de la juste valeur des actifs des plans si elle est plus élevée, l'excédent est reconnu en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés concernés par ce régime. Sinon, le gain (la perte) actuariel(le) n'est pas comptabilisé(e).

Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements du Groupe, l'actif reconnu est limité au total net des pertes actuarielles et du coût des services passés non reconnus et à la valeur actualisée des remboursements futurs des fonds disponibles du régime ou des réductions de cotisations futures, lorsque les remboursements sont issus de droits inconditionnels.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et au rendement des actifs du plan sont présentés en charges et produits financiers.

### ***Autres avantages à long terme***

Les avantages à long terme comprennent essentiellement les médailles du travail et les congés sabbatiques. L'obligation nette du Groupe au titre des avantages long terme, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé au taux fondé sur des obligations de première catégorie, dont les dates d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe prévalant à la date de clôture.

Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

## **2.15 | Paiements fondés sur des actions**

Les programmes d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'attribution gratuite d'actions permettent aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions d'entités du Groupe. La juste valeur des instruments attribués est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des autres réserves (lorsque le plan est qualifié de transaction réglée en instruments de capitaux propres) sur la période durant laquelle le personnel acquiert les droits. La charge est déterminée en tenant compte d'une estimation du nombre d'instruments acquis en fonction des conditions d'attribution.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution en utilisant un modèle Black & Scholes ou un modèle binomial en fonction des caractéristiques des plans.

Les sommes perçues, nettes des coûts directement attribuables, sont reconnues en augmentation du capital social (pour la valeur nominale) et des primes d'émission à la date d'exercice des instruments.

## **2.16 | Provisions**

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dès lors que l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant, d'une part, les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et, d'autre part, les risques spécifiques à ce passif, le cas échéant.

### ***Provisions pour restructuration***

Une restructuration est un programme planifié et contrôlé par la Direction, qui modifie de façon significative, soit le champ d'activité de l'entité, soit la manière dont cette activité est gérée.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Certaines dépenses de restructuration sont comptabilisées en autres charges (voir note 2.18). Les coûts de restructuration comprennent principalement les charges de personnel (indemnités pour rupture de contrat de travail, préretraite, préavis non effectués), les fermetures d'établissements et les indemnités de rupture de contrats non résiliables.

### ***Provisions pour contrats déficitaires***

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

### ***Provisions pour litiges et contentieux***

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers, ainsi que l'effet probable des garanties données par le Groupe dans le cadre de cession d'immobilisations ou de filiales.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration compétente ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes, dès que le montant est connu.

## **2.17 | Chiffre d'affaires**

Les produits résultant des ventes de biens sont présentés en chiffre d'affaires dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, ce qui est généralement le cas lorsque la livraison a eu lieu.

Les produits sont comptabilisés après déduction des rabais, remises et ristournes accordés aux clients.

Le Groupe est amené à réaliser des ventes directes (par opposition à des ventes sur stocks) pour lesquelles le produit est expédié directement du fournisseur au client, sans transfert physique dans l'entrepôt du Groupe. Le Groupe intervient en tant qu'opérateur principal dans ces transactions et les reconnaît pour leur montant brut dans ses ventes.

## **2.18 | Autres produits et autres charges**

Les produits et charges opérationnels résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus sur des lignes séparées « Autres produits » et « Autres charges ». Ces rubriques comprennent, en particulier, les gains et pertes sur cessions d'actifs, les dépréciations d'actifs, les charges de restructuration et d'intégration des entreprises acquises, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises et d'autres éléments tels que les litiges significatifs. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente des secteurs opérationnels par le Directoire de Rexel, agissant en tant que principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels ».

## 2.19 | Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur les actions préférentielles remboursables, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les produits et charges sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir note 2.10.5).

Les produits correspondant à des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement du coupon. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## 2.20 | Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

L'impôt supplémentaire qui résulte de la distribution de dividendes est comptabilisé lorsque les dividendes à payer sont comptabilisés au passif.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 9.

## 2.21 | Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique pour l'activité de distribution de matériel électrique, alors que les autres activités et les entités holdings sont présentées de façon indépendante.

Les activités qui sont substantiellement similaires sont agrégées dans un seul secteur. Les facteurs pris en considération pour identifier de tels secteurs incluent la similarité des conditions économiques et politiques, la proximité des opérations, l'absence de risques particuliers associés aux activités dans les différentes zones où le Groupe est implanté et une rentabilité financière à long terme comparable.

Sur ces bases, les secteurs opérationnels présentés sont l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique, qui incluent les activités du Groupe dans la distribution de matériel électrique. Les

autres secteurs opérationnels sont agrégés. Ils comprennent les opérations de distribution de matériel électrique au Chili et les autres activités pilotées directement par le siège du Groupe.

Le *reporting* financier du Groupe est revu mensuellement par le Directoire agissant en tant que principal décideur opérationnel.

## 2.22 | Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable des porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

## 3. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### 3.1 | Acquisitions réalisées en 2010

Dans le cadre de sa politique de croissance externe qui vise à renforcer sa présence dans les pays émergents, à augmenter ses parts de marché dans les pays matures et à améliorer son offre de services à forte valeur ajoutée, le Groupe a procédé à l'acquisition de deux distributeurs d'équipements électriques au cours du mois de décembre 2010 : les sociétés Grossauer en Suisse et LuckyWell Int'l Investment Limited en Chine.

La société Grossauer Elektro-Handels AG, basée à Heiden dans l'est de la Suisse, réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 50 millions d'euros, principalement dans le secteur industriel. L'acquisition porte sur la totalité du capital de la société pour un montant de 85 millions de francs suisse (64,1 millions d'euros).

La société LuckyWell Int'l Investment Limited est une société holding qui contrôle 100% de sa filiale opérationnelle, la société Beijing Lucky Well Zhineng Electrical Co, qui exerce ses activités dans les provinces de Beijing et de Tianjin et s'adresse essentiellement à une clientèle industrielle. Cette société réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 16 millions d'euros. Cette acquisition porte sur la totalité des actions de la société LuckyWell Int'l Investment Limited. Le prix d'acquisition a fait l'objet d'un paiement initial d'un montant de 20 millions de RMB (2,3 millions d'euros), qui fera l'objet d'un complément de prix en 2012 en fonction du niveau de performance opérationnelle constatée au titre de l'exercice 2011.

Ces transactions n'ayant pas d'effet significatif sur la situation financière du Groupe et compte tenu de leur date d'acquisition, ces deux sociétés n'ont pas été consolidées dans les états financiers au 31 décembre 2010. Leur intégration dans le périmètre de consolidation du Groupe est différée au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Au 31 décembre 2010, la juste valeur de la contrepartie transférée au titre de l'acquisition de la société Grossauer Elektro-Handels AG et le paiement initial relatif à l'investissement dans la société LuckyWell Int'l Investment Limited ont été comptabilisés dans la rubrique « Autres actifs financiers » (voir note 10.3). Les frais connexes à ces acquisitions ont été comptabilisés dans la rubrique « Autres charges » (voir note 7.2).

### 3.2 | Acquisitions réalisées en 2009

#### Acquisition du solde des actions de Hagemeyer

A l'issue de l'offre publique sur les titres Hagemeyer en 2008, Rexel avait initié une procédure de retrait obligatoire conformément à la réglementation néerlandaise pour acquérir les actions non détenues par Kelium ou Hagemeyer. A cette fin, la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Pays-Bas) avait autorisé Kelium à acquérir de droit le solde des actions Hagemeyer. Le prix d'acquisition avait été fixé à 4,85 euros par action, auquel avait été ajouté un intérêt, calculé au taux d'intérêt légal néerlandais, au titre de la période débutant le 14 mars 2008 (date de l'offre publique d'achat) et

s'achevant le jour où les actions ont été transférées à Kelium, portant ainsi le prix payé à 5,18 euros par action. Dans ces conditions, Rexel avait acquis, au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009, les 5 085 965 actions en circulation restantes pour un prix global de 26,3 millions d'euros. En conséquence, Rexel, à travers sa filiale Rexel Distribution, détenait au 31 décembre 2009 la totalité du capital de Hagemeyer N.V., à la suite de l'absorption de sa filiale Kelium, société initiatrice de l'offre, au 31 juillet 2009.

Cette transaction avait été comptabilisée en tant que transaction avec les actionnaires. La différence entre la valeur au bilan des intérêts minoritaires acquis et le prix payé avait été reconnue directement en déduction des capitaux propres part du groupe pour 9,2 millions d'euros.

#### Affectation finale du prix d'acquisition de Hagemeyer

Au cours du premier trimestre 2009, Rexel avait achevé l'affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs de Hagemeyer et avait constaté certains ajustements dans le *goodwill*, tel qu'il apparaissait, de façon provisoire, dans les états financiers du 31 décembre 2008. Ainsi, le bilan du 31 décembre 2008 avait été retraité rétrospectivement pour prendre en compte ces ajustements, de façon à obtenir une base comparable.

L'affectation définitive du prix d'acquisition de Hagemeyer au 31 décembre 2009 se présentait comme suit :

(en millions d'euros)

<b>Goodwill provisoire relatif à l'acquisition au 31 décembre 2008</b> .....	<b>1 189,1</b>
Ajustement de provisions et autres passifs non courants .....	5,8
Ajustement d'impôt différé .....	(14,3)
Autres .....	0,1
<b>Goodwill définitif relatif à l'acquisition au 31 décembre 2009</b> .....	<b>1 180,7</b>

#### Xidian

Au cours du premier semestre 2009, Rexel avait réalisé l'acquisition de 63,5% des actions de Xidian, société basée en Chine, pour un prix de 41,0 millions de yuans (4,7 millions d'euros) net de trésorerie acquise. Après la prise de contrôle, Xidian avait procédé à une augmentation de capital de 18,0 millions de yuans (2,1 millions d'euros) qui avait été souscrite par Rexel selon son taux de détention dans le capital. Le *goodwill* lié à cette acquisition s'élevait à 4,2 millions d'euros.

#### Huazhang

Conformément au contrat d'acquisition signé avec Huazhang Overseas Holding Inc. le 2 mars 2007, Rexel avait exercé son option d'achat, augmentant ainsi sa participation de 51% à 70% dans le capital de Huazhang Electrical Automation Co. Ltd. Cette société établie à Hong Kong exerce une activité de distribution d'automatismes et de contrôles industriels à Hong Kong et dans l'ouest de la Chine. Le montant de cette transaction, réalisée le 10 juillet 2009, s'était élevé à 34,6 millions de yuans correspondant à un montant payé de 5,1 millions de dollars américains (3,6 millions d'euros).

Cette acquisition avait été comptabilisée en tant que transaction avec les actionnaires. La différence entre la valeur au bilan des intérêts minoritaires acquis et le prix payé avait été reconnue directement en déduction des capitaux propres part du groupe pour 3,4 millions d'euros.

Les transactions décrites ci-dessus n'avaient pas eu d'effet significatif sur la situation financière du Groupe.

## 4. | INFORMATION SECTORIELLE

### Informations par secteur géographique pour les périodes closes les 31 décembre 2010 et 2009

2010 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Autres secteurs	Total des secteurs opérationnels	Holdings	Total consolidé
<b>Eléments du compte de résultat</b>							
Chiffre d'affaires hors groupe.....	6 966,8	3 530,8	1 116,3	346,2	11 960,1	-	11 960,1
Amortissements.....	(46,9)	(19,7)	(4,2)	(3,7)	(74,5)	(1,6)	(76,1)
EBITA <sup>(1)</sup> .....	446,5	123,1	63,7	12,6	645,9	(30,0)	615,9
Dépréciation du goodwill.....	(27,7)	-	(8,9)	-	(36,6)	-	(36,6)
<b>Eléments du tableau de flux de trésorerie</b>							
Dépenses d'investissement (nettes des cessions).....	(29,9)	(13,7)	(4,6)	(2,7)	(50,9)	(1,5)	(52,4)
<b>Eléments du bilan</b>							
Besoin en fonds de roulement .....	679,7	348,5	133,9	44,1	1 206,2	(11,3)	1 194,9
Goodwill.....	2 644,9	1 028,0	249,0	9,3	3 931,2	-	3 931,2
<b>2009 (en millions d'euros)</b>							
	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Autres secteurs (2)	Total des secteurs opérationnels	Holdings (2)	Total consolidé
<b>Eléments du compte de résultat</b>							
Chiffre d'affaires hors groupe.....	6 705,1	3 315,4	847,7	439,1	11 307,3	-	11 307,3
Amortissements.....	(50,9)	(23,5)	(3,4)	(4,0)	(81,8)	(1,9)	(83,7)
EBITA <sup>(1)</sup> .....	339,7	83,0	46,1	15,8	484,6	(15,2)	469,4
Dépréciation du goodwill.....	(18,1)	-	-	-	(18,1)	-	(18,1)
<b>Eléments du tableau de flux de trésorerie</b>							
Dépenses d'investissement (nettes des cessions).....	(20,3)	(12,2)	(1,8)	(2,8)	(37,1)	(1,3)	(38,4)
<b>Eléments du bilan</b>							
Besoin en fonds de roulement .....	730,8	320,2	101,5	58,0	1 210,5	(11,2)	1 199,3
Goodwill.....	2 602,0	931,1	217,9	8,4	3 759,4	-	3 759,4

<sup>(1)</sup> L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant autres produits & autres charges et amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises.

<sup>(2)</sup> Les données 2009, publiées dans les états financiers consolidés du 31 décembre 2009, ont été modifiées à la suite du transfert de 3 entités des "Autres secteurs" vers les "Holdings". Elles sont ainsi comparables à celles de 2010.

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
<b>EBITA - Total Groupe</b> .....	<b>615,9</b>	<b>469,4</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	(22,8)	(19,2)
Autres produits et autres charges .....	(107,7)	(134,4)
Charges financières (nettes) .....	(203,1)	(203,1)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées .....	4,7	-
<b>Résultat net avant impôt du Groupe</b> .....	<b>287,0</b>	<b>112,7</b>

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Besoin en fonds de roulement .....	1 194,9	1 199,3
Goodwill .....	3 931,2	3 759,4
<b>Total des actifs et passifs alloués</b> .....	<b>5 126,1</b>	<b>4 958,7</b>
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement .....	2 434,9	2 214,3
Autres actifs non courants .....	1 321,2	1 248,6
Actifs d'impôts différés .....	138,6	230,0
Créance d'impôt courant .....	29,7	32,0
Actifs destinés à être cédés .....	23,1	10,5
Instruments dérivés .....	1,7	1,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	311,9	359,6
<b>Total des actifs du Groupe</b> .....	<b>9 387,2</b>	<b>9 054,9</b>

## 5. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Charges de personnel .....	1 374,3	1 322,5
Charges d'occupation des locaux .....	262,8	281,1
Autres charges externes .....	565,8	555,7
Amortissements .....	76,1	83,7
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises .....	22,8	19,2
Créances irrécouvrables .....	50,7	57,1
<b>Total frais administratifs et commerciaux</b> .....	<b>2 352,5</b>	<b>2 319,3</b>

## 6. | CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Salaires et charges sociales .....	1 324,3	1 278,2
Charges de stock options .....	9,8	3,0
Charges de retraite - régime à prestations définies .....	16,2	15,7
Autres avantages du personnel .....	24,0	25,6
<b>Total charges de personnel .....</b>	<b>1 374,3</b>	<b>1 322,5</b>

## 7. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Plus-values de cession .....	2,9	4,7
Reprise de dépréciation d'immobilisations.....	-	0,1
Reprise de provisions non utilisées .....	5,7	15,3
Autres produits opérationnels .....	7,5	13,0
<b>Total autres produits .....</b>	<b>16,1</b>	<b>33,1</b>
Coûts de restructuration .....	(65,2)	(115,3)
Moins-values sur actifs immobilisés .....	(11,2)	(13,0)
Coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse .....	-	(2,3)
Dépréciation du <i>goodwill</i> et des actifs incorporels .....	(37,6)	(18,1)
Dépréciation d'immobilisations corporelles.....	(3,3)	(8,4)
Frais connexes des regroupements d'entreprises .....	(2,2)	-
Autres dépenses .....	(4,3)	(10,4)
<b>Total autres charges .....</b>	<b>(123,8)</b>	<b>(167,5)</b>

### 7.1 | Autres produits

#### Plus-values de cession

En 2010, les plus-values de cession comprennent principalement la cession de deux agences en Suède pour un montant de 1,7 million d'euros et d'une agence en Italie pour un montant de 0,7 million d'euros.

En 2009, les plus-values de cession concernaient principalement la cession d'un immeuble en Chine pour 1,5 million d'euros et de quatre agences, deux aux Etats-Unis, pour un montant de 1,9 million d'euros et deux au Royaume-Uni pour un montant de 0,2 million d'euros.

#### Reprise de provisions non utilisées

En 2010, ces produits concernent principalement des reprises de provisions pour restructuration non utilisées. En particulier, elles comprennent des reprises de provision pour locaux inutilisés consécutivement à des accords signés en 2010 en France et aux Pays-Bas pour respectivement 1,2 million d'euros et 0,6 million d'euros, ainsi qu'une reprise de provision de 1,3 million d'euros relative à des coûts de redéploiement d'effectifs en France.

En 2009, ces produits comprenaient principalement la reprise partielle pour 13,8 millions d'euros de la provision relative à la faillite de Ceteco, filiale de Hagemeyer N.V., consécutivement à l'accord conclu le 8 février 2010 entre Hagemeyer N.V. et plusieurs parties dont les mandataires judiciaires de Ceteco (voir note 22.1).

### Autres produits opérationnels

En 2010, les autres produits opérationnels incluent principalement (i) un gain lié à la réduction des engagements de retraite pour 3,6 millions d'euros et (ii) une indemnité à recevoir de PPR d'un montant de 3,7 millions d'euros dans le cadre d'une garantie de passif accordée à Rexel en 2005 relative à la cession de sa participation majoritaire dans la société.

En 2009, les autres produits opérationnels comprenaient (i) un gain de 2,6 millions d'euros lié à la diminution des engagements de retraite en France, (ii) un montant de 5,5 millions d'euros résultant de la reconnaissance à la juste valeur d'un actif financier relatif à l'investissement dans DPI, Inc., (iii) un remboursement de 3,4 millions d'euros à recevoir de Sonepar dans le cadre de la cession de 6 agences allemandes de Hagemeyer en 2008, (iv) ainsi qu'un ajustement de prix de 0,7 million d'euros relatif à la cession de la société *Eastern Electrical* (Irlande) à Edmundson conformément à la décision de l'autorité de la concurrence de l'Union européenne dans le cadre des conditions suspensives de l'acquisition de Hagemeyer par Rexel.

## 7.2 | Autres charges

### Coûts de restructuration

En 2010, les coûts de restructuration sont principalement liés à des plans de restructuration mis en place depuis 2009 en vue d'adapter la structure du Groupe à la conjoncture actuelle. Ces coûts résultent essentiellement d'actions visant à ajuster le niveau des effectifs, à réduire la taille du réseau de distribution et à intégrer les entités Hagemeyer. En Europe, ils s'élèvent à 48,3 millions d'euros (dont 18,1 millions d'euros en France, 8,0 millions d'euros au Royaume-Uni, 6,9 millions d'euros aux Pays-Bas, 5,3 millions d'euros en Espagne et 5,2 millions d'euros en Suède) et à 12,6 millions d'euros en Amérique du Nord (dont 11,5 millions d'euros aux Etats-Unis).

En 2009, ces charges s'élevaient à 115,3 millions d'euros et comprenaient principalement des coûts de restructuration liés au ralentissement de l'activité et des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Hagemeyer. Ces coûts concernaient principalement l'Europe pour un montant de 90,6 millions d'euros (dont la France pour 24,6 millions d'euros, l'Espagne pour 23,7 millions d'euros, le Royaume-Uni pour 6,7 millions d'euros, les Pays-Bas pour 6,4 millions d'euros, l'Allemagne pour 6,3 millions d'euros et la Suède pour 6,3 millions d'euros) et l'Amérique du Nord pour un montant de 19,5 millions d'euros (dont 17,5 millions d'euros aux Etats-Unis).

### Moins-values sur actifs immobilisés

En 2010, les moins-values de cession se rapportent à la cession de deux activités non stratégiques héritées du groupe Hagemeyer :

- Hagemeyer Cosa Liebermann en Asie (HCL Asie), société opérant comme négociant de produits de luxe dans les pays asiatiques. Conformément à l'accord de cession signé avec le DKSH Holding Ltd, société privée suisse, la cession a été réalisée le 25 février 2010 pour un montant final de 12,7 millions de dollars (9,0 millions d'euros). La moins-value de cession s'est élevée à 6,4 millions d'euros. Il n'y a pas eu d'effet d'impôt sur cette transaction.
- Haagtechno B.V., société opérant en tant qu'importateur et distributeur des produits électroniques Panasonic aux Pays-Bas. Conformément à l'accord de cession signé avec Panasonic Marketing Europe GmbH, la cession a été réalisée le 30 juin 2010 pour un montant de 15,5 millions d'euros. Ce montant a été payé à la date de la réalisation de la transaction. La moins-value de cession a été comptabilisée pour un montant de 2,7 millions d'euros. Il n'y a pas eu d'effet d'impôt sur cette transaction

Par ailleurs, des mises au rebut d'actifs ont été constatées en 2010 dégageant des moins-values de 2,1 millions d'euros.

En 2009, les moins-values de cession comprenaient principalement (i) l'effet de la cession de certains actifs en Hongrie intervenue en avril 2009 pour un montant de 4,0 millions d'euros, (ii) la perte au titre de licences informatiques non utilisées en France pour un montant de 4,1 millions d'euros et (iii) celui lié à la fermeture d'agences commerciales en Espagne pour un montant de 3,4 millions d'euros.

#### Coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse

En 2009, les coûts liés aux opérations concomitantes à l'introduction en bourse de Rexel concernaient les plans d'attribution gratuite d'actions pour 2,3 millions d'euros.

#### Dépréciation du goodwill et des actifs incorporels

Consécutivement au test de dépréciation réalisé en 2010, les goodwill des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande et de la Slovénie sont dépréciés respectivement à hauteur de 23,5 millions d'euros, 8,9 millions d'euros et 4,2 millions d'euros (voir note 10.1).

Par ailleurs, une dépréciation est constatée pour 1,0 million d'euros sur les actifs incorporels de Hagemeyer Brands Australia, cédés en janvier 2011, afin de ramener leur valeur comptable à leur juste valeur, diminuée des frais de vente, préalablement à leur classement en « actifs destinés à la vente » (voir note 11.4).

En 2009, les goodwill de la Slovaquie, de la Finlande et de l'Irlande avaient été dépréciés respectivement à hauteur de 10,0 millions d'euros, 4,6 millions d'euros et 3,7 millions d'euros.

#### Dépréciation d'immobilisations corporelles

En 2010, des dépréciations sur des actifs immobiliers et corporels sont constatées pour 1,6 million d'euros au Royaume-Uni, 1,1 million d'euros en Pologne et 0,6 million d'euros en Espagne, afin de ramener les valeurs comptables à leur juste valeur, diminuée des frais de vente, préalablement à leur classement en « actifs destinés à la vente ».

En 2009, des dépréciations sur les immeubles et actifs corporels avaient été constatées pour 3,5 millions d'euros en Lettonie, 1,7 million d'euros en Belgique, 1,6 million d'euros en Espagne, 0,6 million d'euros en Italie et 0,4 million d'euros aux Etats-Unis, afin de ramener les valeurs comptables à leur juste valeur, diminuée des frais de vente, préalablement à leur classement en « actifs destinés à la vente ». Les immeubles en Belgique ont été vendus au cours du second semestre 2009.

#### Frais connexes à l'acquisition dans le cadre des regroupements d'entreprises

Les frais connexes à l'acquisition dans le cadre des regroupements d'entreprises sont désormais enregistrés en charges conformément à la norme IFRS 3 révisée applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les coûts encourus en 2010 au titre des acquisitions réalisées (Grossauer et LuckyWell) ou en cours de réalisation au 31 décembre 2010 s'élèvent à 2,2 millions.

#### Autres dépenses

En 2010, les autres dépenses enregistrent principalement une charge de 2,3 millions d'euros au titre des garanties de passif accordées par le Groupe dans le cadre des cessions de participations et un montant de 0,5 million d'euros traduisant la perte de valeur du groupe d'actifs et de passifs destinés à être cédés, relatif à l'activité de distribution en Australie d'appareils électroménagers de la marque Smeg (voir note 11.4).

En 2009, les autres dépenses comprenaient principalement l'effet d'un redressement de TVA pour un montant de 6,5 millions d'euros, la charge liée à un risque relatif aux charges sociales en France pour 2,5 millions d'euros et des coûts liés à la cession de certains actifs à Sonepar pour un montant de 1,0 million d'euros.

## 8. | CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes comprennent les éléments suivants :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Rendement attendu des actifs de couverture des avantages du personnel .....	46,7	39,8
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.....	0,9	3,2
Produits d'intérêts sur les créances et prêts.....	1,7	2,6
Variation de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction .....	-	2,1
<b>Total des produits financiers .....</b>	<b>49,3</b>	<b>47,7</b>
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(151,0)	(136,0)
- Lignes de crédit Senior.....	(49,3)	(82,7)
- Obligations Senior .....	(53,2)	(1,5)
- Programmes de titrisation .....	(23,2)	(23,1)
- Autres sources de financement .....	(6,4)	(11,2)
- Location-financement .....	(1,5)	(2,1)
- Amortissements des coûts de transaction .....	(17,4)	(15,4)
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en capitaux propres.....	(33,8)	(36,8)
Variation de juste valeur des dérivés de change par le résultat....	5,0	(8,2)
Inefficacité des instruments dérivés de taux d'intérêt .....	0,2	-
Gain (perte) de change sur la dette financière .....	(10,2)	7,8
<b>Coût de l'endettement financier .....</b>	<b>(189,8)</b>	<b>(173,2)</b>
Amortissement exceptionnel des coûts de financement .....	-	(21,2)
<b>Charges liées au refinancement .....</b>	<b>-</b>	<b>(21,2)</b>
Charge d'actualisation sur engagements au titre des avantages du personnel .....	(54,7)	(51,8)
Charges financières diverses .....	(7,9)	(4,6)
<b>Autres charges financières .....</b>	<b>(62,6)</b>	<b>(56,4)</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(203,1)</b>	<b>(203,1)</b>

## 9. | IMPOT SUR LES BENEFICES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, Rexel et ses filiales françaises ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Rexel utilise également les possibilités de consolidation fiscale dans les pays où de tels régimes existent.

### 9.1 | Charge d'impôt

	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Impôt courant .....	(48,9)	(11,4)
Impôt différé .....	(8,9)	(20,3)
<b>Charge d'impôt totale .....</b>	<b>(57,8)</b>	<b>(31,7)</b>

## 9.2 | Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des actifs / (passifs) d'impôt différé nets au bilan se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>A l'ouverture de l'exercice</b> .....	<b>8,3</b>	<b>30,0</b>
Résultat .....	(8,9)	(20,3)
Variations de périmètre .....	0,3	(0,2)
Ecart de conversion .....	2,5	(1,8)
Autres variations .....	(8,1)	0,6
<b>A la clôture de l'exercice</b> .....	<b>(5,9)</b>	<b>8,3</b>

Les autres variations concernent principalement l'effet d'impôt relatif à la variation de juste valeur des instruments dérivés comptabilisés directement en capitaux propres pour un montant de 7,8 millions d'euros en 2010.

Les actifs / (passifs) d'impôt différé proviennent des postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Immobilisations incorporelles .....	(265,7)	(249,4)
Immobilisations corporelles .....	14,8	14,8
Actifs financiers .....	(11,3)	3,7
Créances clients .....	18,2	14,3
Stocks .....	1,6	2,7
Avantages du personnel .....	49,8	44,1
Provisions pour risques et charges .....	16,0	29,5
Coûts de transaction relatifs aux dettes financières .....	(7,9)	(10,1)
Autres variations .....	22,3	20,9
Déficits fiscaux .....	351,2	365,1
<b>Impôt différé avant dépréciation</b>	<b>189,0</b>	<b>235,6</b>
Dépréciation des actifs d'impôt différé .....	(194,9)	(227,3)
<b>Actif (passif) d'impôt différé net</b>	<b>(5,9)</b>	<b>8,3</b>
dont actifs d'impôt différé	138,6	230,0
dont passifs d'impôt différé	(144,6)	(221,7)

La dépréciation des actifs d'impôt différé à hauteur de 194,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 (227,3 millions d'euros au 31 décembre 2009), résulte de l'analyse du caractère recouvrable des actifs d'impôt différé de chaque entité fiscale sur la base des résultats taxables prévisionnels sur les 5 prochains exercices. Au 31 décembre 2010, elle concerne principalement les déficits reportables au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie.

### 9.3 | Analyse du taux effectif d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Résultat avant impôt et avant quote-part de résultat dans les entreprises associées .....	282,3	112,7
Taux d'impôt légal en France .....	34,4%	34,4%
Impôt sur le résultat calculé sur la base du taux légal .	(97,2)	(38,8)
Effet des différences de taux d'imposition à l'étranger ....	17,1	13,0
Effet des variations de taux d'impôt .....	0,1	4,0
Effet des déficits fiscaux des exercices antérieurs / (déficits fiscaux de l'exercice non reconnus) .....	28,4	(53,5)
Effet des charges non déductibles et des revenus non imposables.....	(6,2)	43,6
<b>Charge d'impôt de l'exercice</b>	<b>(57,8)</b>	<b>(31,7)</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>20,5%</b>	<b>28,1%</b>

Le taux effectif d'impôt s'établit à 20,5% au 31 décembre 2010, comparé à 28,1% au 31 décembre 2009. En 2010, le taux effectif moyen estimé comprend l'effet de la reconnaissance de pertes fiscales reportables encourues en France au titre des exercices antérieurs réduisant ainsi le taux d'impôt de 11,7%.

En 2009, l'effet des charges non déductibles et des revenus non imposables comprenait principalement un gain consécutif à des opérations de restructuration financière et juridique au sein du Groupe pour un montant de 76,7 millions d'euros d'impôt, compensée par une charge d'impôt de 18,8 millions d'euros relative à des redressements fiscaux en France.

Comme précisé dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2009, le Groupe considère la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), calculée sur un montant net de produits et de charges, comme un impôt sur le résultat conformément à la norme IAS12. La charge (avant impôt) correspondante est présentée en 2010 sur la ligne charge d'impôt sur le résultat pour un montant de 7,7 millions d'euros en 2010. Par ailleurs, considérant que certains éléments comme les amortissements d'immobilisations, les provisions pour dépréciation des comptes clients et des stocks ne sont pas inclus dans le calcul de la valeur ajoutée (définie comme la base taxable de ce nouvel impôt) et qu'ils produiront des montants taxables à la CVAE dans le futur, un impôt différé passif a été comptabilisé pour les entités concernées pour un montant de 0,4 million d'euros au 31 décembre 2010.

## 10. | ACTIFS NON COURANTS

### 10.1 | *Goodwill* et immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Partenariats stratégiques	Réseaux de distribution	Logiciels et autres <sup>(1)</sup>	Total immobilisations incorporelles	<i>Goodwill</i>
<b>Valeurs brutes au 1er janvier 2009</b>	<b>185,6</b>	<b>549,7</b>	<b>327,2</b>	<b>1 062,5</b>	<b>3 767,4</b>
Variations de périmètre .....	-	-	(0,4)	(0,4)	(5,9)
Acquisitions .....	-	-	20,4	20,4	-
Cessions .....	-	-	(8,2)	(8,2)	-
Ecart de conversion .....	-	18,8	11,6	30,4	119,5
Autres variations .....	-	-	(1,7)	(1,7)	(11,7)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2009</b>	<b>185,6</b>	<b>568,5</b>	<b>348,9</b>	<b>1 103,0</b>	<b>3 869,3</b>
Variations de périmètre .....	-	-	(11,1)	(11,1)	(0,3)
Acquisitions .....	-	-	20,1	20,1	-
Cessions .....	-	-	(2,7)	(2,7)	-
Ecart de conversion .....	-	32,2	18,7	50,9	212,5
Autres variations .....	-	-	(12,4)	(12,4)	0,1
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2010</b>	<b>185,6</b>	<b>600,7</b>	<b>361,5</b>	<b>1 147,8</b>	<b>4 081,6</b>
<b>Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2009</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(135,2)</b>	<b>(135,2)</b>	<b>(113,3)</b>
Variations de périmètre .....	-	-	0,9	0,9	11,0
Dotations aux amortissements .....	-	-	(42,4)	(42,4)	-
Dépréciations <sup>(2)</sup> .....	-	-	(0,3)	(0,3)	(18,1)
Diminutions des amortissements .....	-	-	3,6	3,6	-
Ecart de conversion .....	-	-	(2,3)	(2,3)	(0,8)
Autres variations .....	-	-	0,5	0,5	11,3
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2009</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(175,2)</b>	<b>(175,2)</b>	<b>(109,9)</b>
Variations de périmètre .....	-	-	5,1	5,1	-
Dotations aux amortissements .....	-	-	(45,0)	(45,0)	-
Dépréciations <sup>(3)</sup> .....	-	-	(1,0)	(1,0)	(36,6)
Diminutions des amortissements .....	-	-	2,6	2,6	-
Ecart de conversion .....	-	-	(9,4)	(9,4)	(3,9)
Autres variations .....	-	-	9,5	9,5	-
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2010</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(213,4)</b>	<b>(213,4)</b>	<b>(150,4)</b>
<b>Valeurs nettes au 1er janvier 2009</b>	<b>185,6</b>	<b>549,7</b>	<b>192,0</b>	<b>927,3</b>	<b>3 654,1</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2009</b>	<b>185,6</b>	<b>568,5</b>	<b>173,7</b>	<b>927,8</b>	<b>3 759,4</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2010</b>	<b>185,6</b>	<b>600,7</b>	<b>148,1</b>	<b>934,4</b>	<b>3 931,2</b>

<sup>(1)</sup> Cette rubrique intègre les relations clients pour une valeur nette comptable de 31,6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

<sup>(2)</sup> Dépréciation du *goodwill* en Irlande, en Slovaquie et en Finlande (voir note 7.2)

<sup>(3)</sup> Dépréciation du *goodwill* aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande et en Slovénie (voir note 7.2)

Le *goodwill* acquis lors d'un regroupement d'entreprises représente un paiement effectué par l'acquéreur en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément conformément aux normes IFRS, tels que les parts de marché, la valeur du capital humain, la capacité à développer des actifs existants et les synergies attendues de l'acquisition. Dans le secteur de la distribution professionnelle, ces synergies recouvrent en particulier celles attendues en termes d'achats, de logistique, de densification du réseau et de gestion administrative. Pour les besoins du test de dépréciation, le *goodwill* et les autres actifs incorporels (partenariats stratégiques et réseaux de distribution) ayant une durée de vie indéfinie ont été alloués aux différentes unités génératrices de trésorerie comme suit :

(en millions d'euros)

	Secteur géographique	Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009		
		Goodwill	Autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	Total	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	Total
<b>UGT</b>							
France	Europe	945,6	169,4	1 115,0	945,6	169,4	1 115,0
Etats-Unis	Amérique du Nord	551,6	78,6	630,2	511,6	73,0	584,6
Canada	Amérique du Nord	476,3	76,0	552,3	419,5	67,0	486,5
Pays-Bas	Europe	173,2	17,3	190,5	196,7	17,3	214,0
Suède	Europe	199,5	21,0	220,5	174,5	18,3	192,8
Allemagne	Europe	171,3	51,7	223,0	171,3	51,7	223,0
Royaume-Uni	Europe	180,3	59,4	239,7	174,7	57,6	232,3
Norvège	Europe	192,3	15,9	208,2	180,7	14,9	195,6
Australie	Asie-Pacifique	185,2	29,5	214,7	152,0	24,2	176,2
Suisse	Europe	180,6	33,7	214,3	152,2	28,4	180,6
Autres		675,3	233,8	909,1	680,6	232,3	912,9
	<b>Total</b>	<b>3 931,2</b>	<b>786,3</b>	<b>4 717,5</b>	<b>3 759,4</b>	<b>754,1</b>	<b>4 513,5</b>

<sup>(1)</sup> Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

#### Principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité

Le calcul de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie repose sur les flux de trésorerie issus du plan stratégique à 3 ans et mis à jour lors du processus budgétaire en décembre 2010. Les flux de trésorerie sont extrapolés sur une période de 5 ans et prennent en compte une valeur terminale. Un taux de croissance à l'infini de 2,0% a été utilisé pour le calcul de la valeur terminale, identique à celui retenu en 2009. Ce taux extrapole l'inflation à long terme attendue sur les marchés matures et n'est pas soumis à des variations à court terme.

L'estimation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est sensible aux hypothèses de taux d'actualisation. Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du coût moyen pondéré du capital après impôt déterminé pays par pays. Le coût moyen pondéré du capital reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques de l'actif, non déjà retenus dans les projections de flux de trésorerie, en prenant en considération la structure financière et les conditions de financement d'un acteur standard du marché.

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer la valeur d'utilité sont les suivants :

	2010	2009
France	6,8%	7,5%
Etats-Unis	6,8%	6,9%
Canada	6,9%	6,9%
Pays-Bas	7,1%	8,1%
Suède	7,0%	7,8%
Allemagne	6,6%	7,4%
Royaume-Uni	7,4%	8,2%
Norvège	7,6%	8,4%
Australie	9,0%	8,9%
Suisse	6,1%	6,8%
Autres	7,0% à 13,0%	7,6% à 14,0%

Les résultats des tests de dépréciation ont conduit à constater en 2010 une dépréciation d'un montant de 36,6 millions d'euros (18,1 millions d'euros en 2009) allouée au *goodwill* des Pays-Bas (23,5 millions d'euros), de la Nouvelle-Zélande (8,9 millions d'euros) et de la Slovénie (4,2 millions d'euros) résultant de la détérioration de la situation économique et du retournement des marchés.

#### Analyse de sensibilité

En ce qui concerne l'évaluation de la valeur d'utilité du *goodwill* et des autres actifs incorporels, le Groupe estime qu'aucune modification raisonnable du taux d'actualisation (inférieure ou égale à 50 points de base) n'entraînerait une baisse de la valeur recouvrable de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie, telle que la valeur recouvrable soit significativement inférieure à leur valeur nette comptable, à l'exception des unités génératrices de trésorerie ayant déjà fait l'objet d'une dépréciation en 2010.

Par ailleurs, une hausse de 50 points de base du taux d'actualisation, appliquée à la valeur d'utilité de l'ensemble des unités génératrices de trésorerie se traduirait par une dépréciation complémentaire de 23,7 millions d'euros, et une baisse de 50 points de base du taux de croissance à l'infini se traduirait par une dépréciation complémentaire de 17,1 millions d'euros.

## 10.2 | Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et outillages	Autres actifs corporels	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs brutes au 1er janvier 2009</b>	<b>214,3</b>	<b>638,0</b>	<b>28,1</b>	<b>880,4</b>
Variations de périmètre .....	(0,1)	(0,7)	-	(0,8)
Acquisitions .....	2,6	24,3	3,7	30,6
Cessions .....	(16,9)	(39,3)	(2,0)	(58,2)
Ecart de conversion .....	2,9	17,1	2,0	22,0
Autres variations .....	(18,7)	(2,6)	(2,0)	(23,3)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2009</b>	<b>184,1</b>	<b>636,8</b>	<b>29,8</b>	<b>850,7</b>
Variations de périmètre .....	(0,5)	(10,6)	-	(11,1)
Acquisitions .....	6,0	28,0	3,3	37,3
Cessions .....	(10,4)	(31,3)	(0,3)	(42,0)
Ecart de conversion .....	5,0	33,5	1,7	40,2
Autres variations .....	20,0	(26,5)	0,4	(6,1)
<b>Valeurs brutes au 31 décembre 2010</b>	<b>204,2</b>	<b>629,9</b>	<b>34,9</b>	<b>869,0</b>
<b>Amortissements et dépréciations au 1er janvier 2009</b>	<b>(75,6)</b>	<b>(468,7)</b>	<b>(19,0)</b>	<b>(563,3)</b>
Variations de périmètre .....	-	0,6	0,2	0,8
Dotations aux amortissements .....	(9,5)	(48,1)	(3,2)	(60,8)
Dépréciations .....	(7,2)	(0,3)	(0,4)	(7,9)
Diminutions des amortissements .....	7,2	34,6	1,9	43,7
Ecart de conversion .....	(1,2)	(13,4)	(1,2)	(15,8)
Autres variations .....	8,9	5,2	0,1	14,2
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2009</b>	<b>(77,4)</b>	<b>(490,1)</b>	<b>(21,6)</b>	<b>(589,1)</b>
Variations de périmètre .....	0,5	9,5	-	10,0
Dotations aux amortissements .....	(10,0)	(40,3)	(4,0)	(54,3)
Dépréciations .....	(2,7)	(0,6)	-	(3,3)
Diminutions des amortissements .....	6,6	29,5	0,3	36,4
Ecart de conversion .....	(1,7)	(26,8)	(1,2)	(29,7)
Autres variations .....	(10,5)	17,4	(0,5)	6,4
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2010</b>	<b>(95,2)</b>	<b>(501,4)</b>	<b>(27,0)</b>	<b>(623,6)</b>
<b>Valeurs nettes au 1er janvier 2009</b>	<b>138,7</b>	<b>169,3</b>	<b>9,1</b>	<b>317,1</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2009</b>	<b>106,7</b>	<b>146,7</b>	<b>8,2</b>	<b>261,6</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre 2010</b>	<b>109,0</b>	<b>128,5</b>	<b>7,9</b>	<b>245,4</b>

### Dépréciation des immobilisations corporelles

En 2010, la dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat et présentée en « Autres charges » (voir notes 2.18 et 7.2) traduit la perte de valeur de certaines immobilisations corporelles pour ramener leur valeur nette comptable à la valeur recouvrable. Celle-ci est fondée sur la valeur d'utilité au niveau des unités génératrices de trésorerie, principalement en Pologne, Espagne et au Royaume-Uni. En 2009, les unités génératrices de trésorerie concernées étaient la Lettonie, la Belgique, l'Espagne et l'Italie.

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur d'utilité des immobilisations corporelles sont identiques à celles retenues pour les tests de dépréciation du *goodwill*.

## 10.3 | Actifs financiers

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Prêts .....	0,2	0,1
Dépôts .....	8,7	7,5
Autres actifs financiers .....	123,2	45,7
<b>Actifs financiers</b> .....	<b>132,1</b>	<b>53,3</b>

Au 31 décembre 2010, les autres actifs financiers comprennent essentiellement (i) l'excédent des actifs des régimes à prestations définies sur l'obligation relative à l'engagement des plans de retraite de Hagemeyer aux Pays-Bas pour un montant de 41,1 millions euros (40,1 millions en 2009 – voir note 18), (ii) les instruments dérivés de couverture de juste valeur pour 5,7 millions d'euros (2,7 millions d'euros en 2009) et les dérivés de couverture de flux de trésorerie pour un montant de 2,7 millions d'euros (0,5 million d'euros en 2009).

Ils comprennent également la juste valeur des actions de la société Grossauer pour un montant de 68,0 millions d'euros et celle des actions de la société LuckyWell pour un montant de 2,3 millions d'euros (voir note 3).

## 10.4 | Participations dans les entreprises associées

Préalablement à son acquisition par Rexel, Hagemeyer détenait 15% des actions ordinaires de DPI, Inc., société de distribution de produits électroniques audio et vidéo aux États-Unis située dans le Missouri. Par ailleurs, Hagemeyer Finance B.V., filiale directe de Hagemeyer, détenait un prêt subordonné de 11,8 millions de dollars à échéance au 15 juin 2011 portant intérêt à 11% par an (les intérêts courus étant payables in fine). Dans le cadre de l'acquisition de Hagemeyer, la participation dans DPI, Inc., classée dans la catégorie IAS 39 « *actifs financiers disponibles à la vente* » et le prêt classé dans la catégorie IAS 39 « *prêts et créances* » ont été reconnus à leur juste valeur dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le 16 décembre 2009, Hagemeyer Finance B.V. a conclu un accord visant à restructurer la situation financière de DPI, Inc. par incorporation de la créance détenue au capital de DPI, Inc. en contrepartie d'actions préférentielles sans droit de vote ouvrant droit à un dividende prioritaire. Le pacte d'actionnaires prévoit certains droits contractuels en faveur de Hagemeyer Finance B.V. et, en particulier, des droits de veto pour certaines décisions stratégiques, caractérisant l'exercice d'une influence notable de Hagemeyer Finance B.V. sur DPI, Inc.

A l'issue de cette opération, le Groupe détient une participation dans DPI, Inc. de 66,67% dont 59,52% d'actions préférentielles sans droit de vote. Cette participation a été comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes au 31 décembre 2010.

Le tableau suivant présente les informations financières de DPI, Inc. :

(en millions d'euros) – chiffres non audités

DPI, Inc. information bilantielle	Au 31 décembre	
	2010	2009
Total actifs	47,2	32,6
Total passifs	(30,5)	(21,9)
Capitaux propres	16,7	10,7

  

DPI, inc. chiffre d'affaires et résultat net	Au titre de l'exercice clos le 31 décembre,	
	2010	2009
Chiffre d'affaires	139,3	110,9
Résultat net	7,1	4,3

## 11. | ACTIFS COURANTS

### 11.1 | Stocks

	Au 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Coût .....	1 294,8	1 240,0
Dépréciation .....	(91,7)	(98,6)
<b>Stocks nets</b> .....	<b>1 203,1</b>	<b>1 141,4</b>

#### Evolution des provisions pour dépréciation

	2010	2009
(en millions d'euros)		
<b>Dépréciation des stocks au 1er janvier</b> .....	(98,6)	(102,9)
Variations de périmètre .....	1,4	0,4
Dépréciation nette .....	3,9	7,7
Ecart de conversion .....	(6,0)	(3,5)
Autres variations .....	7,6	(0,3)
<b>Dépréciation des stocks au 31 décembre</b> .....	<b>(91,7)</b>	<b>(98,6)</b>

### 11.2 | Créances clients

	Au 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Valeur nominale .....	2 158,0	2 020,7
Dépréciation .....	(136,0)	(119,2)
<b>Créances clients</b> .....	<b>2 022,0</b>	<b>1 901,5</b>

Les créances clients incluent les taxes collectées pour le compte des autorités fiscales qui, dans certains cas, peuvent être récupérées auprès de celles-ci lorsque le client fait défaut. Ces taxes recouvrables s'élevaient à 213,2 millions d'euros au 31 décembre 2010 (202,6 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance crédit dans la plupart des pays significatifs. Le montant des créances couvertes par ces programmes s'élevait à 716,4 millions d'euros au 31 décembre 2010 (677,3 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Enfin, dans certains pays, le Groupe bénéficie de garanties supplémentaires en fonction des spécificités juridiques locales, notamment aux États-Unis. Les montants couverts par ces garanties représentent 213,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 (173,9 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Par ailleurs, le 23 décembre 2009, le Groupe a conclu un contrat avec Ester Finance Titrisation (l'acquéreur), filiale française de Calyon, portant sur la cession des droits aux flux de trésorerie relatifs à des créances commerciales des filiales américaines du Groupe, dans le cadre d'un *Receivables Participation Agreement* (« RPA »). Cet accord prévoit la cession de créances éligibles en échange de trésorerie pour un montant maximum de 220 millions de dollars. Ce programme arrive à échéance en décembre 2014.

Le prix de cession de ces créances est égal à la valeur nominale des créances diminuée d'une décote correspondant à la rémunération du risque crédit et du coût de financement des fonds mis à disposition. Au titre du RPA, le Groupe conserve la responsabilité de la collecte des créances pour le compte de l'acquéreur en contrepartie d'une rémunération (« service fee »). Dans le cadre de cette transaction, le Groupe a signé un contrat « *Collateral and Intercreditor Agreement* », afin de garantir ses obligations au titre du RPA. Les obligations du Groupe au titre du RPA garantissent la remise des fonds recouverts par le Groupe pour le compte de l'acquéreur, ainsi que le paiement de frais et indemnités dus par le Groupe. Cependant, ces garanties ne comportent aucune obligation d'indemnisation au titre des créances non recouvrées.

En conséquence du transfert à l'acquéreur de tous les risques et obligations attachés aux créances cédées au titre du programme Ester, celles-ci sont décomptabilisées. La différence entre le prix de vente et la valeur comptable de ces créances a été enregistrée dans le compte de résultat en charges financières.

Au 31 décembre 2010, les créances sont décomptabilisées pour un montant de 97,7 millions d'euros (130,5 millions de dollars) (52,6 millions d'euros au 31 décembre 2009) et la perte consécutive est enregistrée en charges financières pour un montant de 5,7 millions d'euros (0,7 million d'euros en 2009). Les encaissements reçus au titre des créances décomptabilisées et non encore remises à l'acquéreur s'élèvent à 15,4 millions d'euros (20,6 millions de dollars) et sont comptabilisés en dettes financières.

Par ailleurs, le Groupe gère d'autres programmes de cession de créances non-déconsolidants tels que décrits dans la note 19.1.3.

### Evolution des provisions pour dépréciation

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Dépréciation des créances clients au 1er janvier .</b>	<b>(119,2)</b>	<b>(107,2)</b>
Variations de périmètre .....	-	0,7
Dépréciation nette enregistrée en résultat .....	(39,5)	(25,4)
Ecart de conversion .....	(3,7)	(1,2)
Autres variations .....	26,4	13,9
<b>Dépréciation des créances clients au 31 décembre ...</b>	<b>(136,0)</b>	<b>(119,2)</b>

Au 31 décembre 2010, des créances clients font l'objet de dépréciations estimées sur une base individuelle à la suite de la constatation d'un risque avéré de défaut du client en question, pour un montant de 86,0 millions d'euros (75,3 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Le solde des dépréciations enregistrées correspond à des risques évalués sur la base des retards de paiement.

L'échéancier des créances échues qui n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2010</b>	<b>2009</b>
De 1 à 30 jours .....	217,5	187,5

Conformément au principe comptable énoncé dans la note 2.10.3, toutes les créances au-delà de 30 jours ont fait l'objet d'une dépréciation.

## 11.3 | Autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Ristournes fournisseurs à recevoir .....	294,1	268,1
TVA déductible et autres taxes sur les ventes .....	22,0	25,9
Charges constatées d'avance .....	29,9	29,9
Instruments dérivés .....	1,7	1,2
Autres créances .....	58,7	46,8
<b>Total autres actifs .....</b>	<b>406,4</b>	<b>371,9</b>

## 11.4 | Actifs destinés à être cédés

Le 23 septembre 2010, Hagemeyer Brands Australia Pty Ltd, filiale de Rexel opérant en vertu d'un contrat de distribution d'appareils électroménagers de la marque Smeg, s'est engagée, dans le cadre d'un protocole d'accord, à céder cette activité à Smeg Spa, le fournisseur de la marque d'électroménager précitée.

Conditionnée à l'exécution par les parties d'un contrat de vente et d'un contrat de service transitoire, la transaction a été réalisée en janvier 2011 et a entraîné la résiliation du contrat de distribution avec Smeg Spa. Les actifs et passifs de Hagemeyer Brands Australia relatifs à cette activité sont classés en « actifs et passifs destinés à être cédés » et comprennent principalement la valeur comptable du contrat de distribution Smeg, ainsi que les actifs et passifs concernés pour un montant de 14,5 millions d'euros. Avant d'être classé comme détenu en vue de la vente, le groupe d'actifs et de passifs à céder est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de cession, donnant lieu à une dépréciation de 1,0 million d'euros enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Autres charges » (voir note 7.2).

Les actifs destinés à être cédés comprennent également des immeubles d'exploitation en cours de cession situés en Lettonie, en Pologne et en Espagne, pour un montant de 7,7 millions d'euros.

## 12. | TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Valeurs mobilières de placement .....	124,6	179,4
Disponibilités .....	186,2	178,8
Fonds de caisses .....	1,1	1,4
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>	<b>311,9</b>	<b>359,6</b>

Au 31 décembre 2010, les valeurs mobilières comprennent des parts de SICAV, évaluées à leur juste valeur, pour un montant de 122,1 millions d'euros (141,4 millions d'euros en 2009). Ces placements répondent à la politique de placement du Groupe, qui requiert que les fonds dans lesquels ils sont réalisés soient très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de perte.

## 13. SYNTHÈSE DES ACTIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Catégorie IAS 39	Niveau	Au 31 décembre			
			2010		2009	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts .....	P&C		0,2	0,2	0,1	0,1
Dépôts .....	P&C		8,7	8,7	7,5	7,5
Titres disponibles à la vente .....	DàV	3	70,9	70,9	0,2	0,2
Instruments dérivés dans une relation de couverture ... <sup>(1)</sup>	N/A	2	8,8	8,8	2,7	2,7
Autres .....	N/A	(2)	43,5	N/A	42,8	N/A
<b>Total des actifs financiers non courants .....</b>			<b>132,1</b>	<b>-</b>	<b>53,3</b>	<b>-</b>
<b>Créances clients .....</b>	P&C		<b>2 022,0</b>	<b>2 022,0</b>	<b>1 901,5</b>	<b>1 901,5</b>
Ristournes fournisseurs à recevoir .....	P&C		294,1	294,1	268,1	268,1
TVA déductible et autres taxes sur les ventes .....	N/A	(2)	22,0	N/A	25,9	N/A
Autres créances .....	P&C		58,7	58,7	46,8	46,8
Instruments dérivés dans une relation de couverture ... <sup>(1)</sup>	N/A		-	-	-	-
Autres instruments dérivés .....	DFT	2	1,7	1,7	1,2	1,2
Charges constatées d'avance .....	N/A	(2)	29,9	N/A	29,9	N/A
<b>Total des autres actifs courants .....</b>			<b>406,4</b>	<b>-</b>	<b>371,9</b>	<b>-</b>
Valeurs mobilières de placement .....	JVR	1	124,6	124,6	179,4	179,4
Disponibilités .....	P&C		187,3	187,3	180,2	180,2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie .....</b>			<b>311,9</b>	<b>-</b>	<b>359,6</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

<sup>(2)</sup> Ne constitue pas un actif financier au sens de la norme IAS 39

Prêts et créances	P&C
Actifs financiers disponibles à la vente	DàV
Détenus à des fins de transaction	DFT
Juste valeur par le résultat sur option	JVR
Non applicable	N/A

## 14. | CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'EMISSION

### 14.1 | Evolution du capital social et de la prime d'émission

Le capital de Rexel est composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros. Les opérations sur le capital et la prime d'émission sont détaillées dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
		(en millions d'euros)	
<b>Au 1er janvier 2009 .....</b>	255 993 827	<b>1 280,0</b>	<b>1 409,9</b>
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions .....	2 159 291	10,8	(10,8)
Exercice d'options d'achat d'actions .....	66 900	0,3	-
Attribution d'actions gratuites .....	-	-	(6,9)
<b>Au 31 décembre 2009 .....</b>	<b>258 220 018</b>	<b>1 291,1</b>	<b>1 392,2</b>
Exercice d'options de souscription d'actions <sup>(1)</sup> .....	1 489 092	7,4	0,2
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions <sup>(2)</sup> .....	147 763	0,7	(0,7)
Attribution gratuite d'actions <sup>(3)</sup> .....	-	-	(8,2)
Emission d'actions liée à l'offre réservée aux salariés .....	356 123	1,8	0,2
<b>Au 31 décembre 2010 .....</b>	<b>260 212 996</b>	<b>1 301,0</b>	<b>1 383,7</b>

<sup>(1)</sup> Exercice d'options de souscription d'actions

En novembre et décembre 2005, Rexel a mis en place des programmes d'options de souscription d'actions au profit de certains salariés et cadres exécutifs du Groupe. Les droits relatifs à ces options ont été intégralement acquis lors de l'introduction en bourse des actions Rexel en avril 2007 et sont exerçables jusqu'en octobre et novembre 2016. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, 1 489 092 options relatives à ces programmes ont été exercées (66 900 en 2009).

<sup>(2)</sup> Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions

Le 23 juin 2008, Rexel a mis en œuvre plusieurs plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés. Dans le cadre de ces plans, ceux-ci seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 », soit à l'issue d'une période de quatre ans dans le cadre du plan intitulé « Plan 4+0 ». La remise effective de ces actions est soumise à des conditions de présence et de performance (voir note 15.1).

Dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 », les conditions d'attribution ont été satisfaites le 24 juin 2010 pour 146 031 actions, ainsi que le 2 octobre 2010 pour 1 732 actions et, par conséquent, la société a émis ces nouvelles actions par imputation de la prime d'émission et incorporation au capital social.

<sup>(3)</sup> Attribution gratuite d'actions

Conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2009 et par le Conseil de surveillance du 11 mai 2010, le Directoire, au cours de sa réunion du 11 mai 2010, a décidé d'attribuer sous certaines conditions 1 519 862 actions à des cadres dirigeants et employés clés du groupe (voir note 15.1). Le Directoire a décidé que la remise de ces actions gratuites n'interviendrait qu'à l'issue de la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires par voie de création d'actions nouvelles. En conséquence, un compte de « réserves indisponibles » a été alimenté en contrepartie de la prime d'émission.

Actions propres

L'Assemblée générale mixte du 20 mai 2010 a autorisé le Directoire de la Société, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de surveillance, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter un nombre maximal d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société à un prix maximum de 20 euros. Ce programme est limité à 200 millions d'euros et a une durée de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale mixte, soit jusqu'au 20 novembre 2011.

Les objectifs de ce programme sont par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société ;
- de conserver et de remettre des actions ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5 % du capital social de la Société ;
- de remettre des actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- ainsi que tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de ce programme, Rexel a conclu avec la banque Crédit Agricole Cheuvreux un mandat conforme à la Charte de Déontologie reconnue par l'AMF en vue de favoriser la liquidité des transactions sur les actions Rexel pour un montant de 12,8 millions d'euros. Ce montant peut être ajusté à la hausse ou à la baisse en fonction des besoins nécessaires à la mise en œuvre du contrat.

Au 31 décembre 2010, Rexel détenait 103 000 actions propres, valorisées au cours de 16,255 euros et comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 1,7 million d'euros.

Par ailleurs, les plus-values réalisées sur la cession des actions propres au cours de l'exercice 2010, se sont élevées à 1,3 million d'euros nettes d'impôt et ont été comptabilisées en augmentation des capitaux propres.

## 14.2 | Gestion du capital

Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Dans le cadre de cette introduction en bourse, les principaux actionnaires indirects de Rexel, à savoir des fonds gérés par Clayton, Dubilier & Rice, Inc., Ray France Investment S.A.S. (elle-même filiale d'Eurazeo S.A.), des fonds gérés par Merrill Lynch Global Private Equity (ensemble les "Investisseurs Principaux"), et Caisse de Dépôt et de Placement du Québec (ensemble avec les Investisseurs Principaux, les "Investisseurs") sont convenus d'organiser la cession de tout ou partie des actions de Rexel qu'ils détiennent, directement ou indirectement, selon certaines modalités. Chacun de ces Investisseurs peut ainsi :

- céder ses actions Rexel sur le marché, chacun pour un volume maximum représentant 10,0 millions d'euros par période de trente jours consécutifs ;
- procéder à un transfert d'actions Rexel sous la forme (i) d'un bloc hors marché pour un montant minimum de 75 millions d'euros, ou (ii) d'une offre secondaire d'actions Rexel au public, dont le produit minimum serait estimé à 150 millions d'euros, à condition que les autres Investisseurs puissent participer à cette cession hors marché ou cette offre secondaire et qu'aucune offre secondaire n'ait déjà eu lieu dans les six mois précédents.

Ces engagements de cession organisée prendront fin le 12 avril 2012 ou à la date à laquelle la participation globale en capital (directe ou indirecte) des Investisseurs Principaux dans Rexel deviendrait inférieure à 40%. En outre, ces engagements de cession organisée cesseront de s'appliquer à l'égard de l'Investisseur qui viendrait à détenir (directement ou indirectement) moins de 5% du capital de Rexel.

### Distribution de dividendes

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
Dividendes payés au cours de l'exercice .....	-	-
Dividende par action attribué aux actions ordinaires.....	-	-
Proposition de dividendes (en € / action) .....	0,40	-

Par ailleurs, la politique de distribution de dividendes de Rexel est restreinte par le Contrat de Crédit Senior signé le 21 décembre 2009 (voir note 19.1.2).

## 15. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

### 15.1 | Plans d'attribution gratuite d'actions

En complément à sa politique à long terme d'intéressement des salariés, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions dont les caractéristiques sont exposées ci-après :

#### Plans mis en place en 2010

Le 11 mai 2010, Rexel a conclu des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés s'élevant à 1 519 862 actions. Conformément aux réglementations locales, ces cadres dirigeants et employés clés seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (12 mai 2012), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (12 mai 2014) dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 », soit à l'issue d'une période de quatre ans, ces actions étant alors cessibles immédiatement dans le cadre du plan intitulé « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires .....	Cadres dirigeants et exécutifs		Autres employés clés		Total
<b>Conditions d'acquisition</b> .....	Présence au 2nd anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITDA ajusté de 2010, (ii) la croissance du taux d'EBITDA ajusté entre 2009 et 2011, et (iii) le ratio Dette nette sur EBITDA ajusté de 2010		Présence au 2nd anniversaire de la mise en place du plan pour 20% des actions octroyées et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITDA ajusté de 2010, (ii) la croissance du taux d'EBITDA ajusté entre 2009 et 2011, et (iii) le ratio Dette nette sur EBITDA ajusté de 2010 pour 80% des actions octroyées		
<b>Plan</b> .....	2+2 Plan	4+0 Plan	2+2 Plan	4+0 Plan	
<b>Date d'acquisition définitive</b> .....	12 mai 2012	12 mai 2014	12 mai 2012	12 mai 2014	
<b>Nombre maximum d'actions attribuées le 11 mai 2010</b> .....	391 306	544 262	160 836	423 458	<b>1 519 862</b>
Annulation en 2010 en raison de conditions de présence non remplies ..	-	-	(3 874)	(17 314)	<b>(21 188)</b>
Annulation en 2010 en raison de conditions de performance non atteintes .....	(6 601)	(9 168)	(2 173)	(5 701)	<b>(23 643)</b>
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 31 décembre 2010</b> .....	384 705	535 094	154 789	400 443	<b>1 475 031</b>

La juste valeur des actions Rexel attribuées aux salariés a été évaluée à 10,80 euros par action, cette valeur étant fondée sur la valeur boursière à la date d'octroi, de laquelle a été déduit l'effet relatif aux restrictions attachées aux dividendes relatifs à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires.

#### Plans mis en place en 2009

Le 11 mai 2009, Rexel a conclu plusieurs plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés s'élevant à 1 372 166 actions. Conformément aux réglementations locales, ces dirigeants et employés seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (12 mai 2011), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (12 mai 2013), soit à l'issue d'une période de quatre ans (12 mai 2013), ces actions étant alors cessibles immédiatement.

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance décrites dans le tableau ci-dessous :

Bénéficiaires .....	Cadres dirigeants et exécutifs		Autres employés clés		Total
<b>Conditions d'acquisition .....</b>	Présence au 2nd anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITDA ajusté de 2009, (ii) la croissance de l'EBITDA ajusté entre 2008 et 2010 et (iii) le ratio Dette nette sur EBITDA ajusté de 2009		Présence au 2nd anniversaire de la mise en place du plan pour 40% des actions octroyées et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITDA ajusté de 2009, (ii) la croissance de l'EBITDA ajusté entre 2008 et 2010 et (iii) le ratio Dette nette sur EBITDA ajusté de 2009 pour 60% des actions octroyées		
<b>Plan .....</b>	2+2 Plan	4+0 Plan	2+2 Plan	4+0 Plan	
<b>Date d'acquisition définitive .....</b>	12 mai 2011	12 mai 2013	12 mai 2011	12 mai 2013	
<b>Nombre maximum d'actions attribuées le 11 mai 2009 .....</b>	107 934	218 884	259 282	786 066	<b>1 372 166</b>
Annulation en 2009 en raison de conditions de présence non remplies ..	-	-	(8 511)	(19 006)	<b>(27 517)</b>
Annulation en 2009 en raison de conditions de performance non atteintes .....	(17 558)	(35 603)	(35 151)	(107 364)	<b>(195 676)</b>
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 31 décembre 2009 .....</b>	90 376	183 281	215 620	659 696	<b>1 148 973</b>
Annulation en 2010 en raison de conditions de présence non remplies ..	(11 600)	(13 300)	(22 755)	(48 485)	<b>(96 140)</b>
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 31 décembre 2010 .....</b>	78 776	169 981	192 865	611 211	<b>1 052 833</b>

La juste valeur des actions Rexel attribuées aux salariés a été évaluée à 6,42 euros par action, cette valeur étant fondée sur la valeur boursière à la date d'octroi. Dès lors qu'il n'était pas envisagé de distribuer de dividende jusqu'à la date de remise des actions aux bénéficiaires, aucun effet relatif aux restrictions de dividendes attachés à ces actions n'a été pris en compte dans la juste valeur.

#### Plans mis en place en 2008

Le 23 juin 2008, Rexel a conclu plusieurs plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés pour un nombre maximum de 1 541 720 actions, augmenté de 66 241 actions octroyées le 1<sup>er</sup> octobre 2008. En fonction des réglementations locales, ceux-ci seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (le 24 juin 2010 ou le 2 octobre 2010), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (le 24 juin 2012 ou le 2 octobre 2012) dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 », soit à l'issue d'une période de quatre ans, ces actions étant alors cessibles immédiatement dans le cadre du plan intitulé « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de conditions de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires .....	Cadres dirigeants et exécutifs				Employés clés				Total
	2+2 Plan		4+0 Plan		2+2 Plan		4+0 Plan		
Date d'acquisition définitive .....	24-juin-10	02-oct-10	24-juin-12	2 Oct 12	24-juin-10	2 Oct 10	24-juin-12	2 Oct 12	
<b>Conditions d'acquisition ...</b>	Présence au 2nd anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITDA 2008, (ii) la croissance de l'EBITDA entre 2007 et 2009, et (iii) le ratio Dette nette sur EBITDA ajusté de 2009				Présence au 2nd anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITDA 2008 et (ii) la croissance de l'EBITDA entre 2007 et 2009				
<b>Plan .....</b>	2+2 Plan		4+0 Plan		2+2 Plan		4+0 Plan		
<b>Date d'acquisition définitive .....</b>	24-juin-10	02-oct-10	24-juin-12	2 Oct 12	24-juin-10	2 Oct 10	24-juin-12	2 Oct 12	
<b>Nombre maximum d'actions attribuées à l'issue de la période .....</b>	241 211	-	217 920	28 436	280 698	3 456	801 891	34 349	1 607 961
Annulation en 2008 en raison de conditions de présence non remplies .....	-	-	-	(13 218)	-	(18 848)	(2 853)		(34 919)
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 31 décembre 2008 .....</b>	241 211	-	217 920	28 436	267 480	3 456	783 043	31 496	1 573 042
Annulation en 2009 en raison de conditions de présence non remplies .....	(53 371)	-	-	(35 603)	-	(95 371)	(7 507)		(191 852)
Annulation en 2009 en raison de conditions de performance non atteintes .	(155 179)		(180 031)	(23 492)	(115 697)	(1 724)	(343 193)	(11 975)	(831 291)
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 31 décembre 2009 .....</b>	32 661	-	37 889	4 944	116 180	1 732	344 479	12 014	549 899
Annulation en 2010 en raison de conditions de présence non remplies .....	-	-	-	(2 810)	-	(17 280)	(2 303)		(22 393)
Emission en 2010 .....	(32 661)		-	(113 370)	(1 732)	-	-		(147 763)
<b>Nombre maximum d'actions attribuées au 31 décembre 2010 .....</b>	-	-	37 889	4 944	-	-	327 199	9 711	379 743

La juste valeur des actions Rexel accordées aux salariés a été évaluée à 7,88 euros par action, cette valeur étant fondée sur la valeur boursière à la date d'octroi, de laquelle a été déduit l'effet relatif aux restrictions de distribution de dividendes attachés à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires.

#### Plans mis en place en 2007

Concomitamment à son introduction en bourse, Rexel a mis en place le 11 avril 2007 plusieurs plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et employés clés pour un nombre de 5 022 190 actions, auquel il a été ajouté 33 991 actions le 29 octobre 2007. En fonction des réglementations locales, ceux-ci seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (le 12 avril 2009 ou le 30 octobre 2009), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans, soit à l'issue d'une période de 4 ans (le 12 avril 2011 ou et le 30 octobre 2011), ces actions étant alors cessibles immédiatement.

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de conditions de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires .....	Cadres dirigeants et exécutifs	Cadres dirigeants et exécutifs	Employés clés	Total	
<b>Conditions d'acquisition</b> .....	Présence au 1er anniversaire de la mise en place du plan	Conditions de performance basées sur l'EBITDA consolidé 2007 et présence au 1er anniversaire de la mise en place du plan	Conditions de performance basées sur l'EBITDA 2007 et présence au 1er anniversaire de la mise en place du plan pour une moitié des actions et sur l'EBITDA 2008 et présence au 2nd anniversaire de la mise en place du plan pour l'autre moitié		
<b>Date d'acquisition définitive</b> ...	<b>11-avr-07</b>	<b>11-avr-07</b>	<b>11-avr-07</b>	<b>29-oct-07</b>	
<b>Nombre maximum d'actions attribuées à l'issue de la période</b> .....	<b>2 556 576</b>	<b>1 193 055</b>	<b>1 272 559</b>	<b>33 991</b>	<b>5 056 181</b>
Annulation en 2007 en raison de conditions de présence non atteintes .....	-	-	(74 726)	-	(74 726)
<b>Nombre d'actions attribuées au 31 décembre 2007</b> .....	<b>2 556 576</b>	<b>1 193 055</b>	<b>1 197 833</b>	<b>33 991</b>	<b>4 981 455</b>
Annulation en 2008 en raison de conditions de présence non atteintes .....	-	(88 254)	(96 171)	-	(184 425)
<b>Nombre d'actions attribuées au 31 décembre 2008</b> .....	<b>2 556 576</b>	<b>1 104 801</b>	<b>1 101 662</b>	<b>33 991</b>	<b>4 797 030</b>
Annulation en 2009 en raison de conditions de présence non atteintes .....	-	-	(13 968)	(2 050)	(16 018)
Emission en 2009 .....	(1 302 133)	(562 702)	(286 982)	(7 474)	(2 159 291)
<b>Nombre d'actions attribuées au 31 décembre 2010</b> .....	<b>1 254 443</b>	<b>542 099</b>	<b>800 712</b>	<b>24 467</b>	<b>2 621 721</b>

Selon les hypothèses relatives à la rotation des bénéficiaires et le respect des conditions de performance, la charge relative à ces plans réglés en instruments de capitaux propres s'est élevée à 74,4 millions d'euros (sans effet sur la charge d'impôt), montant fondé sur le prix de l'offre au public de 16,50 euros par action. Elle a été étalée sur la période d'acquisition.

## 15.2 | Plans d'options de souscription d'actions

### Plans mis en place par Rexel en 2005

Le 28 octobre 2005, Rexel avait mis en place un programme d'options de souscription d'actions (Plan n°1) en faveur de certains cadres exécutifs. Les 31 mai et 4 octobre 2006, de nouveaux cadres avaient bénéficié de ce programme. Le 30 novembre 2005, un autre accord (Plan n°2) avait été conclu avec un cercle plus large d'employés clés du Groupe, prévoyant des conditions de présence de 4 ans ou la survenance de certains événements, tels que l'introduction en bourse. Le 31 mai 2006, ce plan a été étendu à de nouveaux employés.

Les options des plans n°1 et n°2 ont été entièrement attribuées lors de l'introduction en bourse des actions de Rexel en avril 2007.

Conformément à ces programmes, les options sont exerçables à la juste valeur des actions à la date de leur octroi et pendant une période de 10 ans après la date d'octroi. Ces plans sont qualifiés de transactions réglés en instruments de capitaux propres.

### Plans mis en place en 2003 et 2004 par Rexel Distribution S.A. préalablement à son acquisition

Préalablement à son acquisition par Rexel Développement S.A.S. (anciennement dénommée Ray Acquisition S.C.A.), des plans de stock-options étaient accordés chaque année aux membres du management de Rexel Distribution S.A. (anciennement dénommée Rexel S.A.).

Toutes les options sont acquises par les bénéficiaires et donnent droit à une attribution physique d'actions. Les conditions d'attribution sont les suivantes :

Date d'attribution / Bénéficiaires	Nombre d'instruments attribués à l'origine	Nombre d'options vivantes au 31 décembre 2010	Durée de vie des options
Options attribuées au management avant le 7 novembre 2002	933 943	133 060	2012
Options attribuées au management en 2003	623 413	545	2013
Options attribuées au management en 2004	782 790	1 549	2014
<b>Total options attribuées par Rexel Distribution S.A.</b>	<b>2 340 146</b>	<b>135 154</b>	
Options attribuées aux cadres exécutifs (Plan n°1)			
- le 28 octobre 2005	2 711 000	32 820	2015
- le 31 mai 2006	169 236	-	
- le 4 octobre 2006	164 460	267 452	
Options attribuées aux employés clés (Plan n°2)			
- le 30 novembre 2005	259 050	286 190	2015
- le 31 mai 2006	34 550	35 876	
<b>Total des options attribuées par Rexel</b>	<b>3 338 296</b>	<b>622 338</b>	

#### Nombre d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options d'achat d'actions est détaillé ci-dessous :

(Nombre d'options)	Rexel S.A.		Rexel Distribution S.A.		
	Plans 2005		Plans 2004	Plans 2003	Plans antérieurs au 7 nov. 2002
	Cadres exécutifs	Employés clés			
<b>Options existantes au 1er janvier 2008.....</b>	<b>1 639 398</b>	<b>542 432</b>	<b>491 014</b>	<b>1 134</b>	<b>208 154</b>
Annulation sur la période.....	-	(3 500)	-	(589)	(39 543)
Exercices sur la période.....	-	-	(488 969)	-	-
<b>Options existantes au 31 décembre 2008.....</b>	<b>1 639 398</b>	<b>538 932</b>	<b>2 045</b>	<b>545</b>	<b>168 611</b>
Annulation sur la période.....	-	-	(496)	-	(35 551)
Exercices sur la période.....	-	(66 900)	-	-	-
<b>Options existantes au 31 décembre 2009.....</b>	<b>1 639 398</b>	<b>472 032</b>	<b>1 549</b>	<b>545</b>	<b>133 060</b>
Exercices sur la période.....	(1 339 126)	(149 966)	-	-	-
<b>Options existantes au 31 décembre 2010.....</b>	<b>300 272</b>	<b>322 066</b>	<b>1 549</b>	<b>545</b>	<b>133 060</b>
Options exerçables en fin d'exercice.....	300 272	322 066	1 549	545	133 060
Prix d'exercice.....	5€/6,5€/9,5€	5€/6,5€	28,49€	21,61€	59,68€ 51,99€

## 15.3 | Plan de souscription d'actions réservé aux salariés

Conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2010 et par le Conseil de surveillance du 20 mai 2010, le Directoire au cours de sa réunion du 31 août 2010 a décidé d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur de certains salariés du Groupe dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Dans la majorité des pays concernés, la souscription a été réalisée directement ou par l'intermédiaire de fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) qui ont reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 1<sup>er</sup> juin 2010. La période de souscription s'est clôturée le 27 septembre 2010.

Le prix de l'offre, à l'exception des salariés participant à l'offre aux Etats-Unis, a été déterminé en fonction de la moyenne des cours d'ouverture de l'action Rexel durant les 20 jours précédant la décision du Directoire minorée d'une décote de 20%, s'établissant ainsi à 9,85 euros par action souscrite. Pour les salariés aux Etats-Unis, le prix a été fixé à 85% du cours d'ouverture de l'action Rexel le 10 septembre 2010, soit 10,28 euros par action.

En France, les salariés participant à l'offre ont bénéficié d'un abondement de la part de leur employeur égal à 100% de l'investissement personnel pour la part inférieure à 150 euros et 50% de l'investissement pour la part comprise entre 151 euros et 600 euros. En dehors de la France, les salariés ont bénéficié de l'attribution gratuite de deux actions pour chaque action souscrite à concurrence de dix actions. Pour chaque action souscrite au-delà et dans la limite d'un investissement personnel de 750 euros maximum, une attribution gratuite est octroyée pour chaque action souscrite. L'attribution gratuite de ces actions est soumise à une condition de présence de 5 ans dans le Groupe.

Le règlement livraison de ces actions souscrites dans le cadre de ce plan est intervenu le 19 novembre 2010.

Au 31 décembre 2010, l'avantage consenti aux salariés s'est traduit par une charge de personnel de 1,2 million d'euros avant impôt incluant un montant de 0,8 million d'euros pour la part correspondant à la décote, un montant de 0,3 million d'euros pour la part correspondant à l'abondement en faveur des bénéficiaires français et un montant de 0,1 million d'euros pour la part liée aux actions gratuites octroyées aux salariés étrangers (voir note 15.4).

## 15.4 | Charge liée aux paiements fondés sur des actions

La charge relative aux plans d'attribution gratuite d'actions a été comptabilisée dans le poste « Frais administratifs et commerciaux » (à l'exception du plan 2007 lié à l'introduction en bourse et comptabilisé en « Autres charges » en raison de son caractère non-récurrent) et est présentée dans le tableau suivant :

	Période close le 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Plans mis en place en 2007.....	-	2,3
Plans mis en place en 2008.....	1,1	1,2
Plans mis en place en 2009.....	3,3	2,0
Plans mis en place en 2010.....	4,5	-
Décote relative à l'offre réservée salariée.....	0,8	-
Abondement en faveur des bénéficiaires français .....	0,3	-
Actions attribuées gratuitement dans le cadre de l'offre réservée salariée.....	0,1	-
<b>Total charge liée aux paiements fondés sur des actions .....</b>	<b>10,1</b>	<b>5,5</b>

## 16. | RESULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Période close le 31 décembre	
	2010	2009
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)</b>	<b>228,5</b>	<b>80,6</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers) .....	259 301	256 877
Actions potentielles non dilutives (en milliers) .....	2 814	2 909
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et d'actions potentielles non dilutives (en milliers) .....</b>	<b>262 115</b>	<b>259 786</b>
<b>Résultat net par action (en euros) .....</b>	<b>0,87</b>	<b>0,31</b>
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)</b>	<b>228,5</b>	<b>80,6</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et d'actions potentielles non dilutives (en milliers) .....	262 115	259 786
Actions potentielles dilutives (en milliers) .....	1 780	1 460
- dont options de souscription d'actions (en milliers) .....	268	517
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers) .....	1 512	943
<b>Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers) .....</b>	<b>263 895</b>	<b>261 246</b>
<b>Résultat net dilué par action (en euros) .....</b>	<b>0,87</b>	<b>0,31</b>

(1) Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions dont l'attribution gratuite est soumise à des conditions de performance.

## 17. | PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Provisions .....	124,6	181,2
Autres passifs non courants .....	31,7	54,2
<b>Total .....</b>	<b>156,3</b>	<b>235,4</b>

Les autres passifs non courants comprennent essentiellement des instruments dérivés évalués à la juste valeur pour un montant de 23,0 millions d'euros (43,7 millions d'euros au 31 décembre 2009) (voir note 20.1) et les dettes relatives à la participation des salariés en France pour un montant de 8,7 millions d'euros (10,5 millions d'euros au 31 décembre 2009).

La variation des provisions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions pour restructuration	Provisions pour litiges fiscaux	Autres provisions pour litiges	Provisions au titre des immeubles vacants	<b>Total provisions</b>
<b>Solde au 1er janvier 2009</b>	<b>23,5</b>	<b>35,2</b>	<b>64,8</b>	<b>50,5</b>	<b>174,0</b>
Variations de périmètre .....	-	-	-	-	-
Augmentations de provisions .....	34,8	9,9	7,1	17,0	<b>68,8</b>
Reprises de provisions utilisées .....	(19,6)	(3,5)	(6,6)	(14,8)	<b>(44,5)</b>
Reprises de provisions non utilisées .....	(0,6)	(0,9)	(14,9)	-	<b>(16,4)</b>
Ecarts de conversion .....	0,6	0,5	1,7	8,0	<b>10,8</b>
Autres variations .....	(1,0)	(11,5)	(0,4)	1,4	<b>(11,5)</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>37,7</b>	<b>29,7</b>	<b>51,7</b>	<b>62,1</b>	<b>181,2</b>
Variations de périmètre .....	-	-	(3,4)	-	<b>(3,4)</b>
Augmentations de provisions .....	22,4	2,4	6,8	11,1	<b>42,7</b>
Reprises de provisions utilisées .....	(27,7)	(5,1)	(33,9)	(19,0)	<b>(85,7)</b>
Reprises de provisions non utilisées .....	(2,2)	(5,7)	(1,0)	(2,7)	<b>(11,6)</b>
Ecarts de conversion .....	1,7	0,7	1,5	2,0	<b>5,9</b>
Autres variations .....	(2,7)	0,4	(1,8)	(0,4)	<b>(4,5)</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>29,2</b>	<b>22,4</b>	<b>19,9</b>	<b>53,1</b>	<b>124,6</b>

Les provisions comprennent principalement :

- les restructurations engagées dans le cadre de plans sociaux et de départs volontaires visant à adapter la structure du Groupe à la conjoncture actuelle. Ces plans de restructuration s'étaient traduits par la fermeture d'agences, de centres logistiques et de locaux administratifs. Les restructurations engagées au 31 décembre 2010 concernent principalement la France pour 7,8 millions d'euros (12,2 millions d'euros en 2009), les Etats-Unis pour 6,0 millions d'euros (7,2 millions d'euros en 2009), la Suède pour 3,4 millions d'euros (3,3 millions d'euros en 2009), le Royaume-Uni pour 3,2 millions d'euros, le Canada pour 2,4 millions d'euros (2,9 millions d'euros en 2009), les Pays-Bas pour 2,2 millions d'euros et l'Espagne pour 2,1 millions d'euros (2,8 millions d'euros en 2009) ;
- les litiges liés à des contentieux de nature fiscale en France (voir note 22.2) pour un montant de 15,2 millions d'euros (19,2 millions d'euros en 2009) et au Canada pour un montant de 4,0 millions d'euros (4,4 millions d'euros en 2009) ;
- les autres litiges pour un montant de 14,7 millions d'euros, dont un montant de 7,6 millions d'euros au titre des garanties relatives aux produits vendus, ainsi que les litiges liés au personnel pour un montant de 2,6 millions d'euros (sans modification par rapport à 2009) et les litiges commerciaux pour un montant de 2,6 millions d'euros. La variation de ces provisions comprend principalement le règlement du litige Ceteco pour un montant de 29,8 millions d'euros, à la suite de l'accord intervenu le 8 février 2010 (voir note 22) ;
- des provisions pour locaux vacants pour 41,2 millions d'euros au Royaume-Uni (43,1 millions d'euros en 2009), comprenant un montant de 25,0 millions d'euros pour un contrat déficitaire relatif à la fermeture d'un centre de logistique exploité par Hagemeyer et divers contrats de location de locaux vacants pour 9,4 millions d'euros, aux Etats-Unis pour 5,0 millions d'euros (5,6 millions d'euros en 2009) et en France pour 2,9 millions d'euros (5,8 millions d'euros en 2009).

## 18. | AVANTAGES DU PERSONNEL

Les avantages du personnel dans le Groupe se présentent sous diverses formes, dont des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. Les caractéristiques spécifiques de ces plans varient en fonction des réglementations applicables à chaque pays concerné. Les différents types de plans concernent les régimes de retraite, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail, les départs en retraite anticipés, les couvertures médicales et d'assurance-vie accordés aux anciens salariés (y compris les retraités). Les régimes de retraite financés les plus importants concernent le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis, les Pays-Bas et la Suisse et sont gérés dans des structures indépendantes du Groupe. En France et en Italie, les engagements concernent principalement les indemnités de fin de carrière et les gratifications liées à l'ancienneté (médailles du travail) ; ces régimes ne sont généralement pas financés.

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

	Valeur actualisée de l'engagement	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b> .....	<b>1 040,3</b>	<b>924,1</b>
Coûts des services rendus de la période .....	16,2	14,3
Charges d'intérêts financiers .....	54,7	51,8
Prestations servies .....	(51,1)	(47,1)
Cotisations versées par les participants .....	3,5	3,6
Ecart actuariels .....	14,2	58,2
Variations de périmètre .....	(1,8)	-
Ecart de conversion .....	59,6	38,2
Autre augmentation (diminution) de l'engagement ....	(2,4)	(2,8)
<b>A la clôture de l'exercice</b> .....	<b>1 133,2</b>	<b>1 040,3</b>

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

	Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b> .....	<b>845,7</b>	<b>728,7</b>
Cotisations versées par l'employeur .....	28,9	33,5
Cotisations versées par les participants .....	3,5	3,6
Rendements des actifs .....	47,3	99,1
Prestations servies .....	(51,1)	(47,1)
Ecart de conversion .....	46,4	27,9
<b>A la clôture de l'exercice</b> .....	<b>920,7</b>	<b>845,7</b>

Le rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre				
	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies</b> .....	<b>1 133,2</b>	<b>1 040,3</b>	<b>924,1</b>	<b>461,6</b>	<b>482,0</b>
<i>dont Plans par capitalisation</i> .....	1 030,5	951,1	842,1	370,6	385,6
<i>dont Plans par répartition</i> .....	102,7	89,2	82,0	91,0	96,4
Juste valeur des actifs .....	(920,7)	(845,7)	(728,7)	(353,1)	(343,6)
<b>Situation financière</b> .....	<b>212,5</b>	<b>194,6</b>	<b>195,4</b>	<b>108,5</b>	<b>138,4</b>
Gains et pertes actuariels non reconnus .....	(80,9)	(62,2)	(61,9)	14,4	(4,7)
Effet du plafonnement des actifs .....	-	-	-	2,7	-
<b>Provision comptabilisée pour les régimes à prestations définies</b> .....	<b>131,6</b>	<b>132,4</b>	<b>133,5</b>	<b>125,6</b>	<b>133,7</b>
<i>dont "Avantages du personnel"</i> .....	174,4	173,8	175,4	125,6	133,7
<i>dont "Autres actifs financiers" <sup>(1)</sup></i> .....	(42,8)	(41,4)	(41,9)	-	-

- (1) L'excédent de 42,8 millions d'euros des actifs par rapport à la dette concerne, à hauteur de 41,1 millions d'euros, le régime à prestations définies de Hagemeyer en vigueur aux Pays-Bas qui fait l'objet de règles de financement minimum. Conformément à ce plan, la société est exemptée de cotisations quand le ratio de couverture est supérieur à 175% et bénéficie d'un remboursement de 80% de l'excédent quand ce ratio dépasse 225% ou à l'issue du plan pour le montant des surplus. En conséquence, cet excédent n'a fait l'objet d'un plafonnement ni au 31 décembre 2010, ni au 31 décembre 2009.

La charge comptabilisée au compte de résultat consolidé s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Coûts des services de la période <sup>(1)</sup> .....	16,2	14,3
Charges d'intérêts <sup>(2)</sup> .....	54,7	51,8
Rendement attendu des actifs <sup>(2)</sup> .....	(46,7)	(39,8)
Réductions de plans <sup>(3)</sup> .....	(3,6)	(2,9)
Amortissements des gains et pertes actuariels <sup>(1)</sup> .....	1,7	1,4
Coûts des services passés <sup>(4)</sup> .....	1,0	-
<b>Charge comptabilisée</b> .....	<b>23,3</b>	<b>24,8</b>

(1) Inclus dans les charges de personnel (voir note 6)

(2) inclus dans les charges financières nettes (voir note 8)

(3) inclus dans les autres produits et charges (voir note 7)

(4) dont un produit de 0,9 million d'euros inclus dans les charges de personnel et une charge de 1,9 million d'euros incluse dans les autres charges

Les principales hypothèses actuarielles à la date d'évaluation la plus récente sont les suivantes :

(en %)	Zone Euro		Royaume-Uni		Canada		Etats-Unis		Suisse	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Taux d'actualisation <sup>(1)</sup> .....	5,25	5,25	5,50	5,75	5,35	6,00	5,25	5,75	2,75	3,00
Taux de rendement attendu des actifs <sup>(2)</sup> .....	5,15	4,90	6,60	6,70	6,75	6,75	7,75	7,75	3,60	3,60
Taux d'augmentation futur des salaires ...	2,50	2,50	3,50	3,50	3,00	3,00	n/a	n/a	2,00	2,00
Taux d'augmentation futur des retraites ...	2,00	2,00	2,55	2,55	2,00	2,00	n/a	n/a	1,00	1,00

(1) Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie ayant une échéance identique aux régimes concernés. Ils proviennent d'une base de données développée par l'actuaire de Rexel comprenant plusieurs centaines d'obligations cotées AA ayant des durées allant de un à 30 ans environ. Les prestations attendues de chaque plan sont actualisées avec le taux correspondant à la durée du plan. Puis, un taux d'actualisation unique est calculé dans la base de données qui, lorsqu'il est appliqué aux flux de trésorerie de tous les plans, permet de déterminer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie issus de chacun des plans.

(2) En règle générale, les taux de rendement attendus des actifs ont été calculés en fonction de la moyenne pondérée des taux de rendement attendus pour les obligations et les actions. Par hypothèse, le taux de rendement attendu des obligations est identique au taux d'actualisation, dont le principe de calcul est décrit ci-dessus. Le taux de rendement attendu des actions a été déterminé sur la base du taux d'actualisation auquel il a été ajouté une prime de risque de 3%.

## Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2010, une baisse de 25 points de base du taux d'actualisation augmenterait la valeur actualisée de l'engagement de 45,2 millions d'euros. Une baisse de 25 points de base du taux de rendement attendu des actifs conduirait à augmenter la charge de 2,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2010, une hausse du taux d'inflation de 1% des frais médicaux se traduirait par une augmentation de 5,1 millions d'euros de la valeur actualisée de l'engagement.

Au 31 décembre 2010, la répartition moyenne pondérée des fonds investis dans les plans de retraite du Groupe par type de placement est la suivante : 37% d'actions, 47% d'obligations et 16% en placements divers. Cette répartition est celle qui a été utilisée pour l'estimation du taux d'augmentation futur des retraites en 2010.

## 19. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 31 décembre 2010. L'endettement financier inclut les dettes portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

### 19.1 | Endettement financier net

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations Senior .....	-	669,5	669,5	-	575,0	575,0
Lignes de Crédit Senior .....	-	761,5	761,5	-	1 091,2	1 091,2
Programmes de titrisation .....	-	1 067,6	1 067,6	-	1 056,6	1 056,6
Emprunts auprès des établissements de crédit .....	6,6	1,9	8,5	3,9	2,3	6,2
Billets de trésorerie .....	56,9	-	56,9	-	-	-
Concours bancaires et autres emprunts .....	66,6	-	66,6	83,5	-	83,5
Location financement .....	5,7	7,2	12,9	6,9	11,0	17,9
Intérêts courus <sup>(1)</sup> .....	5,2	-	5,2	5,7	-	5,7
Moins coûts de transaction .....	(19,0)	(44,2)	(63,2)	(16,5)	(58,8)	(75,3)
<b>Autres dettes financières et intérêts courus .....</b>	<b>122,0</b>	<b>2 463,5</b>	<b>2 585,5</b>	<b>83,5</b>	<b>2 677,3</b>	<b>2 760,8</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....			(311,9)			(359,6)
Dérivés de couverture de juste valeur .....			(0,3)			-
<b>Endettement financier net</b>			<b>2 273,3</b>			<b>2 401,2</b>

<sup>(1)</sup> dont intérêts courus sur les Obligations Senior pour un montant de 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2010 (1,5 million d'euros au 31 décembre 2009)

#### 19.1.1 Obligations Senior

Le 21 décembre 2009, Rexel a émis des Obligations Senior non assorties de sûretés d'un montant nominal de 575 millions d'euros, («Obligations»). Les fonds levés ont été utilisés pour refinancer une partie de la dette contractée au titre du précédent Contrat de Crédit Senior. Ces obligations portent intérêt au taux annuel de 8,25% et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse de Luxembourg. Rexel paie des intérêts sur ces obligations semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 juin 2010. Elles sont remboursables le 15 décembre 2016.

Ces obligations sont garanties par certaines filiales de Rexel. Elles ont les mêmes garanties que les dettes senior existantes ou à venir de Rexel et sont prioritaires par rapport aux dettes subordonnées.

Les Obligations Senior sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 décembre 2013, pour le montant total du principal, augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 décembre 2013, elles sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

<b>Période de remboursement commençant le :</b>	<b>Prix de remboursement (en % du montant principal)</b>
15 décembre 2013 .....	104,125%
15 décembre 2014 .....	102,063%
15 décembre 2015 et au-delà .....	100,000%

Par ailleurs, jusqu'au 15 décembre 2012, les Obligations Senior pourront être remboursées à hauteur de 35% du montant principal avec les fonds reçus au titre d'une offre primaire d'actions Rexel sur le marché.

Le 20 janvier 2010, Rexel a émis un montant de 75 millions d'euros d'obligations, en complément de l'émission réalisée le 21 décembre 2009 pour un montant de 575 millions d'euros. Les nouvelles obligations sont entièrement assimilables aux obligations émises le 21 décembre 2009 et portent intérêt au taux de 8,25% et remboursables le 15 décembre 2016. Elles ont été émises à 102,33% du nominal pour un montant de 76,7 millions d'euros.

Les Obligations Senior font l'objet d'une couverture de juste valeur à hauteur de 475 millions d'euros. Leur valeur a été ajustée de l'effet de la variation des taux d'intérêt.

### 19.1.2 Contrat de Crédit Senior

Au 31 décembre 2010, les lignes de crédit et leur utilisation au titre du Contrat de Crédit Senior et des autres facilités associées sont détaillées ci-dessous :

<b>Lignes de crédit</b>	<b>Montant autorisé</b>	<b>Souscripteur</b>	<b>Solde dû au 31 décembre 2010</b>	<b>Devise</b>	<b>Solde dû au 31 décembre 2010</b>
	<i>(en millions d'euros)</i>		<i>(en millions de devises)</i>		<i>(en millions d'euros)</i>
Tranche A	390,7	Rexel SA	156,0	CAD	117,1
			370,0	USD	276,9
Tranche B	1 074,0		70,0	CHF	56,0
		Rexel SA	500,0	SEK	55,8
			294,6	USD	220,5
<b>Sous-total Crédit Senior 2009</b>	<b>1 464,7</b>				<b>726,2</b>
Ligne bilatérale	35,3	Rexel SA	35,3	EUR	35,3
<b>TOTAL</b>	<b>1 500,0</b>				<b>761,5</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, l'encours maximum autorisé des tranches A et B du Contrat de Crédit Senior 2009 a été réduit de 40 millions d'euros en juillet 2010 (passant de 600,0 millions d'euros à 586,0 millions d'euros pour la tranche A et de 1 100,0 millions d'euros à 1 074,0 millions d'euros pour la tranche B) à la suite de la signature d'un contrat de crédit bilatéral de 40,0 millions d'euros le 28 juillet 2010. Les conditions générales de ce contrat sont similaires à celles du Contrat de Crédit Senior 2009 (décrites dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009).

En outre, l'encours maximum autorisé de la tranche A et du contrat de crédit bilatéral a été réduit de 200,0 millions en décembre 2010 (passant de 586,0 millions d'euros à 390,7 millions d'euros pour la tranche A et de 40,0 millions d'euros à 35,3 millions d'euros pour le contrat de crédit bilatéral), conformément aux dispositions contractuelles.

### Intérêts et marge

Ces lignes de crédit multidevises portent intérêt aux taux EURIBOR ou LIBOR, en fonction de la devise dans laquelle les fonds sont mis à disposition, majorés d'une marge qui varie en fonction du ratio d'endettement.

Au 31 décembre 2010, les marges applicables pour les Tranches A et B étaient de respectivement 2,50% et 2,75%.

La marge applicable varie en fonction du Ratio d'Endettement *pro forma* (tel que décrit ci-dessous) atteint à chaque semestre selon les niveaux mentionnés ci-dessous :

Ratio d'endettement	Marge	Marge
	Facilité A	Facilité B
Supérieur ou égal à 5,00:1 .....	4,25%	4,50%
Inférieur à 5,00:1 mais supérieur ou égal à 4,50:1 .....	3,50%	3,75%
Inférieur à 4,50:1 mais supérieur ou égal à 4,00:1 .....	3,00%	3,25%
Inférieur à 4,00:1 mais supérieur ou égal à 3,50:1 .....	2,50%	2,75%
Inférieur à 3,50:1 mais supérieur ou égal à 3,00:1 .....	2,00%	2,25%
Inférieur à 3,00:1 mais supérieur ou égal à 2,50:1 .....	1,75%	2,00%
Inférieur à 2,50:1 .....	1,50%	1,75%

Par ailleurs, la marge applicable supporte une commission d'utilisation égale à :

- 0,25% par an au *pro rata temporis* de la période au cours de laquelle le tirage a eu lieu, pour un montant compris entre 33% et 66% du montant autorisé ; et
- 0,50% par an au *pro rata temporis* de la période au cours de laquelle le tirage a eu lieu, pour un montant supérieur à 66% du montant autorisé.

Une commission de non-utilisation s'applique sur les montants autorisés non utilisés égale à 40% de la marge applicable pour chaque tranche.

### Ratio d'endettement pro forma

Le Ratio d'Endettement *pro forma* est égal au rapport de la dette nette consolidée ajustée sur EBITDA consolidé ajusté tels que décrits ci-après :

L'EBITDA consolidé ajusté signifie le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges majoré des dotations aux amortissements, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe et :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au *pro rata* de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- à l'exclusion des charges relatives à la participation des salariés et de toute rémunération en actions ou en options de souscription d'actions,
- à l'exclusion des coûts de restructuration relatifs à l'intégration de Hagemeyer, ainsi que des coûts d'acquisition et d'intégration d'autres acquisitions,
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles sur l'EBITDA consolidé du Groupe.

La dette nette consolidée ajustée signifie toute dette financière (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) convertie au taux moyen des 12 derniers mois quand la dette est libellée dans une devise autre que l'euro et :

- minorée des prêts intra-groupe et des coûts de transaction, ainsi que des charges financières supportées au titre du remboursement du précédent financement ;
- majorée de toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions et de tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ;
- minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### Engagements

Selon les termes du Contrat de Crédit Senior, Rexel doit, à chacune des dates indiquées dans le tableau ci-dessous, maintenir le Ratio d'Endettement *pro forma*, inférieur aux niveaux correspondants :

Date	Ratio d'endettement
31 décembre 2010 .....	4,90:1
30 juin 2011 .....	4,50:1
31 décembre 2011 .....	4,00:1
30 juin 2012 .....	3,75:1
31 décembre 2012 .....	3,50:1
30 juin 2013 .....	3,50:1
31 décembre 2013 .....	3,50:1
30 juin 2014 .....	3,50:1

Au 31 décembre 2010, ce ratio s'élevait à 3,19 et s'inscrivait dans le cadre des limites imposées par le Contrat de Crédit.

### Autres limitations

Le Contrat de Crédit Senior introduit des clauses relatives à la limitation des dépenses d'investissement opérationnel et des restrictions sur le paiement des dividendes, tant que le Ratio d'Endettement *pro forma* dépasse 4,00 :1.

### Autres engagements

Le Contrat de Crédit Senior contient certaines clauses restreignant la capacité des sociétés du Groupe, parties à ce Contrat ainsi que de certaines filiales, (i) à consentir des sûretés ou accorder des garanties sur leurs actifs, (ii) à contracter ou consentir des emprunts (iii) à donner des sûretés (iv) à réaliser certains investissements (v) à céder des actifs ou (vi) à changer en substance la nature de l'activité du Groupe.

### Exigibilité

Le Contrat de Crédit Senior contient certaines clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle, notamment en cas de changement de contrôle de Rexel, de vente de tout ou partie des actifs de Rexel, de défaut de paiement ou d'exigibilité anticipée d'une autre dette financière de certaines entités du Groupe (à partir de seuils déterminés) ou d'autres événements susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les obligations de paiement des emprunteurs et garants.

### 19.1.3 Programmes de titrisation

Le Groupe Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales, présentés dans le tableau ci-dessous, à l'exception du programme de cession de créances hors bilan aux États-Unis décrit dans la note 11.2, lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe Rexel varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

En contrepartie des créances cédées, les filiales reçoivent un paiement en numéraire de la part de ces entités « *ad hoc* », représentant la valeur des créances diminuée d'un montant pour garantir le recouvrement, ce dernier montant étant seulement remboursé, en tout ou partie, après complet paiement des créances. Toutefois, le programme de cession de créances pour les États-Unis prévoit que les filiales concernées bénéficient également de la possibilité de céder leurs créances contre la souscription de titres subordonnés du véhicule de titrisation.

Au titre de ces programmes, le Groupe continuant d'assumer une part significative du retard de paiement et du risque de crédit, les créances cédées ne remplissent pas les conditions requises pour leur décomptabilisation conformément à IAS 39. Par conséquent, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients », alors que les financements reçus sont traités comme des dettes financières.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 31 décembre 2010, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites.

Les principales caractéristiques de ces programmes de titrisation sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Encours maximum autorisé	Montant des créances nanties au 31 décembre 2010	Sommes tirées au 31 décembre 2010	Solde dû		Échéance
				au 31 décembre 2010	au 31 décembre 2009	
Europe - Australie 2005 <sup>(1)</sup>	500,0 EUR	588,4 EUR	444,8 EUR	444,8	478,6	11/02/2012
Etats-Unis	250,0 USD	387,3 USD	241,0 USD	180,4	155,8	23/12/2014
Canada <sup>(2)</sup>	140,0 CAD	238,4 CAD	140,0 CAD	105,1	107,1	13/12/2012
Europe 2008	450,0 EUR	477,6 EUR	337,3 EUR	337,3	315,1	17/12/2013
<b>TOTAL</b>				<b>1 067,6</b>	<b>1 056,6</b>	

(1) Le 30 juillet 2010, le programme de titrisation, mis en place en 2005 pour les opérations en Europe et en Australie, a fait l'objet d'un avenant, afin de diminuer l'encours maximum autorisé de 600 millions d'euros à 500 millions d'euros et d'augmenter les marges imposées par le respect des ratios relatifs à la qualité du portefeuille des créances.

(2) L'encours maximum autorisé a été réduit de 175 millions de dollars canadiens à 140 millions de dollars canadiens en avril 2010.

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variable majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Au 31 décembre 2010, l'encours maximum autorisé de ces programmes de titrisation est de 1 242,2 millions d'euros et est utilisé à hauteur de 1 067,6 millions d'euros.

Par ailleurs, Rexel a également conclu un programme de titrisation hors-bilan dédié aux filiales américaines du Groupe. Ce programme prévoit le transfert à l'acquéreur de tous les risques et obligations attachés aux créances cédées, celles-ci étant, en conséquence, décomptabilisées (voir note 11.2).

#### 19.1.4 Billets de trésorerie

En septembre 2010, Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 décembre 2010, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 56,9 millions d'euros.

## 19.2 | Variation de l'endettement net

Au 31 décembre 2010 et 2009, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

	2010	2009
<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b> .....	<b>2 401,2</b>	<b>2 932,0</b>
Remboursement du Contrat de Crédit Senior 2008.....	-	(2 401,0)
Tirages (Remboursements) nets du Contrat de Crédit Senior 2009 .....	(407,8)	1 082,0
Tirages des Obligations Senior.....	76,7	575,0
Emission de billets de trésorerie.....	56,9	-
Coûts de transaction lié au refinancement .....	(5,0)	(64,1)
Variations nettes des autres emprunts et concours bancaires .....	(24,4)	4,5
<b>Variation nette des lignes de crédit</b> .....	<b>(303,6)</b>	<b>(803,6)</b>
Variation nette de la titrisation .....	(34,3)	(236,2)
Règlement des dettes de location financement.....	(5,2)	(7,7)
<b>Variation nette des dettes financières</b> .....	<b>(343,1)</b>	<b>(1 047,5)</b>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie .....	14,6	406,3
Ecart de conversion .....	154,3	70,2
Effet des variations de périmètre.....	10,1	5,5
Amortissements des coûts de transaction.....	17,4	36,6
Variation de juste valeur et autres variations .....	18,8	(1,9)
<b>Au 31 décembre</b> .....	<b>2 273,3</b>	<b>2 401,2</b>

Le 20 janvier 2010, Rexel a émis un montant de 75 millions d'euros d'obligations, en complément de l'émission réalisée le 21 décembre 2009 pour un montant de 575 millions d'euros. Les nouvelles obligations sont entièrement assimilables aux obligations émises le 21 décembre 2009 et portent intérêt au taux de 8,25% et remboursables le 15 décembre 2016. Elles ont été émises à 102,33% du nominal pour un montant de 76,7 millions d'euros. Les intérêts sont payés semestriellement les 15 juin et 15 décembre, avec un premier paiement intervenu le 15 juin 2010.

Au cours de l'exercice 2009, la variation nette des lignes de crédit comprenait les opérations suivantes :

#### Refinancement du Contrat de Crédit Senior 2008 et émission d'obligations en décembre 2009

Le 21 décembre 2009, le montant restant dû au titre du Contrat de Crédit Senior 2008 a été remboursé par anticipation en totalité pour un montant de 2 104,7 millions d'euros. Dans le même temps, ce Contrat de Crédit a été refinancé par des tirages au titre du nouveau Contrat de Crédit Senior pour un montant de 1 082,0 millions d'euros et par l'émission d'un emprunt obligataire porté à 575 millions d'euros. Une partie de la trésorerie disponible a été utilisée pour régler le solde. Les coûts de financement liés à cette opération s'élèvent à 13,0 millions d'euros pour l'émission des obligations et 27,9 millions d'euros pour la mise en place du nouveau Contrat de Crédit Senior.

### Avenant au Contrat de Crédit Senior 2008 en juillet 2009

Dans le cadre de la mise en application de l'avenant au Contrat de Crédit Senior 2008 signé le 30 juillet 2009, Rexel a remboursé par anticipation les tranches A et A' du Contrat pour un montant respectivement de 150 millions d'euros et 60 millions d'euros. Les coûts de financement liés à ces opérations se sont élevés à 22,8 millions d'euros.

### Remboursement de la tranche D du Contrat de Crédit Senior 2008 en mars 2009

Le 26 mars 2009 la tranche D du Contrat de Crédit Senior 2008 a été remboursée en totalité pour un montant de 86,7 millions d'euros. Cette ligne de crédit à échéance 2 ans a été remboursée en partie par les fonds des nouveaux programmes de titrisation mis en place en décembre 2008 après l'acquisition de Hagemeyer.

## 20. | RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### 20.1 | Risque de taux

Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêt, la stratégie de couverture mise en place par le Groupe vise à maintenir à horizon d'un an, environ 80% de l'endettement net à taux fixe ou plafonné et le solde à taux variable.

La ventilation de la dette financière entre taux fixes et taux variables, avant et après couverture, est la suivante :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
(en millions d'euros)		
Emprunt obligataire et autres dettes à taux fixe <sup>(1)</sup> .....	670,6	585,5
<i>Dette à taux fixe avant couverture</i> .....	670,6	585,5
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe .....	1 286,4	1 047,8
Swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable .....	(475,0)	(225,0)
Options de taux d'intérêt actives - <i>Collars</i> <sup>(2)</sup> .....	721,3	1 057,6
<b>Sous total taux fixe ou plafonné après couverture</b> .....	<b>2 203,3</b>	<b>2 465,9</b>
Dettes à taux variable avant couverture .....	1 914,4	2 175,3
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe .....	(1 286,4)	(1 047,8)
Swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable .....	475,0	225,0
Options de taux d'intérêt actives - <i>Collars</i> <sup>(2)</sup> .....	(721,3)	(1 057,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	(311,9)	(359,6)
<b>Sous total dette nette à taux variable après couverture</b> .....	<b>70,0</b>	<b>(64,7)</b>
Options de taux d'intérêt non actives - <i>Collars</i> .....	-	-
<b>Sous total dette nette à taux variable</b> .....	<b>70,0</b>	<b>(64,7)</b>
<b>Endettement financier net et intérêts courus</b> .....	<b>2 273,3</b>	<b>2 401,2</b>

<sup>(1)</sup> Après déduction de l'ajustement de 0,3 million d'euros lié à la couverture de juste valeur relative à l'emprunt obligataire

<sup>(2)</sup> Options de taux d'intérêt pour lesquelles un des prix d'exercice (*cap* ou *floor*) est dans la monnaie.

### Instruments dérivés de couverture de juste valeur

Le Groupe a partiellement *swapé* la dette à taux fixe relative aux Obligations Senior en une dette à taux variable de 475,0 millions d'euros. Ces dérivés sont qualifiés de couverture de juste valeur.

Au 31 décembre 2010, le portefeuille associé à ces dérivés qualifiés de couverture de juste valeur est le suivant :

	<b>Total nominal</b> (en millions d'euros)	<b>Date d'échéance</b>	<b>Taux moyen pondéré fixe payé (reçu)</b>	<b>Taux variable payé (reçu)</b>	<b>Juste valeur</b> (2) (en millions d'euros)
<b>Swaps payeur de taux variable</b>					
Euro .....	100,0	mars 2011	(2,99%)	3M Euribor	<b>0,5</b>
Euro .....	375,0	décembre 2016	(2,84%)	3M Euribor	<b>6,0</b>
Euro .....	100,0	décembre 2016 <sup>(1)</sup>	(2,35%)	3M Euribor	<b>(1,5)</b>
<b>Swaps payeur de taux fixe</b>					
Euro .....	(100,0)	mars 2011	2,67%	(3M Euribor)	<b>(0,4)</b>
Euro .....	(150,0)	mars 2012	2,19%	(3M Euribor)	<b>(2,0)</b>
Euro .....	(100,0)	mars 2013	2,29%	(3M Euribor)	<b>(2,0)</b>
<b>Total</b>					<b>0,6</b>

<sup>(1)</sup> Date de départ : mars 2011

<sup>(2)</sup> Juste valeur incluant 0,2 million d'euros d'intérêts courus au 31 décembre 2010

Les gains ou pertes sur l'élément couvert attribuable au risque couvert viennent en ajustement de l'élément couvert et sont reconnus au compte de résultat en coût de l'endettement financier. Les variations de juste valeur des instruments dérivés destinés à couvrir les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat financier de manière symétrique. Les variations de juste valeur des *swaps* de taux qualifiés de couverture de juste valeur au 31 décembre 2010 représentent un gain de 4,2 millions d'euros, qui compense partiellement la perte de 5,3 millions d'euros résultant de la variation de juste valeur des Obligations Senior.

### Dérivés de couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, le Groupe a souscrit différents *swaps* payeurs du taux fixe et *collars*.

Les *swaps* receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe arrivent à échéance entre mars 2011 et mars 2014. Le Groupe a l'intention de renouveler une part significative de ces *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises. Ces instruments sont classés en instruments de couverture de flux de trésorerie et sont évalués à la juste valeur.

Le Groupe a l'intention de renouveler une part significative de ces *swaps* lorsque ceux-ci arriveront à échéance, de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises. Ces instruments sont classés en instruments de couverture de flux de trésorerie et sont évalués à la juste valeur.

Au 31 décembre 2010, les instruments dérivés classés en couverture de flux de trésorerie sont les suivants :

	Total nominal		Date d'échéance	Taux variable reçu	Taux moyen pondéré fixe payé	Juste valeur <sup>(3)</sup> (en millions d'euros)
	(en millions de devises)	(en millions d'euros)				
<b>Swaps payeur de taux fixe</b>						
Franc suisse .....	30,0 <sup>(1)</sup>	24,0	mars 2011	3M Libor	0,35%	(0,0)
Franc suisse .....	40,0	32,0	mars 2013	3M Libor	0,94%	(0,4)
Franc suisse .....	90,0	72,0	mars 2014 <sup>(2)</sup>	3M Libor	0,81%	(0,0)
Dollar canadien.....	100,0	75,1	septembre 2013	3M Libor	1,57%	0,9
Dollar canadien.....	70,0	52,5	mars 2013	3M Libor	2,72%	(1,0)
Euro .....	100,0	100,0	mars 2012 <sup>(2)</sup>	3M Euribor	1,42%	(0,2)
Euro .....	200,0	200,0	mars 2014 <sup>(2)</sup>	1M Euribor	1,39%	1,8
Couronne Suédoise .....	500,0	55,8	septembre 2012	3M Stibor	2,59%	(0,2)
Dollar américain .....	200,0	149,7	septembre 2011	3M Libor	3,35%	(3,4)
	230,0	172,1	décembre 2011	3M Libor	3,50%	(5,4)
	200,0	149,7	septembre 2012	3M Libor	3,18%	(6,7)
	280,0	209,5	mars 2013	3M Libor	2,82%	(9,3)
Livre sterling .....	25,0	29,0	mars 2012 <sup>(2)</sup>	3M Libor	1,97%	(0,3)
<b>Total</b>		<b>1 321,4</b>				<b>(24,2)</b>

<sup>(1)</sup> Swap d'un montant nominal total de 50 millions de francs suisses, dont 20 millions non classés en couverture de flux de trésorerie car venant en dépassement de l'endettement sous-jacent. Cette requalification a donné lieu à un recyclage en résultat de la valeur latente de cette composante du swap, sans que cela ait un effet significatif sur les états financiers consolidés.

<sup>(2)</sup> Date de départ : mars 2011

<sup>(3)</sup> Juste valeur incluant (1,0) million d'euros d'intérêts courus au 31 décembre 2010

	Total nominal		Date d'échéance	Taux variable reçu	Taux moyen pondéré fixe payé	Juste valeur <sup>(2)</sup> (en millions d'euros)
	(en millions de devises)	(en millions d'euros)				
<b>Collars</b>						
Euro <sup>(1)</sup> .....	550,0	550,0	mars 2011	3M Euribor	2,65%-4,50%	(2,2)
Livre Sterling .....	66,0	76,7	mars 2011	3M Libor	3,75%-5,75%	(0,6)
Dollar Canadien .....	126,0	94,6	mars 2011	3M C-Dor	2,75%-5,00%	(0,4)
<b>Total</b>		<b>721,3</b>				<b>(3,2)</b>

<sup>(1)</sup> Le montant initial de 900 millions d'euros a été réduit à 550 millions d'euros le 26 février 2010 et, simultanément, Rexel a souscrit 3 swaps payeurs de taux fixe pour un montant notionnel de 350 millions d'euros (voir dérivés de couverture de juste valeur).

<sup>(2)</sup> Juste valeur incluant (0,5) million d'euros d'intérêts courus au 31 décembre 2010

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, sont comptabilisées en augmentation des capitaux propres pour un montant de 19,5 millions d'euros (avant impôt).

Le tableau suivant indique les périodes au cours desquelles le Groupe s'attend à ce que les flux de trésorerie, associés aux instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, interviennent. Ils seront reconnus dans le compte de résultat suivant le même échéancier :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Juste valeur</b>	<b>Un an</b>	<b>Deux ans</b>	<b>Trois ans</b>	<b>Au-delà de trois ans</b>
Dérivés actifs .....	3,6		0,2	2,7	0,7
Dérivés passifs .....	(29,4)	(22,7)	(6,2)	(0,4)	
Dérivés .....	<b>(25,8)</b>	<b>(22,7)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>2,3</b>	<b>0,7</b>
Flux couverts .....	<b>(25,8)</b>	<b>(22,7)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>2,3</b>	<b>0,7</b>

### ***Sensibilité à la variation des taux d'intérêt***

Au 31 décembre 2010, une augmentation des taux d'intérêt de 1% sur la dette à taux variable après prise en compte des opérations de couverture effectives aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant d'environ 5,2 millions d'euros et une augmentation des capitaux propres de 16,4 millions d'euros hors effet d'impôt.

## **20.2 | Risque de change**

### *Contrats à terme*

L'exposition au risque de change du Groupe résulte du recours à des financements externes en devises ou de financements octroyés aux filiales étrangères dans leur devise locale ou reçus d'elles. Afin de neutraliser l'exposition au risque de change, les positions en devises autres que l'euro sont couvertes au moyen de contrats à terme d'une durée généralement comprise entre un et trois mois. Les couvertures sont renouvelées tant que l'exposition demeure.

### *Options de change*

Par ailleurs, les états financiers étant présentés en euro, le Groupe convertit en euro les charges et les produits libellés en devises étrangères en appliquant le taux de change moyen sur la période. Par conséquent, le Groupe a souscrit plusieurs options de change pour couvrir partiellement l'exposition au risque de conversion de ses opérations en devises étrangères. Ces instruments sont qualifiés d'instruments détenus à des fins de transactions selon la norme IAS39.

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments financiers de couverture du risque de change au 31 décembre 2010 s'élèvent respectivement à 147 millions d'euros (dont 445 millions d'euros de ventes à terme et 298 millions d'euros d'achats à terme) et (2,7) millions d'euros. La variation de la juste valeur des dérivés de change s'élève à 6,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 et est comptabilisée en charges financières nettes pour un montant de 6,3 millions d'euros (voir note 8), en résultat opérationnel pour un montant de (0,2) million d'euros et en réserve de couverture de flux de trésorerie, figurant en capitaux propres, pour un montant quasi nul.

### *Sensibilité à la variation des taux de change*

La monnaie de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euro, lors de la préparation des états financiers, les actifs, les passifs, les produits et les charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro.

Les résultats des activités libellées en devises étrangères sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe, après conversion au taux moyen de la période. Aussi, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro par rapport aux dollars américain et canadien se traduirait par une réduction (augmentation) du chiffre d'affaires de 180,8 millions d'euros et par une baisse (hausse) du résultat opérationnel avant autres produits et charges de 6,7 millions d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres du Groupe sont consolidés dans le bilan après conversion au taux de clôture de l'exercice. Aussi, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro vis-à-vis de l'ensemble des devises du groupe par rapport aux taux de change de clôture au 31 décembre 2010 aurait pour conséquence une réduction (augmentation) de l'endettement financier et des capitaux propres de respectivement 68,0 millions d'euros et 86,3 millions d'euros.

### Endettement financier net par devise de remboursement

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dette nette financière à la variation des taux de change par devise de remboursement :

<i>(en millions d'euros)</i>	euro	dollar us	dollar canadien	dollar australien	couronne norvégienne	couronne suédoise	livre sterling	franc suisse	autres devises	Total
Dettes financières .....	1 295,4	696,3	222,4	99,2	1,1	56,7	145,1	56,5	12,9	2 585,5
Dérivés de couverture de juste valeur .....	(0,3)	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	(204,8)	(33,2)	1,6	(23,0)	(11,2)	(0,9)	(10,9)	(5,2)	(24,3)	(311,9)
<b>Position nette avant couverture</b>	<b>1 090,3</b>	<b>663,1</b>	<b>224,0</b>	<b>76,2</b>	<b>(10,1)</b>	<b>55,7</b>	<b>134,2</b>	<b>51,3</b>	<b>(11,4)</b>	<b>2 273,3</b>
Effet des couvertures.....	(176,2)	(87,9)	12,2	(7,4)	(27,8)	130,6	(121,1)	219,5	58,1	-
<b>Position nette après couverture</b>	<b>914,1</b>	<b>575,3</b>	<b>236,2</b>	<b>68,8</b>	<b>(37,9)</b>	<b>186,4</b>	<b>13,1</b>	<b>270,8</b>	<b>46,6</b>	<b>2 273,3</b>
Impact d'une augmentation de 5% des taux de change.....		28,8	11,8	3,4	(1,9)	9,3	0,7	13,5	2,3	<b>68,0</b>

## 20.3 | Risque de liquidité

La dette d'un montant de 650 millions d'euros relative aux Obligations Senior arrive à échéance en décembre 2016, tandis que celle liée au Contrat de Crédit Senior et au contrat de crédit bilatéral pour des montants respectifs de 726,2 millions d'euros et 35,3 millions d'euros arrive à échéance en décembre 2014.

Ces lignes de crédit deviendraient exigibles en cas de non respect par Rexel de ses engagements décrits en note 19.1.2.

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2012, 2013 et 2014. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie, *commercial paper*) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Au 31 décembre</b>	
	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Echéances :</b>		
Un an .....	140,9	99,9
Deux ans .....	553,5	4,0
Trois ans .....	334,6	584,7
Quatre ans .....	941,1	314,6
Cinq ans .....	1,8	1 248,8
Au delà.....	676,8	584,1
<b>Sous-total dette financière .....</b>	<b>2 648,7</b>	<b>2 836,1</b>
Coûts de transaction .....	(63,2)	(75,3)
<b>Dette financière.....</b>	<b>2 585,5</b>	<b>2 760,8</b>

Au 31 décembre 2010, les échéances contractuelles résiduelles relatives à l'endettement financier et aux instruments dérivés, y compris intérêts à payer, sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Dette financière</b>	<b>Dérivés</b>	<b>Total</b>
<b>Echéances :</b>			
Un an .....	254,8	(20,7)	234,1
Deux ans .....	663,6	(3,2)	660,5
Trois ans .....	440,0	3,1	443,0
Quatre ans .....	1 036,1	(1,0)	1 035,1
Cinq ans .....	55,4	(3,2)	52,2
Au-delà .....	725,5	(4,3)	721,3
<b>Total .....</b>	<b>3 175,5</b>	<b>(29,2)</b>	<b>3 146,2</b>

Par ailleurs, les dettes fournisseurs d'un montant de 1 866,2 millions d'euros au 31 décembre 2010 (1 676,0 millions d'euros au 31 décembre 2009) sont exigibles à moins d'un an.

## 20.4 | Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités (installateurs, industries, administrations publiques) et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Par ailleurs, des programmes d'assurance crédit ont été mis en place dans la plupart des pays significatifs dans lesquels le Groupe opère. Le risque maximum, correspondant à l'encours total du poste clients, après prise en compte des garanties et pertes de valeurs enregistrées, s'élève à 2 022,0 millions d'euros et est détaillé en note 11.2 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés actifs est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont les établissements financiers historiques du Groupe situés quasi exclusivement en Europe. L'encours s'élève à 321,1 millions d'euros au 31 décembre 2010 (363,5 millions d'euros au 31 décembre 2009) et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 404,7 millions d'euros (370,7 millions d'euros au 31 décembre 2009) et correspond essentiellement aux ristournes fournisseurs à recevoir.

## 21. | SYNTHÈSE DES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Categorie IAS 39	Niveau	Au 31 décembre			
			2010		2009	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations .....	CA		669,5	718,3	575,0	579,3
Autres dettes financières, y compris intérêts courus ....	CA		1 916,0	1 916,0	2 185,8	2 185,8
<b>Total des dettes financières .....</b>			<b>2 585,5</b>	<b>-</b>	<b>2 760,8</b>	
Instrumentés dérivés .....	(1) N/A	2	23,0	23,0	43,7	43,7
Autres passifs .....	(2) N/A		8,7	N/A	10,5	N/A
<b>Total autres passifs non courants .....</b>			<b>31,7</b>	<b>-</b>	<b>54,2</b>	<b>-</b>
Dettes fournisseurs .....	CA		1 866,2	1 866,2	1 676,0	1 676,0
Remises clients à payer .....	CA		101,7	101,7	102,4	102,4
Dettes au personnel et charges sociales.....	(2) N/A		248,1	N/A	216,7	N/A
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires.....	(2) N/A		67,2	N/A	65,8	N/A
Instrumentés dérivés dans une relation de couverture ...	(1) N/A		11,3	11,3	4,1	4,1
Autres instruments dérivés .....	DFT	2	4,0	4,0	9,9	9,9
Autres dettes.....	CA		147,6	147,6	149,7	149,7
Produits constatés d'avance.....	(2) N/A		4,2	N/A	3,7	N/A
<b>Total des autres dettes .....</b>			<b>584,1</b>	<b>-</b>	<b>552,3</b>	<b>-</b>

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un passif financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti	CA
Détenus à des fins de transaction	DFT
Juste valeur par le résultat sur option	JVR
Non applicable	N/A

## 22. | LITIGES

### 22.1 | Litiges

Le Groupe Rexel peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de Rexel ou de l'une de ses filiales pour régler le litige.

Les principales procédures en cours sont les suivantes :

#### Transaction relative à la faillite de Ceteco

Le 8 février 2010, Hagemeyer N.V., les membres du directoire de Ceteco, les auditeurs de Ceteco et l'un de ses assureurs ont conclu une transaction visant à éteindre tous les litiges et procédures en cours au titre de la faillite de Ceteco. Le 1<sup>er</sup> mars 2010, conformément à cette transaction, Hagemeyer N.V. a payé un montant de 29,8 millions d'euros déduction faite des remboursements reçus de Sonepar pour un montant de 23,4 millions d'euros (conformément à l'accord du 23 octobre 2007 prévoyant certaines dispositions relatives à la répartition des dommages résultant de la résolution de certains litiges en cours) et d'autres parties. Ce montant avait été provisionné au 31 décembre 2009.

#### Litige relatif à Elettroveneta

Au cours de l'exercice 2007, Rexel Italia, filiale indirecte de Rexel, a envisagé la réalisation de l'acquisition d'Elettroveneta, société italienne opérant principalement dans la région de Veneto. En 2007, à la suite d'un désaccord sur le prix, la signature du contrat a été annulée. Le 31 juillet 2008, les actionnaires d'Elettroveneta ont déposé une plainte auprès de la Cour de Monza contre Rexel Italia, Rexel SA et son dirigeant, au motif qu'un accord sur le prix avait été conclu et que, par conséquent, il existait un accord entre les parties malgré l'absence de signature.

Les actionnaires d'Elettroveneta ont déposé auprès de la Cour de Monza une demande d'indemnisation pour les dommages subis d'un montant d'au moins 24,8 millions d'euros à l'exclusion des intérêts. Les actionnaires d'Elettroveneta considèrent que les dommages subis sont compris entre 24,5 millions d'euros et 29,5 millions d'euros. Les tribunaux de Monza, ayant reconnu leur incompétence, ont décliné leur forum ; la procédure a été réintroduite devant les tribunaux de Milan.

Le Groupe estime avoir de solides arguments juridiques à opposer à ces plaintes, mais ne peut pas donner l'assurance que sa défense prévaudra au final.

#### Litiges amiante

Le Groupe est mis en cause dans différentes procédures relatives à l'exposition de matériel contenant de l'amiante aux États-Unis. Le Groupe considère que le risque de supporter des charges importantes au titre de ces litiges est limité et que ces litiges n'auraient pas, individuellement ou collectivement, un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats, dès lors que ces plaintes pourraient être rejetées ou réglées pour des montants couverts partiellement ou totalement par les polices d'assurance du Groupe. Compte tenu de la diversité des procédures, de leur état d'avancement différent, du nombre de plaignants et de l'absence de demandes visant individuellement le Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de donner une indication chiffrée sur les réclamations formulées et sur le risque potentiel encouru. Ainsi, en l'état actuel des procédures, le Groupe ne peut donner une indication sur les conséquences financières qu'il pourrait supporter.

## 22.2 | Litiges fiscaux

Au 31 décembre 2010, les principales procédures de redressement fiscal impliquant les sociétés du Groupe Rexel sont décrites ci-après :

#### Manudax Belgium

Manudax Belgium N.V., l'une des filiales belges de Hagemeyer, est entrée dans une procédure de liquidation amiable le 27 novembre 2000. En 1999 et en 2000, Manudax Belgium a fait l'objet d'un redressement fiscal en matière de TVA au titre d'opérations frauduleuses prétendument réalisées par d'anciens salariés entre la fin de l'année 1996 et le début de l'année 1998. Le montant de ce redressement fiscal, y compris les pénalités, mais à l'exclusion des intérêts, est de 78,2 millions d'euros. Les intérêts, au 31 décembre 2007, s'élèvent à 52,1 millions d'euros. Tous les redressements ont été contestés par Manudax Belgium.

Les délais de recours vis-à-vis de l'actionnaire de Manudax sont prescrits. Ainsi, le montant recouvrable est limité aux actifs de la société Manudax en liquidation estimés à 14 millions d'euros. Les engagements du Groupe dans la société Manudax ayant été totalement dépréciés, Rexel estime que l'issue de ce litige ne devrait pas avoir d'effet sur sa situation financière.

#### Rexel Développement

En 2008, la société Rexel Développement S.A.S. a été contrôlée pour les exercices 2005 et 2006.

En décembre 2008, l'administration fiscale a notifié une proposition de rectification selon laquelle des prestations de services facturées en 2005, à l'occasion de l'acquisition de Rexel Distribution, à hauteur de 33,6 millions d'euros par Clayton Dubilier & Rice Inc., Eurazeo et Merrill Lynch Global Partner Inc. n'auraient pas été engagées dans l'intérêt de l'entreprise et sont qualifiés de dividendes distribués. Les impôts résultant de la proposition de redressement, soit 22 millions d'euros y compris les intérêts de retard, ont été mis en recouvrement en février 2010. Rexel Développement ayant déposé une réclamation qui a été rejetée, elle a introduit une requête devant le Tribunal Administratif en décembre 2010. La charge d'impôt correspondante a été intégralement provisionnée par une dépréciation des actifs d'impôt différé pour la part correspondant aux pertes reportables et par une provision pour risque.

#### Rexel Distribution

En 2008, l'administration fiscale a notifié une proposition de rectification dans laquelle elle prétend que le prix de la société Rexel Inc. (États-Unis), cédée en 2005 par Rexel Distribution à sa filiale luxembourgeoise Rexel Luxembourg (anciennement Mexel), était inférieur de 346 millions d'euros à son prix de marché. Le redressement maintenu à fin 2009 s'élève à 46,2 millions d'euros, soit une charge d'impôt maximale de 18 millions d'euros environ, intégralement provisionnée, que la société a contestée après sa mise en recouvrement en février 2010. Ce montant a été provisionné par une dépréciation des actifs d'impôt différé correspondant aux pertes reportables et par une provision pour risque.

## 22.3 | Autres passifs éventuels

Dans le cadre des cessions de certaines de ses filiales, le Groupe a octroyé les garanties suivantes aux acquéreurs. A la date d'arrêté des comptes, ces garanties n'ont pas été appelées.

### Garanties données dans le cadre de la cession de HCL Asie

Conformément à l'accord de cession de HCL Asie (voir note 7.2), le Groupe a octroyé à l'acquéreur une garantie en couverture des passifs éventuels pour un montant de 2,5 millions de dollars américains à l'exclusion des litiges fiscaux ou sociaux (7,0 millions de dollars américains en incluant les litiges fiscaux ou sociaux). Les garanties expirent en septembre 2011, à l'exception des litiges de nature fiscale pour lesquels les dates de prescription fiscale locales s'appliquent.

### Garanties données dans le cadre de la cession de Haagtechno B.V.

Conformément à l'accord de cession de Haagtechno B.V. (voir note 7.2), le Groupe a octroyé à l'acquéreur une garantie en couverture des passifs éventuels pour un montant de 1,6 million d'euros. Cette garantie s'applique pour un montant total de dommages supérieur à 0,5 million d'euros, à partir duquel le vendeur s'est engagé à prendre en charge la totalité du litige. L'accord prévoit également une durée de cette garantie limitée à 12 mois à compter de la date de la transaction (30 juin 2010), à l'exception des litiges fiscaux pour lesquels la date de prescription fiscale s'applique.

### Garantie environnementale

En vertu d'un contrat conclu le 28 février 2003 avec la société Ashtenne, une société immobilière, relatif à la cession-bail de 45 sites en Europe, le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur pour tous les préjudices environnementaux, liés à toutes réclamations d'un tiers ou injonction gouvernementale. Cette garantie est donnée pour un montant maximum de 4,0 millions d'euros hors taxes pour l'ensemble des immeubles vendus avec un seuil minimum de 30 000 euros. Cet engagement expire dans les 5 ans suivant la date de fin du contrat de location.

### Garanties données dans le cadre de la cession d'activités non stratégiques de Westburne au Canada

Le 30 juin 2001, le Groupe a vendu la partie non-électrique de la branche d'activité « Plomberie, Hydraulique et Réfrigération, Chauffage Ventilation et Produits Industriels », opérant à travers plusieurs filiales au Canada pour 550 millions de dollars canadiens. Dans le cadre de ce contrat de vente, le Groupe a consenti à l'acquéreur une garantie sur certains passifs relatifs à des événements antérieurs à l'acquisition dont, notamment, des passifs fiscaux, des compléments de prix et des litiges de nature juridique et sociale. Le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur pour tous les préjudices liés à des réclamations d'un tiers sur les passifs couverts par cette garantie. Cet engagement expire dans les 15 ans suivant la date du contrat, soit en 2016.

A la connaissance de Rexel, sur la dernière période annuelle, il n'y a pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Rexel.

## 23. | TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### Rémunération des dirigeants

Les charges au titre des rémunérations des membres du comité exécutif du Groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2010	2009
Salaires et autres avantages à court terme .....	11,1	10,3
Avantages postérieurs à l'emploi - coût des services rendus .....	2,4	1,9
Indemnités de fin de contrat .....	0,6	-
Actions gratuites et stocks options <sup>(1)</sup> .....	2,2	0,3

<sup>(1)</sup> charge liée aux plans d'attribution gratuite d'actions et aux plans de stocks options décrits en note 15.1

Les salaires et autres avantages à court terme comprennent les charges sociales payées par le Groupe et les charges assises sur salaires.

Enfin, en cas de rupture du contrat de travail, le Groupe pourrait être amené à verser pour l'ensemble des membres du comité exécutif un montant global de 11,9 millions d'euros.

## 24. | ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le tableau ci-dessous présente les échéances des dettes financières, contrats de location simple, et contrats de prestation de services pour le Groupe :

(en millions d'euros)	Restant à payer au 31 décembre 2010					
	Total	2011	2012	2013	2014	> 2014
Dettes financières brutes .....	2 648,7	140,9	553,5	334,6	941,1	678,6
Contrats de location simple .....	651,8	185,2	142,3	103,5	74,4	146,4
Contrats de prestations de services .....	126,4	30,3	27,3	26,2	22,1	20,5

### Engagements sur contrats de location simple

Le tableau ci-dessus présente les paiements minimums au titre des contrats de location simple non résiliables pour les immeubles et installations, dont l'échéance est supérieure à un an à partir du 31 décembre 2010.

Les dépenses totales relatives aux contrats de location simple s'élèvent à 218,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (223,6 millions d'euros au 31 décembre 2009).

### Contrats de prestations de services non résiliables

Dans le cadre d'une politique d'externalisation de ses ressources informatiques, le Groupe a conclu des contrats de prestations de services entraînant des obligations financières et des pénalités pour résiliation anticipée. Au 31 décembre 2010, le montant des redevances restant à payer au titre de ces contrats de prestations de services s'élève à 126,4 millions d'euros.

## **25. | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Dans le cadre de sa politique de croissance externe, le Groupe a annoncé en janvier 2011, les acquisitions des sociétés Nortel Suprimentos Industriais au Brésil, Yantra Automation Private Ltd en Inde et Wuhan Rockcenter Automation en Chine, lui permettant ainsi d'élargir sa présence mondiale dans trois pays émergents.

La société Nortel Suprimentos Industriais est un des trois principaux distributeurs nationaux de matériel électrique. Elle est basée à Campinas dans l'état de São Paulo et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 110 millions d'euros. Cette acquisition est réalisée en deux étapes : une prise de participation majoritaire initiale de 75% réalisée en janvier 2011 suivie de l'acquisition du reste des droits au capital début 2013 à un prix fixé en fonction des performances opérationnelles des exercices 2011 et 2012.

La société Yantra Automation Private Ltd est un distributeur spécialisé dans les automatismes et contrôles industriels. Basée à Pune dans l'état du Maharashtra, elle réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 12 millions d'euros. Le contrat d'acquisition prévoit une prise de participation majoritaire initiale à hauteur de 74% dans le capital de Yantra Automation Private Ltd, réalisée en janvier 2011, suivie de l'acquisition du reste des droits au capital, prévue en 2014, à un prix fixé en fonction des performances opérationnelles futures.

La société Wuhan Rockcenter Automation est basée à Wuhan, capitale de la province de Hubei dans le centre de la Chine, et a réalisée des ventes d'environ 10 millions d'euros en 2010. Le groupe a racheté les actifs et l'activité de cette société. Le prix d'acquisition intègre un complément de prix basé sur la performance future.

Le montant payé au titre de ces acquisitions s'élève à 59,3 millions d'euros. A la date d'arrêté des états financiers consolidés, le Groupe ne dispose pas encore des informations nécessaires à l'allocation de la contrepartie transférée au titre de ces acquisitions.

## 26. | SOCIETES CONSOLIDEES

	<i>Siège social</i>	%	
		<i>Intérêt</i>	<i>Contrôle</i>
<b>FRANCE</b>			
<i>Holdings et sociétés de services du Groupe</i>			
Rexel S.A.	Paris	Société-mère	
Rexel Développement S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Rexel Distribution S.A.	Paris	100,00	100,00
Rexel Services S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Société Immobilière d'Investissement Parisienne S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Société Logistique Appliquée S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Rexel Financement S.N.C.	Paris	100,00	100,00
Rexel Amérique Latine S.A.S.	Paris	100,00	100,00
SCI Adour Bastillac	Paris	70,00	100,00
SCI CM Immobilier	Paris	100,00	100,00
<i>Sociétés d'exploitation</i>			
Rexel France S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Dismo France S.A.S.	St-Ouen l'Aumône	100,00	100,00
Espace Elec S.A.S.	Bastia	100,00	100,00
Bizline S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Citadel S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Conectis S.A.S.	Paris	100,00	100,00
Francofa	Rosny sous Bois	100,00	100,00
<b>EUROPE</b>			
<b>Allemagne</b>			
Rexel GmbH	Munich	100,00	100,00
Simple System GmbH & Co KG	Munich	20,00	20,00
Euro Marketing & Dienstleistungs GmbH	Munich	100,00	100,00
Hagemeyer Deutschland GmbH & Co KG	Munich	100,00	100,00
Hagemeyer Deutschland Verwaltungs GmbH	Munich	100,00	100,00
Hagemeyer Beteiligungs GmbH	Munich	100,00	100,00
Silstar Deutschland GmbH	Emmerich	100,00	100,00
Hagemeyer Holding Deutschland GmbH	Munich	100,00	100,00
<b>Royaume-Uni</b>			
CDME UK Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Rexel Senate Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Denmans Electrical Wholesalers Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Martines Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Power Industries Ltd	Erdington	100,00	100,00
Clearlight Electrical Ltd	Erdington	100,00	100,00
Rexel Senate Pension Trustees Ltd.	Potters Bar	100,00	100,00
Senate Group Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
John Godden Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Sunbridge TradingCo. Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Sunbridge Electrical Wholesales Ltd	Potters Bar	100,00	100,00
Rexel (UK) Holdings Ltd.	Birmingham	100,00	100,00
Rexel (UK) Ltd	Birmingham	100,00	100,00
Newey & Eyre Ltd.	Birmingham	100,00	100,00
Parker Merchanting Limited	Birmingham	100,00	100,00
WF Electrical Plc	Dagenham	100,00	100,00
Newey & Eyre (C.I.) Ltd.	Birmingham	100,00	100,00
Neilco Ltd.	Birmingham	100,00	100,00
Warrior (1979) Ltd.	Birmingham	100,00	100,00

	Siège social	%	
		Intérêt	Contrôle
Newey & Eyre International Ltd.	Birmingham	100,00	100,00
N. & E. (Overseas) Ltd.	Guernsey	100,00	100,00
Dunlop & Hamilton Ltd.	Belfast	100,00	100,00
H.A. Wills (Southampton) Ltd.	Birmingham	100,00	100,00
Rexel (UK) Pension Trustees Ltd.	Birmingham	100,00	100,00
Pollard Ray & Sampson Ltd.	Birmingham	100,00	100,00
A&A Security Technologies Limited	Birmingham	100,00	100,00
Defiance Contractor Tools Limited	Birmingham	100,00	100,00
J&N Wade Limited	Dagenham	100,00	100,00
Blackstone Holdings Limited	Dagenham	100,00	100,00
OLC Limited	Dagenham	100,00	100,00
Grants Electrical Supplies Ltd.	Dagenham	100,00	100,00
Ross Industrial Controls Ltd.	West Lothian	100,00	100,00
OLC (Holdings) Ltd.	Dagenham	100,00	100,00
<b>Suède</b>			
Svenska Elgrossist Aktiefbolaget Selga	Alvsjö	100,00	100,00
Storel AB	Lila edet	100,00	100,00
Moel AB	Bredaryd	100,00	100,00
<b>Autriche</b>			
Rexel Central Europe Holding GmbH	Vienne	100,00	100,00
Rexel Austria GmbH	Vienne	100,00	100,00
Schäcke GmbH	Vienne	100,00	100,00
Regro Elektro-Grosshandel GmbH	Vienne	100,00	100,00
<b>Pays-Bas</b>			
CDME BV	Amsterdam	100,00	100,00
BV Electrotechnische Groothandel JK Busbroek	Zwolle	100,00	100,00
Rexel Nederland B.V.	Capelle A/D IJssel	100,00	100,00
Cosa Liebermann B.V.	Hoofddorp	100,00	100,00
Kompro B.V.	Hertogenbosch	100,00	100,00
Servicom B.V.	Den Bosch	100,00	100,00
Hagemeyer NV	Hoofddorp	100,00	100,00
Rexel NCE Supply Solutions B.V.	Hoofddorp	100,00	100,00
Hagemeyer Finance B.V.	Hoofddorp	100,00	100,00
Borsu International B.V.	Hoofddorp	100,00	100,00
Freetime Group B.V.	Hoofddorp	100,00	100,00
Rexel NCE B.V.	Hoofddorp	100,00	100,00
<b>Italie</b>			
Rexel Italia SpA	Agrate Brianza	100,00	100,00
<b>Espagne</b>			
ABM-Rexel SL	Madrid	100,00	100,00
<b>Belgique</b>			
Rexel Belgium S.A.	Bruxelles	100,00	100,00
<b>Portugal</b>			
Rexel Distribuição de Material Eletrico S.A.	Alfragide	100,00	100,00
<b>Irlande</b>			
Rexel Electrical Supply & Services Holding Ltd.	Dublin	100,00	100,00
M Kelliher 1998 Ltd.	Dublin	100,00	100,00
Hagemeyer Industrial Ireland Ltd.	Dublin	100,00	100,00
Athlone Electrical Wholesale Ltd	Dundalk	100,00	100,00
Portlaoise Electrical Wholesale Ltd	Count Laois	100,00	100,00
Gen-Weld safety EquipmentCy Ltd	Limerick	100,00	100,00
Newey & Eyre (Ireland) Ltd.	Dublin	100,00	100,00
<b>Suisse</b>			
Finelec Developpement S.A.	Sion	100,00	100,00
Elektro Material AG	Zurich	100,00	100,00

	Siège social	%	
		Intérêt	Contrôle
<b>Luxembourg</b>			
Rexel Luxembourg S.A.	Luxembourg	100,00	100,00
<b>République Tchèque</b>			
Rexel CZ s.r.o.	Prostejov	100,00	100,00
<b>Slovaquie</b>			
Hagard Hal AS	Nitra	100,00	100,00
Hagemeyer Slovak Republic s.r.o.	Bratislava	100,00	100,00
<b>Hongrie</b>			
Rexel Hungary General Supply & Services LLC	Budapest	100,00	100,00
<b>Slovénie</b>			
Elektronabava d.o.o.	Ljubljana	100,00	100,00
<b>Pologne</b>			
Elektroskandia Polska S.A.	Poznań	100,00	100,00
<b>Russie</b>			
Est-Elec Ltd.	Moscou	100,00	100,00
OOO Elektroskandia Rus	St. Petersburg	100,00	100,00
<b>Lettonie</b>			
SIA Elektroskandia Latvia	Riga	100,00	100,00
<b>Estonie</b>			
OÜ Elektroskandia Baltics	Tallinn	100,00	100,00
<b>Lituanie</b>			
Elektroskandia LT UAB	Vilnius	100,00	100,00
<b>Finlande</b>			
Elektroskandia Suomi Oy	Hyvinkää	100,00	100,00
Kiinteistösaakeyhtiö Lahden Voimakatu 4	Lahti	100,00	100,00
Kiinteistösaakeyhtiö Lappeenrannan Teoliisuuskatu 11	Lappeenranta	100,00	100,00
<b>Norvège</b>			
Elektroskandia Norge AS	Oslo	100,00	100,00
Elektroskandia Norway Holding AS	Oslo	100,00	100,00
<b>AMERIQUE DU SUD</b>			
<b>Chili</b>			
Rexel Chile SA	Santiago	100,00	100,00
Rexel Electra SA	Santiago	100,00	100,00
Flores y Kersting SA	Santiago	100,00	100,00
<b>Brésil</b>			
Elektroskandia Indústria E Comércio Lta.	São Paulo	100,00	100,00
<b>AMERIQUE DU NORD</b>			
<b>Etats-Unis</b>			
Rexel International Projects Group, Inc.	Dallas	100,00	100,00
International Electrical Supply Corp.	Wilmington	100,00	100,00
Rexel Inc.	Dallas	100,00	100,00
SKRLA LLC	Dallas	100,00	100,00
SPT Holdings Inc.	Dallas	100,00	100,00
Summers Group Inc.	Dallas	100,00	100,00
Rexel of America LLC	Dallas	100,00	100,00
Branch Group Inc.	Dallas	100,00	100,00
Southern Electric Supply Company Inc.	Dallas	100,00	100,00
Vantage Electric Group Inc.	Crystal Lake	50,00	100,00
CES Bahamas Ltd	Dallas	99,80	99,80
General Supply & Services Inc.	Shelton	100,00	100,00
Gesco General Supply & Services Puerto Rico LLC	Porto Rico	100,00	100,00

	Siège social	%	
		Intérêt	Contrôle
General Supply & Services Malaysia LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services Macau LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services Indonesia LLC	Shelton	100,00	100,00
General Supply & Services SA Holding LLC	Shelton	100,00	100,00
<b>Canada</b>			
Rexel North America Inc.	St Laurent	100,00	100,00
Rexel Canada Electrical Inc.	St Laurent	100,00	100,00
<b>Mexique</b>			
Gexpro Mexico S de RL de CV	Nuevo Leon	100,00	100,00
Supply Priority Services, S. de R.L. de C.V.	Nuevo Leon	100,00	100,00
<b>Bermudes</b>			
HCL Limited	Hamilton	100,00	100,00
<b>ASIE OCEANIE</b>			
<b>Hong Kong RAS</b>			
Comrex Hong Kong Ltd	Hong Kong	100,00	100,00
Huazhang Electric Automation Holding Co Ltd	Hong Kong	70,00	70,00
Waelchli & Co. Ltd	Hong Kong	100,00	100,00
<b>Chine</b>			
Rexel Hailongxing Electrical Equipment Co Ltd	Beijing	65,00	65,00
Rexel Hualian Electric Equipment Commercial Co Ltd	Shanghai	65,00	65,00
Zhejiang Huazhang Electric Trading Co Ltd	Huanzhou	70,00	100,00
Gexpro Supply (Schanghai) Co Ltd	Shanghai	100,00	100,00
Rexel China Management Co Ltd	Shanghai	100,00	100,00
Suzhou Xidian Co Ltd	Suzhou	63,50	63,50
Shanghai Suhua Industrial Control Equipment Co Ltd	Shanghai	63,50	63,50
<b>Macao RAS</b>			
QI-YI General Supply & Services Macau Ltd	Macao	100,00	100,00
<b>Corée</b>			
Gexpro korea Co. Ltd	Séoul	100,00	100,00
<b>Indonésie</b>			
P.T. Sutra Hancelindo	Jakarta	100,00	100,00
P.T. Hagemeyer Cosa Liebermann	Jakarta	100,00	100,00
Pt General Supply & Services Indonesia	Jakarta	100,00	100,00
<b>Malaysie</b>			
General Supply & Services (M) SND BHD	Kuala Lumpur	100,00	100,00
<b>Japon</b>			
Cosa Liebermann KK	Tokyo	100,00	100,00
<b>Singapour</b>			
Gexpro Supply Asia Pty Ltd	Singapour	100,00	100,00
<b>Thaïlande</b>			
Rexel General Supply and Services Co Ltd	Bangkok	100,00	100,00
<b>Australie</b>			
Rexel Pacific Pty Ltd	Sydney	100,00	100,00
Rexel Group Australia Pty Ltd	Sydney	100,00	100,00
Australian Regional Wholesalers Pty Ltd	Milton	100,00	100,00
EIW Holding Pty Ltd	Perth	100,00	100,00
Hagemeyer Holdings (Australia) Pty Ltd	Kingsgrove	100,00	100,00
Hagemeyer Brands Australia Pty Ltd	Kingsgrove	100,00	100,00
<b>Nouvelle-Zélande</b>			
Hagemeyer (NZ) Ltd	Auckland	100,00	100,00
Redeal Ltd	Auckland	100,00	100,00
Redeal Pensions Ltd	Auckland	100,00	100,00

### III. Rapport des commissaires aux comptes

## **Rexel S.A.**

Siège social : 189-193 boulevard Malesherbes - 75017 Paris

Capital social : € 1 301 064 980

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par une décision collective des associés et par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rexel, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 2.2 des états financiers, le groupe est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment l'évaluation des instruments financiers (notes 2.10.4 et 20), des goodwill et actifs incorporels (notes 2.5 et 10.1), des avantages du personnel (notes 2.14 et 18), des paiements fondés sur des actions (notes 2.15 et 15), des provisions et passifs éventuels (notes 2.16, 17 et 22) et des impôts différés (notes 2.20 et 9). Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons également revu les calculs effectués par le groupe et vérifié que les notes annexes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 8 février 2011

KPMG Audit

*Département de KPMG S.A.*

Ernst & Young Audit

Hervé Chopin

*Associé*

Pierre Bourgeois

*Associé*